

LE RETOUR EN CLASSE DES INSTITUTEURS NE SERAIT QU'UNE QUESTION D'HEURES

(Lire en page 3)

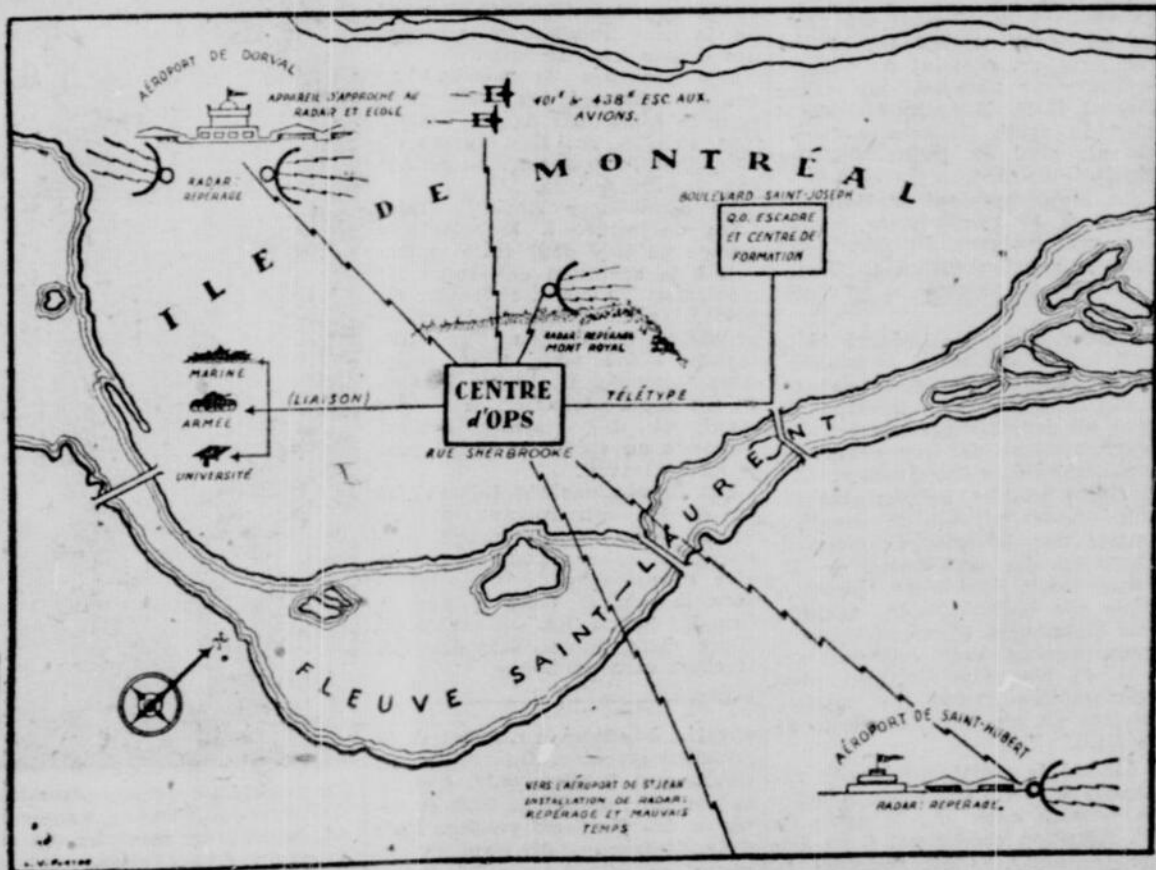
SENATES READING ROOM
15205 31 D 49
OTTAWA, ONT.

EN CHINE

CAPITULATION NATIONALISTE

Cessation des hostilités

Le centre des opérations à Montréal



Ce plan illustre bien comment trois unités de radar placées à différents endroits de la région métropolitaine sont reliées ensemble avec le centre des opérations situé à 4450

ouest, rue Sherbrooke, le quartier général du C.A.R.C. Un appareil est situé à Dorval, un autre sur le Mont-Royal, et un autre à Saint-Hubert. Si un avion s'approche de

Montréal, il est immédiatement repéré par l'un des trois appareils de radar et sa position communiquée par fil direct au centre des opérations.

CONFÉRENCE DE PAIX

NANKIN, 19 — (BUP) — La Chine nationaliste a demandé aux communistes, aujourd'hui, la cessation immédiate du feu et une conférence de paix.

NANKIN, 19 — (PA) — L'ordre de cesser le feu serait donné aux armées du gouvernement chinois, sur l'ordre du Yuan exécutif de Chine, dit-on, aujourd'hui. Le même organisme aurait également proposé d'envoyer une délégation chez les communistes, afin de discuter les termes de la paix. Le Yuan exécutif a le pouvoir de négocier la paix, mais il doit soumettre ses propositions au Yuan législatif.

Cet organisme groupe onze ministères, quatre commissions et deux corps administratifs. Il est très puissant, mais il doit rester soumis au comité exécutif central du Kuomintang, lequel, à son tour, doit prendre ses ordres du président Tchiang Kai-shek. Toute la Chine attend avec anxiété la décision de Tchiang.

A Peiping, une commission de onze membres s'est rendue chez les communistes qui encerclent la ville, afin de discuter de paix, et on attend leur retour et la réponse des communistes.

(Suite de la page 5)

750 invités à l'ouverture de la session de Québec

QUEBEC, 19 — (Par Dostaler O'Leary, courriériste parlementaire) — Il ne faut pas être depuis bien longtemps dans la vieille capitale pour se rendre compte que l'ouverture de la session est un événement d'importance pour les Québécois.

Celle qui s'ouvre cet après-midi, à trois heures précises, ne rompra sans doute aucune tradition; elle se fera selon le rite solennel et majestueux qui est le propre de telles cérémonies dans tout le Commonwealth des nations britanniques. Une foule élégante (sans doute!) triée sur le volet aura le privilège rare et recherché de prendre place sur le parquet du salon rouge des conseillers législatifs. Il y eut un très grand nombre de demandes d'invitations; mais le manque d'espace a contraint les autorités compétentes à n'en satisfaire qu'une minime partie: on nous a dit que 750 invitations, seulement, ont été lancées; mais s'il eut fallu écouter tous ceux ou celles qui en demandaient, c'est plusieurs milliers qu'il aurait fallu adresser.

NOUVEAUX

Hier soir, la grande majorité des députés étaient arrivés; on les croissait dans les couloirs du parlement ou encore au Château Frontenac. Nombreux, le diagramme de la Chambre en main, venaient vérifier la place qu'ils occuperaient à la Chambre.

M. C.-E. Thériault, le sergent d'armes de l'Assemblée législative, les dirigeait et chacun pouvait constater que son pupitre était garni de tout ce dont il aurait besoin pour suivre attentivement les séances.

On n'a pas besoin de répéter que nombreuses seront les figures nouvelles. Tout comme en 1936, plus d'un tiers des députés entrent à la Chambre pour la première fois. Si, à la droite du président, seules MM. Antoine Rivard, député de Montmagny et ministre d'Etat, et Jean Saucier, député de Québec-Ouest, sont les deux nouveaux, par contre, à sa gauche, il y en a trente-cinq dont trente-et-un qui appuient le gouvernement, trois qui font partie de l'opposition libérale et un indépendant.

NOUVEAUX DEPUTES

Les nouveaux députés à gauche du président sont: MM. Jacques Miquelon (Abitibi-Ouest); William Cottingham (Argenteuil); Wilfrid Labbé (Arthabaska); Edgar Hébert (Beauharnois); Paul-Eugène Bélanger (Bellevue); Azellus Lavallée (Berthier); W. Fox (Brome); J.-R. Roche (Chambly); Arthur Laberge (Châteauguay); Gérard Desjardins (Gatineau); J.-Alfred Plourde (Kamouraska); Antonio Auger (Lac St-Jean); Omer Barrière (Laval); le Dr Fernand Lizotte (L'Islet); René Bernatchez (Lotbinière); Jean-Jacques Bertrand (Ma-

sisquoi); Yves Prévost (Montmorency); Georges Guévremont (Jeanne-Mance); Paul Provençal (Laurier); Gérard Thibeault (Mercier); Aimé Gendron (Ste-Marie); Raymond Johnston (Pontiac); Gérard Guay (Québec-Centre); Joseph Matte (Québec-Est); Bernard Gagné (Richelieu); Roméo Gagné (Rivière-du-Loup); Guy Dallaire (Rouyn-Noranda); Pierre Ouellet (Saguenay); Francis Boudreau (Saint-Sauveur); Denis Gérin (Stanstead) et J.-Edouard Jeannotte (Vaudreuil-Soulanges).

LIBERAUX

Sur les banquettes libérales, les nouveaux sont: MM. Jean-Marie Lévesque (Gaspé-Nord); Paul Earl (Notre-Dame-de-Grâce) et D. Rochon (St-Louis). Le député indépendant qui apparaît à l'assemblée législative pour la première fois est M. Frank Hanley (Ste-Anne). Il reste enfin un siège à pourvoir, celui de Lévis, devenu vacant par la démission de M. J.-T. Larochelle qui se trouve à être la seule nouvelle figure au Conseil législatif, depuis la dernière session.

Soulignons que les deux anciens premiers ministres de la province, MM. L. A. Taschereau et Adélard Godbout ont été invités à l'ouverture de la session. Il ne semble pas que M. Taschereau, qui depuis treize ans vit dans une retraite politique complète, y assiste; pour M. Godbout, la chose demeure douteuse; mais certains disent que s'il n'assiste pas à l'ouverture de cet après-midi, il se pourrait bien qu'il soit à celle d'Ottawa la semaine prochaine.

CHEF DE L'OPPOSITION

Si à Ottawa, il y aura et un nouveau premier ministre et un nouveau chef de l'opposition, on peut faire remarquer que Québec aura un nouveau chef de l'opposition en la personne de M. George-C. Marler, le sympathique député de Westmount.

Nous ne doutons pas que M. Marler, parfait bilingue, saura être à la hauteur d'une situation difficile entre toutes et qu'il remplira ses nouvelles fonctions avec tout le talent que chacun s'entend à lui reconnaître.

Dans quelques heures, le rideau se lèvera sur la quatre-vingt-troisième session de la province de Québec. Tout est prêt. Dans le Salon rouge, les cartes, portant les noms des invités sont placées sur les chaises et, depuis hier soir, la porte est fermée au public. Elle ne sera ouverte qu'à 2 h. 30 pour permettre aux invités de prendre leurs places avant l'arrivée de Sir Eugène Fliset.

\$10,000 À L'EAU

Le scaphandrier qui, depuis deux jours, poursuivait des recherches sous 45 pieds d'eau dans le fleuve St-Laurent afin de tenter de retrouver le coffre-fort volé il y a une douzaine de jours au Café de l'Est, a hier soir, abandonné ses recherches qui se poursuivaient près du quai Sutherland.

La police avait appris que le coffre-fort, pesant 1,400 livres et contenant apparemment une somme de \$10,000, avait été jeté à cet endroit après le vol. Plusieurs personnes ont rapporté à la police la présence d'un camion suspect à cet endroit pendant la nuit en question.

Les détectives avaient alors décidé de retenir les services de M. Emile Lalonde, scaphandrier qui, lundi dernier, faisait des recherches préliminaires et qui, hier, passait toute la journée sur les lieux, mais sans résultat. Ceci décida les policiers à discontinuer les recherches à cet endroit.



Le CARC vient d'accomplir un autre exploit en établissant un record d'envolée sans arrêt de Vancouver à Halifax en 8 heures et 32 minutes. On voit ci-haut les membres de l'équipage au moment de leur arrivée à Rockcliffe, leur base d'attache, quelques heures seulement après avoir quitté Halifax. Le commodore de l'air A.-D. Ross, G.C., C.B.E., A.D.C., officier commandant le

commandement de transport au capitaine de l'équipage le sous-lieutenant d'aviation J.-A.-F. Jolicoeur, de St-Vincent de Paul, P.Q. Les autres membres de l'équipage sont (de gauche à droite) le caporal R.-T. Moffett, Ottawa; le sous-lieutenant de section O.-C. Brown, Prince Albert, Sask.; l'aviateur chef H.-E. Stride, Vancouver; le sous-lieutenant de section

W.-G. Lafferty, D.F.C., Kingston, Ont.; le caporal M. Lavigne, Ottawa; le sergent W.-B. Edwards, Ottawa; le sous-lieutenant de section V.-B. Carson, New Westminster, B.C.; le sous-lieutenant de section J.-F. Murphy, Ottawa. Debout en arrière sont le caporal F.-E. Dewar, Ottawa (gauche) et l'aviateur chef M.-P. Susick, Winnipeg.

(Photo du CARC)

L'hon. Adélard Godbout serait nommé sénateur

OTTAWA, 19 — (DNC) — Le chef du parti libéral de la province de Québec, M. Adélard Godbout serait nommé prochainement au Sénat. On sait que la rumeur de la nomination de M. Godbout à ce poste a cours depuis longtemps. Mais depuis la mort du sénateur C.-P. Beaubien, survenue, lundi dernier, à Montréal, la nomination de M. Godbout devient de plus en plus possible.

C'est ce qu'on apprenait, hier soir, dans les milieux généralement bien informés de la capitale. Si la candidature du leader québécois semble recevoir bon accueil auprès du gouvernement, elle n'est cependant pas la seule. On parle aussi de celle de M. C.-G. "Chubby" Power, ancien ministre de l'Air et député de Québec-Sud.

Rappelons que le sénateur Beaubien, qui était un conservateur de vieille souche, avait été nommé au Sénat en 1915. En 1927, il fut président conjoint du congrès conservateur national au cours duquel R.-B. Bennett fut choisi chef du parti. Ce dernier devait devenir chef du parti quelques années plus tard.

La mort du sénateur Beaubien réduit à 15 membres le groupe des conservateurs au Sénat. On compte actuellement à la Chambre haute 65 libéraux et 16 sièges vacants.

Il semble que les libéraux de la province de Québec, à la suite de l'humiliante défaite qu'ils ont essuyée l'été dernier, désirent le plus tôt possible procéder à la réorganisation de leur parti. Selon l'opinion d'observateurs, M. Godbout semble l'homme tout désigné pour combler la vacance causée par la mort du sénateur Beaubien. La nomination de M. Power était également possible, mais elle créerait une vacance aux Communes, et on croit que le gouvernement veut éviter la tenue de nouvelles élections complémentaires durant la session, surtout s'il n'y a pas nécessité de le faire.

Malgré le grand nombre de vacances à la Chambre haute, seule la vacance créée par le décès de M. Beaubien correspond à un siège québécois. C'est pourquoi le gouvernement est forcé de choisir un seul postulant, pour le moment.

Il est question, en outre, que quelques ministres fédéraux soient

\$500 à \$4,800 pour démolir

Les offres reçues par la ville de Montréal, relativement à la démolition des immeubles expropriés, en vue de l'élargissement de la rue Saint-Urbain, au nord de la rue Sherbrooke, accusent des écarts considérables.

Les autorités municipales avaient demandé des soumissions pour la démolition de ces immeubles, et elles ont reçu quatre offres, dont l'une venant du service des travaux publics.

Le démolisseur Raphaël Ruffo offre de verser à la ville une somme de \$500 pour faire le travail à la condition de vendre les matériaux. La jeunesse et Cie est prêt à payer \$100 pour le même privilège, et Gaston Guay demande \$1,800 pour démolir les mêmes immeubles. Enfin, le quatrième soumissionnaire, le service municipal des travaux publics, demande un crédit de \$4,800 pour le même travail.

Les soumissions ont été référées au service des travaux publics, et dès qu'on aura pris une décision sur celle qu'on trouve la plus avantageuse, la ville accordera le contrat pour la démolition des immeubles. On veut améliorer cette intersection dès que la chose sera possible.

appelés à entrer au Sénat à la première occasion. On mentionne, notamment, le nom de M. Alphonse Fournier, député de Hull et ministre des Travaux publics. Mais dans l'entourage du premier ministre, on affirme que M. Saint-Laurent juge plus opportun d'attendre jusqu'après les élections générales, afin que tous les ministres fassent la lutte et tentent de conserver leur siège.

La police fait appel à un automobiliste

La police de l'escouade des homicides fait appel à un automobiliste montréalais lui demandant de se rendre à ses quartiers pour donner de plus amples détails sur un accident dont un jeune homme de 18 ans a été victime, hier.

Le jeune homme, Guy Lamarre, 1720, rue Maisonneuve, eut un bras fracturé lorsque heurté par une auto. La police dit que l'automobiliste stoppa après l'accident et conduisit la victime à l'hôpital St-Luc. Il quitta cependant l'institution avant l'arrivée des policiers. Les membres de l'escouade des homicides disent que l'automobiliste n'est pas incriminé mais qu'ils désirent obtenir de lui des renseignements qui leur permettront de clore leur rapport sur cet accident.

Souffleur magique



Le propriétaire d'une plantation d'orangers à Pomona, Californie, est heureux de constater, en ouvrant une de ses orangers, que ses fruits n'ont pas souffert de la gelée, tel qu'il est arrivé à d'autres plantations de la région ces jours-ci. Il attribue le fait à sa "machine à vent" qui entretient sur son orangerie une douce brise.

PRONOSTICS

Une forte tempête s'est avancée vers le nord à travers la vallée du Mississippi, hier, et est présentement centralisée au-dessus du Michigan. Cette tempête s'intensifie encore et est cause de neige dans l'ouest et le sud du centre; de pluie ou de neige, à l'est et au nord du centre. Le centre souffle à 75 milles par heure dans le sud du Michigan. Dans la vallée du St-Laurent, le mercure atteindra presque un record maximum, aujourd'hui, puis descendra rapidement à l'arrivée de l'ouest de courants d'air froid.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Cantons de l'Est et des Laurentides: Couvert avec neige intermittente, cet après-midi et ce soir. Très doux devenant beaucoup plus froid. Maximum, aujourd'hui, à Montréal, Ottawa et Sherbrooke, 45o; à Ste-Agathe, 40o.



LE RETOUR EN CLASSE DES INSTITUTEURS NE SERAIT QU'UNE QUESTION D'HEURES

Intervention directe de S. E. Mgr Charbonneau

A toutes fins pratiques, la grève des instituteurs a été conduite à son terme, hier, grâce à l'intervention directe et personnelle de Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal. Les instituteurs ont discuté de leurs problèmes jusque fort avant dans la nuit, et ils ont décidé de se réunir de nouveau, ce matin, à onze heures en la salle de l'Assistance publique.

Les propriétaires recommandent 3 nouveaux impôts

(Par René Bonin) — La Ligue des Propriétaires de Montréal considère la propriété foncière déjà suffisamment grevée. Elle demande à la Législature provinciale d'adopter un nouveau mode de taxation pour subvenir aux besoins de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. Elle propose la perception d'une taxe de 5 pour cent sur toute la bière vendue dans le district métropolitain; de 10 pour cent sur toutes les boissons alcooliques; et l'accroissement de la taxe de vente d'un demi pour cent.

L'assemblée de la Ligue se tenait à 4450, rue Saint-Hubert, sous la présidence de M. A.-D. Quintin. Une foule très dense remplissait la salle. M. Quintin, transmettant ses vœux aux membres de la Ligue, a déclaré que l'on devait charger de la taxation ceux qui sont aptes à la payer. Il a demandé l'abolition du contrôle des loyers, et conseillé aux propriétaires de mettre leurs locataires au mois.

MISE AU MOIS

Me Hector Lalonde, aviseur légal, a soutenu que le problème de la terminaison des baux n'est pas nouveau. Il est renouvelé à tous les ans. Selon lui, les propriétaires feraient bien de donner avis à leurs locataires, qu'ils seront à l'avenir au mois. Il leur a indiqué la procédure à suivre pour mettre fin à leur présent bail. Le moyen le plus sûr, dit-il, consiste à leur adresser un avis écrit par poste recommandée, de préférence en janvier, avec observance d'un délai de trois mois.

Il s'est déclaré en faveur de l'instruction aux enfants; mais il a déclaré que le mode de taxation est erroné et qu'il s'oppose à l'aggravation du problème par une augmentation du taux de l'impôt scolaire. Acceptant de répondre aux questions des membres, il a résolu sur-le-champ une foule de problèmes.

PAS DE CE MODE

M. J.-H. Laframboise, prenant ensuite la parole, n'a pas voulu discuter la situation faite aux instituteurs. Cette question, dit-il, relève du gouvernement provincial et de la Commission scolaire. Il s'est opposé au nouveau mode de taxation que propose la Commission. Celle-ci, dit-il, demande à la Législature le pouvoir d'augmenter la taxation foncière de 10 pour cent, en grevant les locataires sur la base du prélèvement de la taxe d'eau. Déjà, a-t-il soutenu, 45 pour cent des propriétaires paient la taxe d'eau de leurs locataires.

TAXE SUR LES SPIRITUEUX
M. Laframboise a demandé aux autorités de percevoir ailleurs que chez les propriétaires l'argent nécessaire à combler le déficit scolaire. Il s'est opposé à toute augmentation de la taxe foncière tant municipale que scolaire. Au nom des membres de l'Association, il a proposé de prier respectueusement le gouvernement du Québec d'empêcher tout accroissement des

(Suite à la page 4)

Hier dans la veillée, le vice-président de l'Alliance M. M. Richer était en pourparlers directs avec Me Eugène Simard, président de la Commission scolaire pour obtenir qu'aucune sanction ne soit prise contre les professeurs ou les élèves qui ont fait la grève.
(Suite à la page 5)

Une unité mobile à St-Hubert



L'appareil de radar peut être fixe ou mobile. Celui illustré dans cette photo est un radar mobile dont on se sert pour le repérage des avions à St-Hubert.

Première unité de radar à Montréal

L'hon. Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale, a annoncé, hier, la création d'une unité de radar et de communications du CARC, à Montréal.

Le nouvelle unité s'écarte quelque peu du type des escadrilles auxiliaires du C.A.R.C. en ce sens qu'elle se spécialisera en radar et en communications plutôt qu'en opérations aériennes. L'unité sera désignée sous le nom de Première
(Suite à la page 4)

Adélarde Gariépy tenu criminellement responsable de la mort de Mme Malo

JOLIETTE, 18 — (De notre envoyé spécial) — Le gardien de la salle municipale de St-Alphonse de Rodriguez, Adélarde Gariépy, veuf, âgé de 63 ans, comparaitra cet après-midi en Correctionnelle à Joliette, sous une accusation d'homicide involontaire.

Gariépy a en effet été tenu hier soir, par un jury du coroner, criminellement responsable de la mort de Mme J.-Pierre Malo, de Joliette, dont le cadavre a été trouvé dans les appartements du détenu vers 7 h 15 vendredi soir le 14 janvier dernier.

L'enquête du coroner dans la mort de Mme Malo, veuve et mère de quatre enfants, a été ouverte à huit heures hier soir par le coroner Paul Lamarche. Dès l'ouverture de l'enquête une vive discussion s'engagea entre le procureur de la Couronne, Me Max Perreault et le représentant de la Défense Me Lucien Dugas.

Me Dugas voulait en effet parler à son client avant l'enquête terminée, soulignant le fait qu'il n'avait encore pu parler à M. Gariépy depuis son arrestation.

AUCUNE ACCUSATION

Me Perreault dit, même que le sergent-détective Ubald Legault, chef de l'escouade des homicides, alléguèrent que Gariépy n'était détenu que sur un mandat du coroner et qu'aucune accusation n'était encore portée contre le détenu. On sait qu'à maintes reprises au cours de la fin de semaine, le fils de M. Dugas, Me Jacques Dugas, avait également tenté mais en vain de parler à Gariépy, alors qu'il était détenu dans les cellules de la Sûreté provinciale à Montréal.

La discussion se termina finalement lorsque le coroner donna raison à la Couronne et Me Dugas dut reprendre son siège sans avoir parlé à son client.

Après avoir procédé à l'identification du cadavre, par le genre de la victime, le coroner demanda au Dr Jean-Marie Roussel, médecin légiste provincial, qui pratiqua l'autopsie du cadavre, samedi dernier, de rendre témoignage dans cette cause.

Le Dr Roussel déclare que la
(Suite à la page 4)

René Caron tenu responsable de cette quadruple tragédie

Accusé d'homicide involontaire

Un jeune homme de 24 ans, René Caron, 4037, rue Claude, à Verdun, a été tenu criminellement responsable, hier après-midi, par un jury, sous la présidence de Me Richard-L. Duckett, coroner du district, de la mort de quatre personnes — trois hommes et une femme, — qui ont perdu la vie, dans la nuit de lundi à mardi, lors d'une triple collision survenue à l'angle des rues Wellington et Marguerite-Bourgeoys.

Par suite de ce verdict, le jeune Caron, dont certains se rappellent les audacieux exploits accomplis en ces dernières années, durant la saison d'été, comme motocycliste acrobate, comparaitra aujourd'hui sous une accusation d'homicide involontaire.

Les victimes de cette tragédie sont: Jacques Caron, 24 ans, 895, avenue de l'Eglise, cousin du prévenu; "Teddy" Lalonde, 29, 1ère avenue, conducteur de l'auto; M. et Mme Frank Wrigley, âgés respectivement de 24 et 26 ans, 4845, rue Wellington, tous de Verdun.

Appelé à témoigner au début de l'enquête, Caron a raconté que La-
(Suite à la page 4)

ATTENTION

HERNIEUX

Une ceinture-bandage appropriée à votre cas est absolument nécessaire à votre guérison.

Modèles pour hommes, femmes, enfants. Nos ceintures ont une technique supérieure. Aussi ceintures médicales "CAMP".

*
Questionnaire sur la hernie envoyé gratuitement sur demande.

C. MARTIN Enr'g

48, rue CRAIG EST
Mlle Corinne Martin
Seule et unique propriétaire.
Dépt. 45, Montréal. — HA. 3727

POISSON pour le menu de VENDREDI

Doré frais

EPERLANS — PETONCLÉS — CREVETTES — FLETAN — SAUMON — POISSON BLANC — TRUITE DE LAC — FILETS D'AIGLEFIN — FINNAN HADDIES — HOMARDS.

HUITRES EN ECAILLES OU A LA MESURE
TOUTES VARIETES DE FRUITS ET LEGUMES
ZER-O-PAK et BIRD'S EYE.

Le magasin ferme à 1 h. le samedi.

Signalez :
PL. 8121

Gatehouse

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 EST STE-CATHERINE Ecoutez CHLP
Livraison partout directe Le dim.
ment de notre serre-chaude de 1 h. 30
PL. 1786-1787 à 1 h. 45

René Caron tenu responsable de cette quadruple tragédie

(Suite de la page 3)

londe (l'une des victimes) et lui-même conduisaient leur voiture respective vers l'ouest, rue Wellington quand l'accident se produisit.

"Nous n'allions cependant pas à une vitesse excessive", affirme-t-il, "car ma propre voiture ne peut faire plus que du 50 milles à l'heure".

Puis il raconte que lorsque les deux autos approchaient de l'intersection où la tragédie se produisit, il dut ralentir sa vitesse pour ne pas heurter une autre voiture qui le précédait. Celle-ci était conduite par M. Gérard Thomas, 507, rue Marguerite Bourgeoys.

Le témoin, qui était alors accompagné de son frère, dit ensuite qu'à ce moment, Lalonde, qui le suivait, voulut le dépasser ainsi que M. Thomas, mais n'y parvint pas. Il aurait facilement dépassé l'auto du témoin mais après avoir heurté une aile de la voiture de M. Thomas, il alla donner contre un tramway du circuit Wellington venant en sens inverse.

"Le tout se passa en une seconde", dit Caron. "L'auto de Lalonde zigzagua sur une distance de plusieurs centaines de pieds pour aller s'écraser près de l'intersection suivante. Lorsque nous parvînmes jusqu'à eux, Lalonde, Jacques Caron et M. Wrigley étaient déjà morts. Mme Wrigley succomba à son tour même avant l'arrivée de secours".

Ce témoignage de René Caron devait être cependant sensiblement modifié — et pas tout à son avantage — par les agents J.-F. Castonguay et Guy Savard, de radio-polic, appelés à leur tour à témoigner.

Tout à tour ils affirmèrent qu'au moment où ils étaient de faction rue Wellington, ils aperçurent deux automobiles qui "rivalisaient" de vitesse en se dirigeant vers l'ouest. Ils se mirent aussitôt à la poursuite des véhicules et n'en étaient plus qu'à quelques pieds quand la tragédie se produisit. Selon eux, Caron et Lalonde "coursaient" radicalement, l'un voulant dépasser l'autre et celui-ci semblant ne pas vouloir céder. Ce serait la cause véritable du mortel accident survenu.

C'est à la suite des témoignages de ces deux agents que le coroner Duckett dit aux jurés que dans son opinion, Caron avait "contribué à l'accident et devait en être tenu responsable".

Les jurés se retirèrent alors pour délibérer. Dix-sept minutes plus tard, ils rendaient, par quatre voix contre deux, le verdict mentionné.

René Caron, détenu comme témoin important depuis le moment de la tragédie, fut alors conduit à

Les propriétaires recommandent 3 nouveaux impôts

(Suite de la page 3)

taxes grevant la propriété foncière et d'édicter des taxes additionnelles pour rencontrer les besoins présents et futurs des commissions scolaires du district métropolitain de Montréal, lesquelles taxes devraient être réparties de la façon suivante: 10-5 pour cent sur toute la bière vendue dans le district métropolitain de Montréal, et perçu à la source; 20-10 pour cent sur toutes les boissons alcooliques et les vins vendus dans le district métropolitain de Montréal, et perçu à la source; 30- porter la taxe de vente, existante dans le district métropolitain de Montréal, à 2 1/2 pour cent. Il faudrait, ajouta-t-il distribuer ces taxes, énumérées plus haut, dans la même proportion que la taxe de vente actuelle; et consacrer le produit intégral de toutes ces taxes aux fins scolaires uniquement.

ADOPTION

L'assemblée a fait sienne cette résolution, qu'elle a adoptée unanimement sur la proposition de M. A. Crépeau, appuyée par MM. Eugène Corbeil et Gaston Lavigne.

M. Rodolphe Thibodeau a ensuite demandé la parole. Il a dit qu'il voulait situer les responsabilités. A son avis, l'administration de la Ville de Montréal ne donne pas à la Commission ce qu'elle devrait. Les revenus, dit-il, baissent à la corporation scolaire tandis que ceux de la municipalité augmentent. On a toujours puisé aux mêmes sources sans leur donner les moyens de payer. Si les gros payaient, les petits seraient moins grevés.

FORMATION D'UN COMITE

Cette intervention a provoqué des protestations, pour et contre. Plusieurs membres ont exigé que l'on laisse parler M. Thibodeau. La taxe scolaire, expliqua M. Thibodeau, recommandée par la Commission et acceptée par la Législature est imposée sur la Ville elle-même. Cette dernière pourrait (ici M. Thibodeau s'accordait avec la Ligue des Propriétaires) puiser à d'autres sources qu'à la propriété foncière pour se rembourser, tout en conservant le principe que la propriété foncière doit servir de base à la contribution de la Ville, parce qu'elle doit maintenir les écoles dans son territoire. M. Thibodeau a finalement recommandé la formation d'un comité de propriétaires, de locataires, de commerçants et d'industriels, pour étudier la question.

La Sûreté jusqu'à sa comparution aujourd'hui alors qu'il sera formellement accusé d'homicide involontaire.



Le maréchal de l'air E.-E. Middleton, CBE, commandant de la région de l'est du Canada du C.A.R.C., a prononcé une courte causerie, hier soir, à l'assemblée annuelle du comité du Québec de la Ligue des Cadets de l'air du Canada. De g. à d.: le vice-maréchal de l'air A. de NIVERVILLE, CB, qui a présenté le conférencier, le maréchal MIDDLE-

TON, M. Lawrence-S. MARSH, réélu président du comité du Québec; et l'hon. Brooke CLAXTON, ministre de la Défense nationale, qui a également parlé à l'assemblée.

Première unité de radar à Montréal

(Suite de la page 3)

unité de radar et de communications de l'Auxiliaire du C.A.R.C.

M. K. R. PATRICK, O.B.E.

Elle sera placée sous le commandement du chef d'escadrille K. R. Patrick, O.B.E., gérant de la "Engineering Products Division" de la firme RCA Victor, à Montréal. Le chef d'escadrille Patrick a été, pendant la guerre, l'un des principaux officiers techniciens du C.A.R.C. dans le domaine de l'électronique. Il a été le commandant de l'Ecole de radar au grade de commandant d'escadre.

Pour commencer, les cadres de la nouvelle unité comprendront environ 178 officiers et hommes de troupe, tous techniciens civils en radar et en communications, dans le district de Montréal et dont plusieurs ont servi pendant la guerre dans les rangs du C.A.R.C. Tout comme dans le cas des escadrilles auxiliaires, le service à cette unité sera intermittent. Le groupe de techniciens expérimentés s'emploiera à former des recrues manquant d'expérience. On peut chercher à s'enrôler dès maintenant dans cette unité.

Outre le rôle qu'elle jouera dans la formation de techniciens pour la Réserve, l'unité fournira toutes les facilités voulues dans le domaine du radar et des communications aux deux escadrilles auxiliaires de chasse de Montréal, la 401e et la 438e. De plus, elle dirigera les éléments préposés aux transmissions à ces deux escadrilles.

CENTRE D'OPERATIONS

La nouvelle unité compte un poste de radar à Saint-Jean, Qué., poste affilié au Collège Dawson de l'université McGill; elle fournira, d'une façon générale, des facilités en matière de radar et de communications à Saint-Hubert, enfin elle aura un centre d'opérations au quartier général de la 401e escadrille auxiliaire, angle des rues Sherbrooke et Metcalfe, à Westmount.

L'unité est également dotée d'un laboratoire au quartier général de la 401e escadrille, ainsi qu'au quartier général de la 438e escadrille auxiliaire, boulevard Saint-Joseph.

En plus de fonctionner aux côtés des escadrilles auxiliaires de Montréal, l'unité de radar et de communications collaborera étroitement avec les unités régulières des trois services armés, dans la région. Le travail de liaison avec l'armée comprendra des exercices conjoints auxquels prendront part des unités de la D.C.A. de l'armée.

INTERCEPTION

Si l'on a songé à établir une telle unité et d'autres semblables, c'est que l'on a compris l'importance, dans l'organisation de la

défense aérienne, du point de vue de l'interception, comme, du reste, du point de vue de toutes opérations aériennes modernes, des immenses services que peuvent rendre le radar et autres dispositifs de communications. Les têtes dirigeantes des Services armés se rendent compte du fait que, s'il survient un état d'urgence, le nombre de techniciens exercés au Canada serait probablement insuffisant pour vaquer aux besoins de l'industrie et des Services armés. Le nouveau projet vient appuyer les efforts que tente actuellement l'Aviation régulière en vue de former des techniciens en radar et en communications.

LE CHOIX DE MONTREAL

On n'a pas encore définitivement arrêté à quels endroits seront établies les autres unités de radar et de communications, non plus que les dates de leur entrée en activité. On s'attend toutefois que, pour la plupart, elles seront situées aux endroits où il y a déjà des escadrilles auxiliaires du C.A.R.C. On projette à l'heure actuelle de créer une telle unité à Toronto.

Le ministre a dit que Montréal avait été choisi pour la première installation de cette unité de radar au Canada de préférence à toute autre ville à cause de son importance au point de vue de la population plus nombreuse que n'importe où ailleurs et au point de vue du nombre de ses industries.

LE FRANÇAIS

Ajoutons qu'à Montréal, les cours sont donnés dans les deux langues et que le nombre des recrues est bien partagé entre ceux de langue française et anglaise tandis que chez les officiers, ceux de langue française dominent.

Tous ces renseignements ont été donnés, hier après-midi, à Montréal, au cours d'une conférence de presse, par le ministre lui-même qui est venu d'Ottawa accompagné du chef de l'état-major de l'Aviation royale canadienne, le maréchal de l'air W.-A. Curtis, ainsi que du maréchal de l'air E.-E. Middleton, commandant de la région de l'est du Canada du C.A.R.C.

COOPERATION

Dans une courte allocution, le ministre Claxton a hautement loué le chef d'escadrille de l'air Patrick, qui en est pour ainsi dire, le créateur, pour sa belle initiative et la coopération qu'il a su trouver non seulement chez les autorités militaires, mais chez les autorités civiles et universitaires de même que chez les anciens officiers du service actif du C.A.R.C.

Parmi ceux qui assistaient à la conférence de presse, hier, on remarquait: le vice-maréchal de l'air Adélarde Raymond; le vice-maréchal de l'air A. de Niverville; le commandant d'escadre Claude Hébert, de l'escadrille 438; le commandant d'escadre W. Reid, commandant de l'escadrille 401; le vice-maréchal de l'air C.-R. Slennon, en charge de l'entraînement aérien à Trenton; le commandant d'escadre C. Chapman, commandant de l'escadrille 426 à Dorval; le com-

Adélarde Gariépy tenu criminellement responsable de la mort de Mme Malo

(Suite de la page 3)

victime était une femme de taille moyenne et qu'il constata trois bleus sur les chairs de la défunte: l'un à la cuisse gauche, l'un à l'épaule droite et le troisième au bras gauche.

FRACTURE DU CRANE

Selon l'expert médico-légal, la victime a succombé à une fracture de la base du crâne avec hémorragie. "Au moment du décès," a déclaré le Dr Roussel, "la défunte était en état d'ébriété."

A une question posée par le procureur de la Couronne, le Dr Roussel répondit que la victime avait pu s'infliger une fracture de la base du crâne en faisant une chute de sa hauteur sur le plancher, mais qu'il est également possible que cette fracture ait été causée par un coup d'instrument à surface plane.

Un témoin appelé dans le box déclare s'être rendu chez le détenu alors que Mme Malo gisait sur le plancher, et qu'il avait remarqué par le parquet avait été lavé à deux endroits.

DANS UN HOTEL

Enfin le détenu lui-même, Adélarde Gariépy, fut appelé à témoigner. Il déclara avoir rencontré la défunte dans un hôtel de Joliette au cours de l'après-midi de vendredi dernier et que vers les six heures il entra chez lui à Saint-Alphonse, en compagnie de Mme Malo. "Cette dernière", déclare le témoin, "était assise dans la cuisine, lorsque je suis sorti de la maison pour quelques secondes. A mon retour, continue-t-il, Mme Malo était par terre, le visage couvert de sang. Elle était morte".

TOUT DIRE?

Avant de rendre témoignage, Gariépy a demandé au coroner s'il était obligé de tout dire immédiatement. Le Dr Lamarche lui répondit qu'il n'était obligé de rien dire.

C'est à ce moment, après avoir hésité pendant plusieurs minutes, que Gariépy rendit son témoignage. Le jury se retira quelques secondes seulement après le témoignage de Gariépy, pour rendre un verdict tenant le détenu criminellement responsable de la mort de Mme Malo.

Les détectives Paul Coulombe, Jules Arseneault et Marcel Favreau, de même que le photographe officiel R. Bénéard, firent enquête dans cette cause, sous les ordres du sergent-détective Ubald Legault.

mandant Baxter Richer, commandant de la station de St-Hubert; le chef d'escadrille Lionel Dupuis, en chef du recrutement à Montréal et le lieutenant de section A. Pilon.

Du soleil sur le front de nos légionnaires



La photo ci-haut représente la grande satisfaction avec laquelle les membres de nos trois services armés, d'un bout à l'autre du pays, ont reçu leur chèque de la mi-janvier. On sait que la plupart d'entre eux toucheront désormais \$10 de plus s'ils sont célibataires, et \$20 de plus s'ils sont mariés. Il a été décidé, en outre, que cette augmentation s'appliquerait à partir du 1er octobre 1948. On peut deviner aux sourires épanouis du trio qui a été photographié ci-haut, la docilité avec laquelle nos militaires se sont conformés à cette dernière ordonnance. De gauche à droite: le sergent-major A.-S. BIRD, d'Edmonton, le sergent de section J.G. BROWN, d'Ottawa, et le sergent breveté R.E. BURTON, d'Ottawa.

Des millions de billets de banque sont détruits

OTTAWA, 19 — Des billets de banque représentant des millions en valeur monétaire sont détruits chaque jour de ce mois-ci dans les caves de la Banque du Canada, à Ottawa.

INUTILISABLE

Cette monnaie qu'on détruit, on en a jeté pour plus de \$500,000,000 dans des fournaises spéciales l'an dernier, c'est du papier que l'usage a rendu inutilisable.

Chaque jour, en effet, de tous les coins du pays, la Banque du Canada reçoit des colis de ce papier-monnaie que les citoyens ont malmené. Elle l'accumule, après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour qu'il ne retourne pas en circulation, dans ses voûtes que protège une porte d'acier de quarante tonnes, et lorsqu'elle en a en quantité suffisante pour faire un feu qui en vaut la peine, elle jette le tout dans le four, après l'y avoir transporté dans des sacs de jute aussi bourrés que des sacs d'avoine.

Ce sont les billets de vingt, cinquante, cent ou mille dollars qui ont la vie la plus dure. Ceux d'un ou de deux dollars ne tiennent le coup que pour un an en moyenne.

Les découpures de cinq ou de dix dollars durent de quinze à dix-huit mois. On s'en sert en effet, comme des autres plus élevées, beaucoup moins souvent que des piastres.

REMPLECE

Ce papier monnaie brûlé, dont on tient, ça se comprend, un compte scrupuleux, est remplacé par du papier-monnaie flambant neuf.

La cérémonie de la mise au four est assez compliquée. Elle nécessite le travail de cinq personnes dont l'honnêteté ne peut être mise en doute. Pour être bien certain que l'argent mis au feu, qu'on a compté et recompté d'innombrables fois, ne sortira plus de la fournaise, on ferme celle-ci à clef.

Ça prend environ quatre heures à l'incinérateur qui fonctionne à l'électricité et au gaz pour réduire deux millions de dollars en cendre. Cette cendre, elle-même, après un examen destiné à assurer qu'elle n'est plus que poussière, on va enfin la déposer au dépotoir municipal. Il y en a là pour des milliards.

Le retour en classe des instituteurs ne serait qu'une question d'heures

(Suite de la page 3)

Quant à la proposition de Mgr Charbonneau, elle a été acceptée à l'unanimité. M. Léo Guindon, président de l'Alliance a annoncé à ses collègues hier soir vers 10 h. 30, que Son Excellence Mgr Charbonneau avait pris l'engagement solennel suivant:

SATISFACTION

"Nous, nous engageons tous ensemble, avec la Commission scolaire et les corps publics à vous obtenir satisfaction pour l'année 1948-49". Vers 11 h. 15 les instituteurs discutaient de cette proposition et déclaraient qu'ils avaient entière confiance dans l'engagement pris par Son Excellence Mgr Charbonneau.

Toutefois on discutait sur les conditions qui présideraient au retour des instituteurs en classe afin de s'assurer qu'aucune représaille ne soit exercée contre l'un ou l'autre des membres. La proposition de Son Excellence Mgr Charbonneau fut acceptée sans dissidence quelques instants plus tard.

Me Eugène Simard a remis hier soir le communiqué suivant aux journaux:

"La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal demande aux élèves du cours primaire supérieur qui sont absents de retourner à leur école, jeudi matin, 20 janvier, sans quoi elle se verra dans l'obligation de les exclure définitivement de ses classes. Ceux que la maladie retient chez eux devront aviser la direction de leur école".

Le président général

Eugène SIMARD

A une heure et demie ce matin, l'assemblée des instituteurs prenait fin sans que soit décidé le retour

Le bonheur des uns fait le malheur des autres



Alors que les propriétaires de plantations de fruits de Californie calculaient leurs pertes par millions de dollars, les enthousiastes du ski se livraient sans remords à leur sport favori. A gauche, un

élève du collège Glendale donne une démonstration de son habileté sur skis à ses confrères, qui trouvent que la neige est une bien belle chose. A droite, avec le sou-

rrire en moins, M. M. Bowman, propriétaire d'une orangerie, a Ramona, contemple avec amertume la neige qui recouvre les orangers, et qui a causé des dégâts évalués à près de 60 millions de dollars.

au travail. Me Simard a refusé le texte de la résolution soumise par l'Alliance et par laquelle tout gréviste échappe à des sanctions. Il veut se réserver le droit de sévir contre ceux qui n'auront pas eu une conduite digne, soit aux assemblées, soit ailleurs, mais il est prêt à tout oublier pour ceux à qui l'on aura rien à reprocher.

DEMAIN

Il est à prévoir toutefois que ce n'est plus qu'une question d'heure pour que tout rentre dans l'ordre et que les instituteurs réintègrent leurs classes, mettant fin à un différend prolongé. Certains instituteurs estimaient que la rentrée aurait lieu cet après-midi même, mais les plus optimistes opinent qu'elle ne pourrait avoir lieu avant demain matin.

M. Guindon a déclaré, à peu près textuellement ce qui suit devant les membres de l'Alliance et de la

Catholic Federation, qui se sont déclarés solidaires en tous points des instituteurs de langue française:

"Nous avons, mes chers amis, à vous présenter une demande ou une offre — une solution.

"J'aurai tout d'abord deux mots de remerciements pour le public en général. Un merci en particulier pour tous ceux qui nous ont accordé leur appui, qui ont témoigné un peu d'hommage et de confiance à l'égard de la profession.

MERCI

"Un merci particulier aux pères et mères de famille qui ont accepté de garder leurs enfants à la maison pendant que nous luttons pour la justice et qui sont même parfois allés jusqu'à faire plus en faveur de notre cause.

"Merci à nos petits enfants et nos grands garçons qui ont eu, eux aussi, l'honneur de menaces.

"Nous n'avons pas pu communiquer avec la commission comme corps. Comme corps, MM. les commissaires n'ont pas encore consenti à nous recevoir. Et nous nous sommes tenus à Montréal.

INTERVENTION DE Mgr CHARBONNEAU

"Il existe en cette province une autorité supérieure en matière d'éducation, c'est le Conseil supérieur de l'Instruction publique, dont fait partie l'archevêque de Montréal.

"Lui, l'archevêque de Montréal s'est occupé de la question. D'abord, c'est son affaire parce qu'il est le représentant supérieur des catholiques enseignants et enseignés dans le présent différend. Ensuite, parce que l'Eglise a trois représentants au sein de la Commission scolaire. Troisièmement, parce que le bien moral des enfants et des éducateurs est en danger.

"On ne pousse pas l'éducateur de carrière à la révolte, à repousser des lois qui ne leur rendent plus justice... sans qu'il y ait un lendemain.

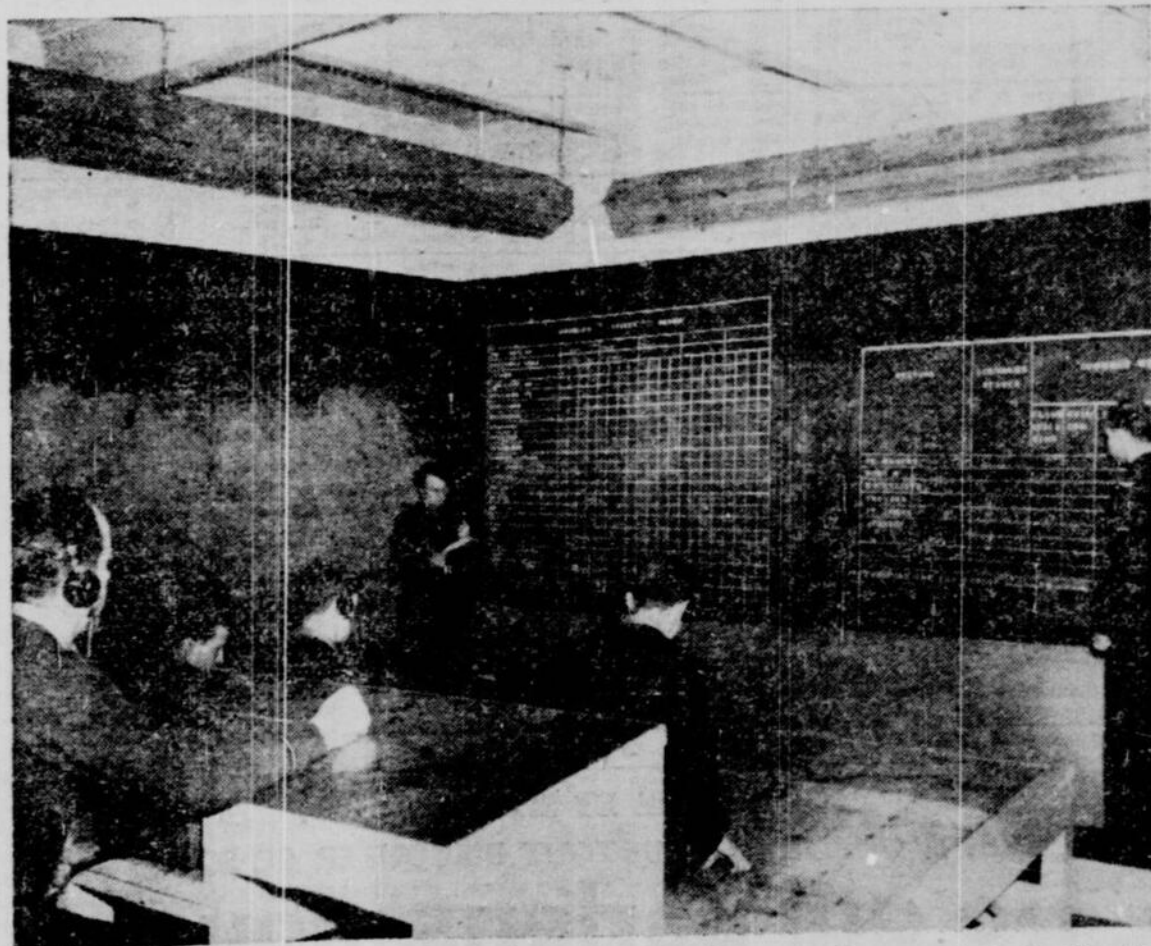
"Le responsable de l'attitude actuelle des éducateurs, c'est le président de la Commission scolaire, — qui, par sa propre attitude toujours adverse et peu sympathique à l'égard des instituteurs nous a poussés à ce geste.

MEDIATEUR

"Depuis lundi matin, notre Archevêque a étudié avec le président de l'Alliance toute la situation. (On se rappellera que samedi, Monseigneur Charbonneau avait fait rencontrer en sa présence une délégation de l'Alliance et de la Commission scolaire).

"Son Excellence vous demande de considérer un engagement qu'il prend à votre égard.

Dans la chambre de contrôle



Advenant une guerre et une attaque possible par air sur Montréal, cette chambre de contrôle situé au centre des opérations de radar du C.A.R.C. à Montréal, deviendrait

très active. Grâce aux appareils de radar situés à différents endroits dans la région métropolitaine, il sera possible de repérer tout avion ou projectile approchant de Montréal. Leur position est immédiate-

ment communiquée à cette chambre de contrôle d'où les ordres sont donnés aux avions de combat ou aux batteries d'infanterie d'aller intercepter l'ennemi.

Capitulation nationaliste

(Suite de la 1ère page)

"DEMEAGEMENT"

Alors que les 460,000,000 Chinois cherchent fébrilement un moyen de mettre fin à la guerre civile qui déchire leur pays, les diplomates étrangers ont été informés que le gouvernement commencerait à quitter Nankin pour se rendre à Canton, dès vendredi. Plusieurs ministères ont déjà envoyé leur personnel de la capitale en danger.

La semaine dernière, Tchiang nommait un comité de trois membres, chargé de rédiger un ordre de cesser le feu. Peu après, le chef communiste Mao Tse-Tung demandait, à la radio, la capitulation sans conditions du gouvernement central, et bouleversait les plans de Tchiang.

Le comité se composait des ministres Chang Chih-Chung, Chang Chun et Chen Li-Fu. On a souvent mentionné Chang Chih-Chung comme étant partisan de la paix. Chang Chun est un ancien premier ministre, et est considéré comme un membre modéré du Kuomintang. Quant à Chen Li-Fu, on le dit de l'extrême-droite, et autrefois grand partisan d'une lutte à finir contre les communistes.

PROGRAMMES VARIÉS POUR PLAIRE À TOUS LES AUDITEURS DE

CHLP

1000 WATTS 1410 AU CADRAN



ARMAND GOULET

ENEZ EN FOULE AU POSTE CHLP DE 8 H. A 8 H. 30 ce soir pour assister à la nouvelle et sensationnelle émission

"Chansons-Express"

avec ARMAND GOULET (expert-chansonnier), MARCEL MARINEAU (animateur), ROMEO MOUSSEAU (réalisateur)

La seule et unique

MUSIQUE de DANSE

Les amateurs de musique de danse voudront bien noter que les ondes de C.H.L.P. leur apportent ce soir une grande variété de MUSIQUE DE DANSE. Ainsi à 10 h. et 11 h. — MONTREAL LA NUIT avec Maurice GAUVIN et Guy DARCY



Lucienne BOYER

10 h. 30—L'HEURE de la DANSE avec Les BROWN et son orchestre 11 h. 30—AU CABARET DANSANT avec Duke ELLINGTON et son orchestre et la chanteuse Lucienne BOYER

Ecoutez demain soir de 8 h. 30 à 9 h. Les Talents du Québec Le défilé de nos amateurs avec ROLAND GIGUERE (maître de cérémonies)

Chansonnettes françaises

La chansonnette française jouit d'une popularité que la guerre n'a pu atténuer. Les grandes voix de Paris nous parviennent sur disques et C.H.L.P. les place quotidiennement en vedette dans plusieurs émissions comme:

FLEURS DE PARIS (tous les après-midi à 3 h. 30)

AU CARREFOUR DE LA CHANSONNETTE (tous les jours de 5 h. à 7 h.)

EN VEDETTE AUJOURD'HUI:

- 5 h. 00—BERNARD HILDA 6 h. 15—JEAN PATART 5 h. 15—JACQUES PILLS 6 h. 30—YVETTE GIRAUD 6 h. 30—RENEE LEBAS 6 h. 00—JEAN-PIERRE DUJAY 6 h. 45—ANDRE VASSUY

L'HEURE FAMILIALE

(tous les soirs à 7 h. sauf le samedi et le dimanche)

L'HEURE FEMININE

deux heures et demie de chansonnettes de midi à 2 h. 30 avec MAURICE GAUVIN

Place Pigalle

recevra ce soir votre visite de 9 h. à 10 h. sous la direction de ce guide éblouissant de fantaisie ANDRE TREICH

Vous y applaudirez les plus grands noms de chansonnette française MAURICE CHEVALIER YVETTE PAULET MARIE JOSE FERNANDEL LYS GAUTY YVES MONTAND et les orchestres Prud'homme et Leclercq

L'OPÉRA

Le programme de musique d'opéra de ce soir de 8 h. 30 à 9 h., préparé et réalisé par Jacques BERTRAND vous apporte ce soir des extraits des œuvres du compositeur

JACQUES OFFENBACH "ORPHEE AUX ENFERS" "LA BELLE HELENE" "BARCAROLLE" "L'APOTHOICAIRE ET LE PERRUQUIER" "LA GRANDE DUCHESSE"

L'animateur du Buffet de la Galité, le Marius des ondes de C.H.L.P.

MARCEL MARINEAU vous dit: "Ecoutez

MON PROGRAMME

demain matin à 9 h. 30

PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO

MERCREDI

Table with columns for time (6-11), station (CHLP, CKAC, CBF, CKVL, CFCF, CBM, CJAD), and program details.

JEUDI

Table with columns for time (6-11), station (CHLP, CKAC, CBF, CKVL, CFCF, CBM, CJAD), and program details.

QU'ON SE LE DISE ET SE LE REPETE!

QU'ON N'OUBLIE PAS SURTOUT D'ECOUTER CE SOIR

"De qui parlons-nous"

DE 7 H. 30 A 8 H.

Il y a \$140 à gagner ce soir à ce programme sportif diffusé avec les animateurs:

ROLAND GIGUERE et JERRY TRUDEL

En marge de l'actualité

Langue négligée

(par Paul de MARTIGNY)

Il fut un temps où, sur le trois-mâts carré de la Nouvelle-Ecosse, le matelot ayant le pied marin et sachant faire une épissure était inscrit au rôle d'équipage à quinze dollars par mois; ou le second d'une goélette de pêche sur les Grands Bancs en touchait à peine cinq de plus. Il fallait avoir servi à la roue et dans le nid de pie, avoir fait sept voyages en Angleterre, avoir doublé deux fois le cap Horn avant de devenir pilote branché.



A cette époque un ouvrier agricole méchait votre jardin pour vingt-cinq sous par jour. Il est vrai que pour cette somme le père Joly, le boucher du village, vous donnait une tête de veau blanche comme neige, avec la langue, la cervelle et les deux yeux, qui sont morceaux de choix; le foie, le coeur, les ris, les rognons, les quatre pattes et la fraise. Le mou était pour la chatte qui n'aurait pu le payer qu'en souris. Alors, le père Joly ne le vendait pas. Qui en voulait n'avait qu'à le prendre: il le donnait.

Du mou de veau, à Paris, pendant la guerre, j'en ai mangé en civet. Mais le cou sur le billot je n'affirmerais pas que c'était du vrai. Chez le tripièr de la rue Vaugirard, à Paris, toujours, à propos de tête de porc, je faillis assister à une histoire. Un client avait refusé la tête de cochon qu'on lui offrait.

—Parce que, dit-il au tripièr, j'aurais l'impression de manger la tienne.

Le tripièr vexé sortit son couteau. Alors je le pria de couper pour moi les deux oreilles de sa tête. Ce fut complet. Je crus que le brave homme allait devenir fou.

—Comment dites-vous ça en anglais, proféra-t-il, la voix sifflante? —Oréjas de puerco!

Hélas, je n'avais pas fait attention. Près de moi il y avait un républicain d'Espagne. Il sortit sa navaja sans un mot. Je battis en retraite. Un feld webel, dans un uniforme de couleur verte se dressa dans le cadre de la porte.

—Seien Si go gutt... Je vous en pris, dis-je.

—Gewis, mein herr! Certainement monsieur...

—Comme les temps ont changé depuis! Les Allemands ne valent plus grand-chose, mais le reste est fort cher.

Qu'est-ce qui a augmenté le plus: le salaire, la denrée alimentaire? Non, ne cherchez pas: c'est l'imprudence des bandits. On en trouve la preuve dans cette dépêche de Tacoma, Etat de Washington, transmise par l'Associated Press. Comme il faisait sa caisse, lundi soir, Harry Klinedinst aperçut un quidam devant lui, arborant un révolver.

—Donne les pépites, murmura-t-il. L'épicièr comprit et comme il est homme d'ordre, il jeta les sous, les pièces blanches et les billets que contenait la caisse, cent dollars en tout, dans le sac où chaque jour il les porte à la banque et le remit au bandit. Mais celui-ci le vida sur le plancher.

—Ce n'est pas la peine, dit-il en faisant la petite bouche, je ne travaille pas pour si peu!

Dégoûté, il prit la porte. Peut-on concevoir une imprudence plus grande? Comment s'y prendre pour faire baisser le caquet des bandits? Reprendre l'apostrophe lancée en

AU ROTARY

Fonds de \$2,000,000 pour la bonne entente internationale

Le Rotary international a recueilli un fonds de plus de \$2,000,000 pour la promotion de la bonne entente internationale, déclarait, ce midi, le gouverneur de district Emmett-J. Roach, de Plattsburgh, N.-Y., au cours d'une causerie qu'il prononçait au déjeuner hebdomadaire du club Rotary de Montréal, au Mont-Royal.

M. Roach a raconté que deux jours avant la mort du fondateur du Rotary, Paul Harris, survenue en janvier 1947, à Chicago, les administrateurs du fonds international ont été voir ce dernier pour lui demander ce qu'il désirait que les membres fassent pour lui. Paul Harris répondit: "Aux Rotariens qui veulent faire quelque chose pour moi, dites-leur qu'il n'y a rien que je désire plus que la bonne entente internationale".

DES BOURSES

Les argents recueillis pour ce fonds sont dépensés de la façon



Emmett-J. ROACH

la plus utilitaire, explique M. Roach. Le Rotary, à la suite de concours institués dans les universités, accorde des bourses à des étudiants pour aller étudier à l'étranger.

"De cette façon, nous croyons que ces jeunes gens, après plusieurs années d'étude dans d'autres pays, reviennent chez eux avec une plus forte compréhension des pays qu'ils ont visités et qu'ils deviendront des dirigeants dans leurs milieux propres".

Les boursiers du Rotary international doivent démontrer d'abord qu'ils ont l'esprit assez ouvert pour comprendre la mentalité des étrangers qu'ils seront appelés à visiter. M. Roach dit que ces bourses ne sont pas considérées comme des récompenses, mais plutôt comme des placements en vue de créer une meilleure entente internationale. L'année dernière, dix-huit bourses ont été ainsi accordées. Cette année, le nombre a été porté à 37.

LA JEUNESSE

M. Roach a dit qu'il a visité tous les clubs de son district et qu'il s'est rendu compte que chaque club avait un bon programme de services sociaux. Il a surtout remarqué que la jeunesse était l'objet de la plus grande attention de la part des clubs et il a encouragé les membres du Rotary de Montréal à continuer de supporter les organisations de protection de la jeunesse comme les scouts, les clubs des 4-H, etc.

Le conférencier a été présenté par l'ancien gouverneur de district William-S. Emery et remercié par le président du club Rotary de Montréal Ed. Whiting.

plein sénat de Rome par Cicéron à Catilina: usque tandem? Traduction libre, jusque à quand les bandits feront-ils trembler les honnêtes gens?

Oui, ce serait très bien, mais la langue de César de nos jours est bien négligée. Les bandits comprendraient-ils? Cicéron lui-même n'y perdrait-il pas son latin?

La grande valeur de la solidarité

QUEBEC, 19 — Invité d'honneur du club Rotary, M. O. A. Trudeau, adjoint du gérant général du service des voyageurs du Canadien National, a choisi pour texte de sa causerie: "La valeur de la solidarité".

"L'homme est devenu humain par association" a dit M. Trudeau, et la famille est la plus petite unité, la première et la plus sacrée des sociétés dans laquelle les hommes passent leur vie. Cependant, la sympathie et l'altruisme ont grandi en même temps que l'évolution sociale et créé des organismes laïques pour la propagation du bien-être général, la correction du mal, le soulagement de la misère et le progrès de l'humanité.

"Parmi ces organismes" fait remarquer M. Trudeau, "les clubs d'entraide, bien que de fondation contemporaine, se placent au premier rang parce qu'ils offrent aux vrais citoyens un magnifique complément à leurs activités religieuses et sociales." S'adressant directement à ses auditeurs, M. Trudeau ajoute: "A quoi tendent vos principes et vos goûts, messieurs? Simplement à ceci: A toujours donner la primauté aux valeurs humaines et d'ordre spirituel sur les valeurs matérielles de la vie, à traiter les autres comme l'on voudrait être traité soi-même, à être propre et honnête en affaires, à être franc et loyal envers ses semblables, bref à bien comprendre et à mettre en pratique ses devoirs de citoyen".

En terminant, M. Trudeau dit que la solidarité est le plus grand don que Dieu ait fait à l'homme, et qu'elle ajoute plus que tout autre chose à notre bonheur.

Futile envolée



On a équipé en vain un avion pour le transport d'urgence de Sudbury, Ont., à Toronto, de Wayne CRANTON, six ans, photographié ci-haut, qui a quand même succombé au mal qui le minait.

A McGill



M. Bertie Charles GARDNER, M.C., président de la Banque de Montréal, vient d'être élu membre du bureau des gouverneurs de l'Université McGill. Il succède ainsi à M. George W. Spinney, récemment décédé.

Hommage de "Look" à M. Saint-Laurent

NEW YORK, 19. — Dans un article consacré au nouveau premier ministre du Canada, la revue new-yorkaise "Look" décrit le T.H. Louis Saint-Laurent comme un homme d'un "talent extraordinaire et d'une honnêteté parfaite" et ajoute qu'il va continuer la mise en application du programme de son prédécesseur, spécialement en ce qui concerne les relations de bonne amitié qui existent entre le Canada et les Etats-Unis.

"Look" dit qu'on ne prévoit aucun changement dans la politique internationale du Canada et que le gouvernement continuera, sous son nouveau chef, à se poser en adversaire du totalitarisme.

Interrogé sur la possibilité de concilier les deux philosophies, celle du totalitarisme et celle de la démocratie, M. Saint-Laurent a déclaré: "Je ne pense pas que vous puissiez donner le nom de philosophie, dans son sens le meilleur, au totalitarisme, quelle que soit la forme sous laquelle il se présente. Une philosophie sous-entend le respect des principes immuables. Le totalitarisme me semble demeurer dans le domaine, dénué de principe, de la technique pour garder et étendre son pouvoir. Appeler le totalitarisme une philosophie, c'est prendre une méthode pour des principes".

C'est cet esprit qui animera le Canada aux jours difficiles que connaîtra dans un avenir prochain l'O.N.U., conclut "Look".

Trains spéciaux pour l'"Aquitania"

Cinquante et un wagons-lits, huit wagons-salons et un certain nombre de voitures entrèrent dans la composition des quatre trains spéciaux que le Canadien National mettra à la disposition des quelque 1,400 passagers attendus à Halifax, lundi prochain, à bord de l'"Aquitania".

D'après M. E. Duke, agent général du service des voyageurs du Canadien National, en charge du trafic européen, ces trains spéciaux seront dirigés vers Montréal, Toronto et Winnipeg avec 117 passagers pour le Québec, 748 pour l'Ontario, 375 pour l'ouest canadien et 164 pour divers centres des Etats-Unis.

Ces quatre spéciaux a ajouté M. Duke font partie d'un groupe de onze qui quitteront Halifax au cours du mois de janvier pour transporter en divers endroits du pays les passagers du Gripsholm, du Sobieski et des deux navires de personnes déplacées, le Marine Juniper et le Scythia, attendus dans ce port de l'Atlantique.

Le coin des

BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Quand ils sont vulnérables, les bridgeurs d'expérience ne font de relance au palier de deux levées que s'ils tiennent une belle couleur et quelque force d'honneurs à côté. Ces joueurs se protègent ainsi contre les chutes qui pourraient devenir onéreuses s'ils sont contrés. Aussi, le partenaire du joueur qui a relancé peut-il inviter à la manche s'il tient lui-même quelque force d'honneur. Cette donne renferme un exemple de manche demandée malgré une déclaration d'ouverture adverse, grâce à la connaissance qu'avait Sud du jeu de son associé.

Donneur: Ouest.

Tous vulnérables.

Nord			
♠	D 10 5		
♥	9 3		
♦	A R V 9 8 3		
♣	R 3		
Ouest			
♠	A R V		Est
♥	A V 8 5 2	♥	7 6 3
♦	D 5	♦	7 6 4
♣	10 5 2	♣	10 6 2
Sud			
♠	9 8 4 2		
♥	R D 10		
♦	7 4		
♣	A 7 6 4		

Les déclarations:

Ouest	Nord	Est	Sud
1 ♥	2 ♦	3 SA	2 SA
3 SA	3 SA	3 SA	3 SA

La plupart des Nord annoncèrent 2-carreaux quand cette donne fut jouée en tournoi et la plupart firent dix levées à cette couleur quand Sud n'osa parler. A deux tables Sud annonça qu'il tenait les coeurs adverses et quelque force d'honneur à côté en disant 2-sans asout après la relance à carreau de son partenaire. Nord porta alors le contrat à la manche. A l'une de ces deux tables, Sud remporta dix levées; à l'autre il n'en fit que neuf. Ces deux équipes obtinrent ainsi une très belle marque.

Ce monument ne sera pas touché

OTTAWA, 19. (D.N.C.) — L'expropriation du couvent des servantes de Jésus-Marie, rue Laurier à Hull, vient d'être levée. C'est ce que nous avons appris aujourd'hui du bureau d'enregistrement de Hull ou un avis à cet effet a été enregistré dernièrement. Les religieuses de ce cloître regurent leur avis d'expropriation en 1946. On avait déjà entamé des procédures judiciaires et les religieuses cherchaient un autre site. Mais à la grande satisfaction de tous ce magnifique cloître ne sera pas touché par le plan d'embellissement de la capitale.

Le cas de la compagnie Woods, édifice voisin du couvent, vient à peine d'être réglé en cour de l'échiquier à Ottawa, et on s'attendait à ce que le sort des servantes soit réglé de la même façon.

On ignore encore les raisons qui ont poussé les autorités à lever l'expropriation sur ce cloître mais il y a lieu de croire qu'en rendant public son plan d'embellissement, l'urbaniste Jacques Greber recommandait que le couvent des servantes de Jésus-Marie qui est réellement un beau monument ne soit pas touché.

FLORIDE

18 JOURS \$198.00

Transport, hôtel, tours à New-York et Miami, excursion à Key-West, Marine Studios. Pour \$239.00 séjour 48 heures à La Havane.

*Compagnons fournis aux messieurs et dames. *Séjour strictement réservés. *Il reste encore 9 bons sièges.
2e départ 22 janvier
Renseignement et inscription
TOURISTAIDE INC.
Ch. 5, Hôtel Windsor, Montréal
MA. 8035

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Andit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 Est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée; O. L. Bourque, Secrétaire-Trésorier. Téléphone: L'Ancester 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENT

Edition quotidienne, Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois .. 2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, 1 an .. 6.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, 6 mois .. 3.00
Edition du dimanche, Canada, 1 an ... 5.00
Edition du dimanche, Etats-Unis, 1 an .. 5.00

REPRESENTANTS

Toronto, Ont.: Hugh Rose, chambre 201, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda, Téléphone: Egan 1916.
Etats-Unis: Ralph P. Mulligan, 441 Lexington Avenue, New-York.

MONTREAL, 19 JANVIER 1949

La fin de la grève

La population montréalaise se réjouira d'apprendre que la grève des instituteurs prend fin et que le différend qui l'avait provoquée va trouver une solution satisfaisante pour les intéressés. Le public doit une dette de reconnaissance à Son Excellence Mgr Charbonneau et au comité de citoyens dont les bons offices ont obtenu la cessation de la grève et garantissent l'adoption d'un arrangement qui assurera la continuation de l'enseignement. L'adoption par les instituteurs de cette entreprise démontre leurs bonnes dispositions, auxquelles correspondent, on peut le présumer, celles de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. L'important, c'est que toutes les écoles fonctionnent au plus tôt sans tarder.

Des négociations vont maintenant s'engager pour donner une solution concrète au différend qui prend fin. Il est important que ces pourparlers se poursuivent en toute sérénité, sans arrière-pensée, de part et d'autre, de récriminations et de sanctions. A cette condition seule pourra-t-on donner pour l'avenir des bases solides et permanentes à la collaboration indispensable qui doit exister entre le personnel enseignant et l'autorité qui le dirige.

La session provinciale

Aujourd'hui s'ouvre la première session d'un nouveau parlement provincial à Québec. Pareil événement ne manque jamais de signification et doit retenir toute l'attention du public, dont les intérêts et le bien-être sont étroitement assujettis à l'action législative du parlement. Les deux Chambres se réunissent cette année dans des circonstances particulières qui découlent du résultat des dernières élections provinciales et qui ne manqueront pas d'influer sur le ton et la marche des débats. Raison de plus pour suivre attentivement ces délibérations de nos législateurs. En effet, une opinion publique éclairée est indispensable au maintien d'une bonne administration gouvernementale. Suivant son habitude, la Patrie suivra assidûment les débats et en publiera chaque jour une relation impartiale, propre à renseigner complètement ses lecteurs.

L'oeuvre des universités

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

Une phrase, entre bien d'autres, est à retenir, dans l'allocution que prononçait ces jours-ci, au Club Canadien, le ministre provincial du Commerce, M. Beaulieu: c'est celle où il demandait à son auditoire d'hommes d'affaires de donner leur appui constant aux universités dans leur œuvre de formation des techniciens. M. Beaulieu motivait ce conseil en rappelant le progrès industriel que notre province a connu ces dernières années et en évoquant l'expansion que promet d'apporter, dans ce domaine, l'exploitation systématique de nos ressources naturelles, particulièrement notre potentiel minier et hydro-électrique.

Cette expansion agrandira le champ

d'action de la technique industrielle, où nos économistes n'ont cessé de recommander à nos jeunes gens de prendre la place qui leur revient. Les emplois se multiplieront, ouvrant de nouvelles carrières aux élèves de nos universités. Celles-ci n'ont pas été inférieures à leur tâche, dans le passé, mais l'avenir leur réserve une action encore plus ample et plus diversifiée et, pour l'exercer efficacement, elles auront besoin de l'appui de l'opinion publique.

Certes, au lendemain de campagnes de souscription comme celles qui viennent de doter si généreusement l'Université de Montréal, l'Université McGill et l'Université Laval, on aurait mauvaise grâce à déplorer l'apathie du public à l'égard de l'œuvre universitaire, et tel n'était pas le sens des propos du ministre du Commerce. Ses recommandations ne sont toutefois pas superflues, car elles nous exhortent opportunément à donner notre adhésion morale autant que notre appui matériel à l'enseignement universitaire, à y voir un puissant levier de progrès et le principal instrument de formation et d'essor intellectuel sur lequel notre peuple doit compter pour accomplir sa destinée.

Dans la chaire de Notre-Dame

par Henri DUFRESNE

Selon une pieuse tradition, le prédicateur de la station quadragésimale à Notre-Dame, cette année, sera un des plus illustres représentants de la chaire française. C'est un fils de saint François, le Père Frédéric-Marie Bergounioux, de la belle province Saint-Louis d'Anjou (Aquitaine), d'où sont originaires sans doute plusieurs familles canadiennes, qui portera la parole sacrée dans ce temple majestueux qui garde encore l'écho des plus éloquentes voix de France. Le Père Bergounioux est non seulement un orateur brillant, qui se consacre depuis près de vingt ans à la prédication, mais aussi un géologue réputé. A noter aussi que cet apôtre de la paix chrétienne est un patriote ardent à qui son héroïsme a valu, pendant la dernière guerre, deux citations à l'ordre du jour. C'est cet apôtre, ce soldat, ce savant qui contribuera à perpétuer, dans la chaire la plus illustre du Canada français, la grande et noble tradition de la prédication du carême par des prêtres de France. Nous devons en rendre grâce aux Messieurs de Saint-Sulpice.

C'est une des traditions auxquelles notre peuple tient le plus; nous disons *notre peuple* parce que Notre-Dame est plus que l'église de la Paroisse: c'est l'église mère ou l'église-patronne de tout le Canada français. Avec la marée montante du matérialisme américain, il importe plus que jamais de resserrer nos liens avec la France, terre spirituelle. C'est la France qui est encore le grand réservoir de l'Eglise missionnaire. Seule la Nouvelle-France pourrait songer à lui disputer ce titre. Puis, à l'heure où notre ancienne mère patrie est encore sous l'épreuve, en butte à des problèmes économiques et politiques angoissants, mais toujours confiante en sa destinée, ne convient-il pas que nous témoignions à ses messagers les plus dignes notre agissante sympathie? C'est la voix de France, — cette voix qui fut aussi celle de Jeanne d'Arc, — que nous entendrons à Notre-Dame pendant la station quadragésimale. Cette voix, elle nous dira que nous avons bien mérité de la France par notre fidélité, et que nous garderons intacte, pure, notre foi en tant que nous édifierons notre vie sur la base des traditions ancestrales. Mais une foi solide. Mais une piété ardente, appliquée tout entière à son objet, comme celle qui nous émeut si profondément dans les églises de France. Car ce n'est pas tant le nombre qui compte, mais la qualité, et nulle part au monde on ne sait mieux prier qu'en France.

Au très distingué messager de la France catholique, au très éloquent fils de saint François, comme au vaillant soldat qui a su défendre ce trésor spirituel qu'est la patrie française, nous souhaitons d'avance la plus cordiale bienvenue.

Le paradis perdu

Comme on le prévoyait, des centaines de Yougoslaves qui avaient quitté la terre libre du Canada pour retourner dans leur pays, sont cruellement déçus. Nombre d'entre eux ne se gênent pas pour dire qu'ils sont *extrêmement malheureux*. Sur la foi de la propagande communiste (Tito n'était pas en froid alors avec Staline, ou l'est-il réellement?), ils avaient cru y trouver un paradis. Ils étaient pourtant de ceux-là mêmes qui pestaient contre ces *infâmes capitalistes* du Canada et des Etats-Unis. Ils regrettent amèrement aujourd'hui d'avoir renié leur patrie adoptive et ils veulent revenir. Mais revenir n'est pas aussi facile que partir. Le très honorable Louis Saint-Laurent, alors ministre des Affaires extérieures, avait eu soin pourtant de les mettre en garde, sans équivoque. « J'étais fou, » a dit un de ces rapatriés. Le Canada est prêt à recevoir un certain nombre d'entre eux et il a déjà commencé à accueillir ces *enfants prodiges*, mais ceux qui ont maintenant perdu leur citoyenneté canadienne devront faire de nouvelles demandes d'admission comme tout nouvel immigrant et rien ne garantit que ces demandes seront agréées. Reste à savoir si le gouvernement yougoslave les laissera tous partir ou même s'il permettra au plus grand nombre de reprendre la route du Canada.

Une dépêche rapporte que le nombre de ces Yougoslaves rapatriés du Canada et mécontents de leur sort est si considérable qu'ils se sont formés en association et, qu'à chaque assemblée, les membres se donnent à tour de rôle un coup de marteau symbolique sur la tête. On le ferait à moins. C'est là un nouveau témoignage que la vie n'est pas gaie derrière le rideau de fer, même là où la main de Staline semble le moins lourde.

Communisme et patriotisme

par Alonzo CINQ-MARS

Un vrai communiste doit faire passer son parti avant son pays. Pour avoir voulu ignorer cette discipline de son parti, un communiste français de marque vient d'être désavoué par ses chefs politiques. M. Frédéric Joliot-Curie, chef du laboratoire des recherches atomiques du gouvernement français, est un grand savant qui a épousé la fille de M. et Mme Pierre Curie, codécouvreurs du radium. A l'exemple de ces derniers, M. et Mme Joliot-Curie poursuivent en collaboration leurs travaux scientifiques avec un succès qui leur vaut l'admiration universelle.

Ces deux savants se sont spécialisés dans la science nucléaire. Dès avant la dernière guerre, ils avaient été parmi les premiers à expérimenter la fission de l'atome et ils avaient entrevu l'énergie formidable qu'on peut en tirer. Durant la guerre, c'est dans la clandestinité qu'ils travaillèrent. Aussi, après la libération, le gouvernement français confia-t-il à M. Joliot-Curie la direction des recherches dans le domaine nucléaire.

Ce n'est pas sans quelque appréhension que, dans certains milieux du monde occidental, on constatait que cette tâche était confiée à un homme qui ne cachait nullement ses attaches communistes. On se demandait s'il était prudent de laisser un tel atout entre les mains d'un homme appartenant à un parti qui veut être international avant tout et à tout prix, et l'on craignait que les découvertes françaises en science nucléaire pussent être révélées à la nation étrangère où se concentre la direction du communisme international. C'était mal connaître le grand Français qu'est Frédéric Joliot-Curie.

Il y a quelques jours, on inaugurerait

la première pile atomique fabriquée en France et qui doit être mise au service pacifique de l'industrie plutôt qu'à celui de la guerre. Au cours de la cérémonie, M. Joliot-Curie avait déclaré en public: « Un communiste français ou tout autre citoyen français qui vient en possession d'un renseignement secret pendant qu'il est à l'emploi de l'Etat n'a pas le droit de le révéler à une puissance étrangère. Ce serait de la trahison ». Dans cette même circonstance, il déclara aussi à des journalistes qu'il quitterait les rangs du parti communiste si jamais ce dernier venait à lui ordonner de révéler de tels secrets à une puissance étrangère.

Il n'en fallait pas davantage pour soulever l'ire des dirigeants du parti communiste français. Le journal *France-Soir*, un des principaux organes rouges de France, vient d'annoncer que M. Joliot-Curie a été désavoué par le parti communiste. Cette nouvelle n'a été confirmée ni par les quartiers généraux du parti communiste français ni par M. Joliot-Curie, mais un tel désaveu est bien conforme à la politique du P.C. Que M. Joliot-Curie ait été condamné publiquement par ses chefs politiques ou qu'il ne l'ait pas encore été, il n'en est pas moins vrai que sa conduite en cette circonstance est contraire aux principes marxistes et il y a lieu de croire que le savant communiste est en disgrâce.

Une situation analogue à celle dans laquelle se trouve aujourd'hui placé M. Joliot-Curie a été jadis exposée d'une façon prophétique dans un drame empoignant d'Henri Lavedan intitulé *Servir*, qui fut joué à Paris quelque temps avant la première guerre mondiale. L'auteur mettait en scène un jeune savant français qui avait découvert un explosif d'une puissance sans égale. Fils d'un patriote intransigent, il s'était laissé gagner par les idées marxistes et ne voulait pas faire bénéficier son pays de sa découverte. Il avait même refusé de se rendre aux objurgations de son père qui avait été par accident témoin de l'expérimentation du terrible explosif et qui le suppliait de livrer son secret à l'Etat. Survint une menace de guerre, et le jeune homme, en face du danger que courait son pays, se souvint enfin qu'il était français et livra son secret aux autorités françaises pour sauver sa patrie.

M. Joliot-Curie appartient à cette catégorie de Français qui, tout en étant communistes, ne veulent pas oublier qu'ils sont français d'abord.

Certains jours
La pêche sur les bancs de Terre-Neuve

naux se sont faits l'écho de rumeurs suivant lesquelles les ressources en poisson des eaux proches de Terre-Neuve et du Canada risqueraient d'être appauvries par suite de la présence sur les lieux de pêches de flottilles de plus en plus importantes de chalutiers étrangers et notamment français. D'une enquête qui vient d'être faite, il résulte que de telles affirmations sont très exagérées, tout au moins en ce qui concerne la flotte de pêche battant pavillon français. Bien loin d'augmenter, le nombre des bateaux de pêche français en activité dans la région considérée est au contraire en diminution sensible par rapport au chiffre d'avant la guerre. Cette flotte a en effet, comme toute la marine marchande française, subi des pertes énormes du fait de la guerre et de l'occupation allemande. Dans l'ensemble l'activité des bateaux de pêche français dans l'Atlantique Nord-Ouest se trouve actuellement réduite de moitié par rapport à ce qu'elle était avant-guerre.

Les mots qui vivent

— Ne nous laissons jamais de jeter sur notre route des semences de bienveillance et de sympathie. Sans doute, il s'en perdra beaucoup, mais s'il en est une qui lève, elle embauvera notre chemin et réjouira nos cœurs.

Madame Satchine.

MISE AU POINT

Devant le grève faite par l'Alliance des Professeurs Catholiques de Montréal uniquement parce que celle-ci refuse d'accepter, pour l'année scolaire 1948-1949, les maxima de traitements fixés par la sentence arbitrale pour l'année scolaire 1947-1948, LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL croit utile de faire une mise au point, permettant au public de se former une opinion.

Après au plus 12 ans de service pour les hommes, ce maximum est actuellement de \$3,200; et pour les femmes de \$2,100. Il est à remarquer que ce maximum, atteint après au plus 12 ans de service, n'est en réalité qu'un minimum de traitements puisque les membres laïques du corps enseignant ont la possibilité d'améliorer leur situation en se présentant aux examens de promotion prévus par les règlements de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal; et que la sentence arbitrale du 27 août 1948 prévoit le paiement d'un supplément de \$100 aux institutrices et instituteurs laïques, porteurs d'un baccalauréat ès arts, ès sciences ou en pédagogie.

POSSIBILITES D'AUGMENTATION

Tenant compte de ce qui précède, les titulaires peuvent donc obtenir les salaires suivants:

TITULAIRES PORTEURS D'UN DEGRE

HOMMES	FEMMES
1 ^{ère} à 6 ^{ième} années ----- \$3,300	1 ^{ère} à 6 ^{ième} années ----- \$2,200
7 ^{ième} année — \$100. de plus ---- \$3,400	7 ^{ième} année — \$100. de plus ---- \$2,300
8 ^{ième} année — \$200. de plus ---- \$3,600	8 ^{ième} année — \$100. de plus ---- \$2,400
9 ^{ième} année — \$100. de plus ---- \$3,700	9 ^{ième} année — \$100. de plus ---- \$2,500
10 ^{ième} année — \$200. de plus ---- \$3,900	10 ^{ième} année — \$100. de plus ---- \$2,600

Les traitements peuvent ensuite aller de \$3,900 à \$4,700, lorsque, par voie de concours, les intéressés sont nommés aux différents postes de direction d'une école. Pour les femmes, le barème pour la même catégorie va de \$2,600 à \$3,200.

A TITRE DOCUMENTAIRE

Voici quelques précisions sur le nombre des institutrices laïques qui ont touché un salaire de \$3,200 ou plus pour l'année 1947-1948 (suppléments compris); et pour les femmes, un salaire de \$2,100 ou plus (suppléments compris):

HOMMES	FEMMES
272 instituteurs laïques ont touché un salaire de ----- \$3,200	419 institutrices laïques ont touché un salaire de ----- \$2,100
385 autres ont gagné entre \$3,201 et \$3,900	135 autres ont gagné entre \$2,101 et \$2,600
57 ont touché de ----- \$3,901 à \$4,600	20 ont touché de ----- \$2,601 à \$3,100
DONC, 714 INSTITUTEURS LAIQUES SUR 898 ONT TOUCHE UN SALAIRE DE \$3,200 OU PLUS	DONC, 574 INSTITUTRICES LAIQUES SUR 1,070 ONT TOUCHE UN SALAIRE DE \$2,100 OU PLUS

BENEFICES ADDITIONNELS

FONDS DE PENSION — L'instituteur peut bénéficier de sa pension après 20 ans de contribution et lorsqu'il a atteint 60 ans d'âge.

L'institutrice peut bénéficier de sa pension après 20 ans de contribution et lorsqu'elle a atteint 56 ans d'âge.

Dans le cas d'incapacité physique d'enseigner, l'instituteur ou l'institutrice peut obtenir sa pension après 20 ans de contribution, nonobstant l'âge.

Une pension est aussi payée à la veuve de l'instituteur ou à ses dépendants.

Tout en tenant compte des contributions versées par les instituteurs et les institutrices, le paiement de ces pensions n'est rendu possible que grâce à une subvention importante versée par le GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

FONDS DE DOTATION — Ce fonds est constitué au moyen d'une contribution de 1% du traitement réellement touché par l'instituteur ou l'institutrice. La Commission verse une somme égale et assume le coût des intérêts.

Si l'instituteur ou l'institutrice quitte avant 5 ans de participation, il ou elle reçoit le remboursement de sa mise personnelle et de sa propre quote-part des intérêts.

Si l'instituteur ou l'institutrice quitte après plus de 5 ans de participation, il ou elle reçoit toute la somme accumulée au crédit de son compte, y compris la contribution entière de la Commission.

ASSURANCE-VIE COLLECTIVE — Le maximum du capital de l'assurance a été établi à \$5,000 pour les instituteurs; les institutrices ont droit au capital de \$1,000.

La Commission contribue pour les 3/10 au paiement de la prime.

Si l'instituteur ou l'institutrice quitte après 10 ans de service, pour cause de maladie, après 20 ans de service ou après avoir atteint l'âge de 56 ans, il ou elle conserve son assurance-vie et la Commission continue à assumer les 3/10 de la prime.

PERFECTIONNEMENT DES PROFESSEURS — Afin de promouvoir le perfectionnement intellectuel et pédagogique de son personnel enseignant laïque, la Commission accorde un congé de deux mois, avec

traitement, aux instituteurs et aux institutrices qui préparent un diplôme pédagogique universitaire, ou son équivalence.

TRAITEMENT EN MALADIE — Un plan très élaboré et très intéressant, appelé BANQUE DE CONGE EN MALADIE, permet à l'instituteur et à l'institutrice d'accumuler des jours de congé en maladie et, de ce fait, d'éviter ou de diminuer une perte de salaire possible en raison d'absence pour cause de maladie.

D'après ce plan, l'instituteur ou l'institutrice peut accumuler jusqu'à 150 jours de congé en maladie (jours ouvrables).

Des congés avec traitement, variant de 1 à 5 jours ouvrables, sont aussi accordés dans le cas d'événements tels que: naissance, mariage, décès, etc. Le fonctionnement de ce plan de SECURITE SOCIALE représente une dépense considérable assumée entièrement par la COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL.

EN CAS DE DECES — La Commission accorde aux héritiers légaux de l'instituteur marié une indemnité équivalente aux 4/10 du traitement annuel du décédé.

Aux héritiers légaux de l'instituteur ou de l'institutrice célibataire, la Commission accorde une indemnité équivalente à 1/10 du traitement annuel du décédé.

CACHETS SPECIAUX — La carrière de l'enseignement permet à l'instituteur ou à l'institutrice d'être rémunéré pour certains travaux supplémentaires, à savoir:

- La surveillance de l'étude à l'école.
- L'enseignement du chant et du solfège.
- L'enseignement de la dactylographie.
- L'enseignement de la culture physique.

NOMBRE DE JOURS EN CLASSE — Les jours de classe déterminés par le Comité Catholique du Département de l'Instruction Publique varient entre 183 et 192 jours, au maximum.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

Montréal, le 18 janvier 1949.

Cette annonce est publiée par la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, dans le seul but de mettre le public au courant de la situation actuelle.

LE ROYAUME des Femmes

Réponse à TOUS

Q.—Il y a quelques années, sur le conseil de mes parents, j'ai cessé de voir un jeune homme qui me plaisait beaucoup. Je n'avais alors que seize ans. Or, dernièrement, j'ai revu par hasard cet ami. Je sais qu'il voudrait reprendre nos relations, mais comme mes parents s'y opposent encore, je me demande ce que je dois faire. J'ai raison de croire que ce garçon est honnête et respectable.

JULIETTE

R.—Comme vous aurez bientôt vingt ans révolus, il me semble que vos parents peuvent sans hésitation vous permettre de recevoir ce jeune homme et d'accepter quelques sorties en sa compagnie. Cela vous permettra de le comparer aux autres garçons que vous avez rencontrés dans l'interval, et de fixer votre choix, s'il y a lieu.

Continuez d'accepter les amabilités des autres jeunes gens, et si les circonstances veulent que vous vous retrouviez en présence de votre inconstant soupirant, vous pourrez en profiter pour lui demander simplement les raisons de sa façon d'agir à votre égard. L'avenir vous apportera probablement d'heureuses surprises qui vous feront oublier ces désenchantements passagers expérimentés quasi fatalement par ceux qui s'acheminent dans les sentiers de l'amour.

Q.—Comment m'y prendre pour nettoyer des souliers de suède noir?

FERUE D'ELEGANCE

R.—Certains souliers de suède sont lavables. Pour les autres, vous trouverez d'excellents produits sur le marché. On passe le suède au papier d'émeri pour lui redonner sa matité. Une brosse dure a le même effet.

Q.—Les pores de la peau de ma figure sont ouverts et j'aimerais savoir quoi faire pour que cela revienne à la normale?

DIX-HUIT ANS

R.—Des massages fréquents préviendront l'apparition de nouvelles rides et amélioreront l'apparence de votre épiderme. On conseille d'effectuer le démaquillage avec un lait végétal pour empêcher la dilatation des pores. On applique ensuite une bonne crème astringente pour peau grasse.

Q.—Quelle différence y a-t-il entre un sanatorium et un préventorium?

CURIEUSE

R.—Le sanatorium est un établissement de cure, proprement dit, où toute la thérapeutique est mise en oeuvre: cure alimentaire, cure solaire, cure de plein air, médication, tandis que le préventorium ne s'occupe que du traitement préventif. Le premier est pour les malades déclarés, le second pour les sujets prédisposés à contracter les maladies pulmonaires.

Une lectrice:

Il est reconnu comme excellent pour la croissance de couper de temps à autre le bout des cheveux. On conseille cependant de ne pas utiliser les ciseaux, mais de pratiquer une coupe inégale à l'aide d'un rasoir. Je vous suggère de consulter un coiffeur qui vous dira ce qui convient le mieux pour vivifier votre chevelure.

Annie

Sécurité au travail

FARNHAM, 19. — (D.N.C.) — Plus de soixante patrons et contremaîtres assistaient, hier, à la première séance du congrès de deux jours qui se tient ici, touchant la sécurité industrielle. La séance était sous la présidence de M. A.-G. Pryde, et les conférenciers de la journée d'hier étaient l'hon. C.-J. Arcand, ancien ministre du travail à Québec, et Paul-A. Cooke. Tous les deux étaient délégués de l'Association de prévention des accidents du travail.

Industrie naissante aux Etats-Unis



Depuis que le sino-américain James Leong a lancé l'industrie du ver à soie en Amérique, avec les vers qui se nourrissent à même les mûriers, dans la cour de sa demeure, à Los Angeles, des manufacturiers étudient la possibilité de produire de la soie naturelle aux Etats-Unis. MARY YOUNG pose ici avec un écheveau de soie brute, revêtue d'un costume semblable à celui que portait Si-Ling Chi, l'impératrice qui inaugura l'industrie de la soie en Chine, il y a plus de cinq mille ans.

Supervielle ou le poète qui allie l'imaginaire au réel

"Il y a bien des façons d'aimer un écrivain mais pas de plus sincères que de le lire d'abord et d'en parler beaucoup et d'en parler souvent". C'est en ces termes que M. René Garnau, licencié ès lettres de l'université de Paris et membre de la Société Royale du Canada résumait son admiration à l'égard de Jules Supervielle, devant les membres de la Société d'Etude et de Conférences, mardi après-midi, à l'hôtel Windsor.

Après avoir souligné que Supervielle est avant tout le classique de notre cœur, il démontra comment cet écrivain, tout à la fois poète, conteur et romancier, se distingue des classiques du grand siècle: pauvre sujet de biographie, il semble réfractaire à toute analyse. Né en Uruguay, il fait partie d'une famille de banquiers et compte maintenant un peu plus de soixante ans.

LE POÈTE

Supervielle accepte le monde comme il est mais cherche à aller au-delà de cette acceptation et se maintient sur un plan particulièrement sensible et humain. Trop près des êtres pour atteindre à la métaphysique, il se montre aussi grand poète dans ses contes que dans ses romans.

Le lyrisme de Supervielle lui vient des choses et de son fond personnel. Il ne peut pas faire de son moi un sujet de confrontation, un appareil d'analyse; la matière de son lyrisme est aux dimensions du monde, ses thèmes, cosmiques et intérieurs. De son cœur au monde et du monde à son cœur, telle est la trajectoire de son inspiration. Il en résulte une poésie empreinte de renouveau, de fraîcheur.

Parlant de l'amitié du poète pour



Mile RAYMONDE PRIMEAU fait partie de l'organisation du Bal des Disciples de Gallien qui aura lieu samedi, le 29 janvier prochain, au Windsor.

les animaux, le conférencier dit que celui-ci leur donne, dans ses contes, des rôles importants. Supervielle va au cœur de la vie animale, végétale et sensible. Il rapporte l'univers net comme au premier jour. Il possède un oeil qui sait réfléchir, une intelligence qui ne s'impose pas aux choses.

LE ROMANCIER

M. Garneau analyse ensuite deux des trois romans de Supervielle: "Le Voleur d'Enfants", "Le Survivant" et "L'Homme de la Pampa". Dans "Le Voleur d'Enfants", publié en 1926, l'intrigue n'est qu'une armature où les éléments ne tiennent aucune place. L'auteur s'embarrasse peu au contigu et justifie les situations avec facilité. On y trouve la première manifestation de son tempérament, de son caractère exceptionnel. Son second roman "Le Survivant", publié en 1929, se rattache au précédent. Il s'y livre à des descriptions de la pampa uruguayenne qui lui permettent de déployer ses qualités imaginatives. Il dévoile sa tendresse inquiète envers les choses et les animaux. A l'encontre des autres romans, le trame continue, où on décèle un ordre, un arrangement, une interprétation et une certaine dose de réalisme, ceux de Supervielle naviguent sur les frontières de l'imaginaire et du réel, posture faite de faiblesse et de charme.

LE CONTEUR

Supervielle a écrit plus de 25 contes, tous des chefs-d'œuvre d'émotion, de virtuosité et de style. Selon M. Garneau tous les autres conteurs, même Charles Perrault, Charles Nodier et Villiers de l'Isle-Adam. Entre Perrault et Supervielle, il y a eu une évolution, une révolution, une phase d'imagination et de sensibilité. Ce dernier utilise une nouvelle formule où l'intelligence a pris une sorte de prééminence sur la raison. Il peut être considéré comme un Perrault pour grandes personnes; ses personnages sont plus tendres, plus doux.

Le conférencier énumère les trois recueils de contes de Supervielle: "L'Enfant de la Haute Mer", publié en 1931; "L'Arche de Noé", en 1938 et "Le Petit Bois", en 1942. Dans "Le Petit Bois", l'auteur s'inspire de la mythologie qu'il interprète avec une certaine liberté pour retomber ensuite dans l'authenticité.

Les contes de l'"Arche de Noé"

Pour les Gourmets

ROTI DE CHEZ-NOUS

- 2 livres de côte de lard
- 1 oignon
- 1-2 tasse de céleri
- 4 c. à soupe de beurre
- 2 tasses d'eau
- Persil
- 1 pincée de poivre
- 1 filet de bœuf de 2 livres
- 1-2 poireau
- 2 carottes coupées en dés
- 5 c. à soupe de suif fondu
- 1 c. à thé de moutarde en poudre
- 2 c. à soupe de sel.

MODE DE PREPARATION

Assembler le lard et le bœuf, les attacher pour leur donner la forme d'un rôti roulé. Mettre dans une rôtissoire de manière à ce que le lard soit dessous pour la première heure de cuisson. Ajouter les légumes, le beurre et le suif sur le bœuf. Ajouter sel et poivre. Saupoudrer de moutarde. Ajouter une tasse d'eau. Couvrir et frire au four vif.

Au bout de 25 minutes, enlever le couvercle, arroser souvent. Laisser bien cuir. Placer au chaud. Piler les légumes, ajouter la deuxième tasse d'eau. Laisser mijoter 10 à 12 minutes. Verser dans une passoire fine. Décorer chaque couvert de persil.

HARICOTS BLANCS NOUVEAUX AU JUS

Faites cuire à l'eau bouillante des haricots blancs fraîchement écossés, salez et laissez bouillir à grand feu. Lorsqu'ils sont cuits, retirez-les et égouttez-les. Mettez du beurre dans une casserole ou un peu de bonne graisse, faites-y roussir une cuillerée de farine et ajoutez les haricots. Lorsqu'ils sont revenus un instant, versez un peu de bon bouillon ou de bon jus, salez, poivrez et faites bouillir un quart d'heure avant de servir très chaud.

sont de l'invention à l'état pur. Leur féerie est d'ordre psychologique plutôt que matériel. Dans "Le Bœuf et l'Âne de la Crèche", on se sent en complicité avec l'auteur; avec habileté il humanise ces animaux et les fait glisser doucement des sensations aux sentiments, de l'instinct à l'intelligence. On y note une grande justesse d'observation et une grande précision d'expression.

Dans "L'Enfant de la Haute Mer", les personnages évoluent sur un fond mi-féerique, mi-réel. Leur subsistance, faite d'illusion, se résorbe quand on leur demande leurs cartes d'identité.

APPRECIATION

Devant certains contes de Supervielle, on pense aux sculpteurs du 12e siècle, aux maîtres du contrepoint qui savent entremêler le réel et l'imaginaire. Cet écrivain ressuscite un monde oublié et son lyrisme fait le rapport entre son cœur et le reste du monde. Il rétablit l'équilibre entre l'imaginaire

Chaud laitage



PATRON No 689 — A cette époque-ci de l'année, le jeune garçon appréciera sûrement ces gants de laine confectionnés à la main. Vous les réussirez en peu de temps et serez enchantés de leur apparence. Commencez-les dès maintenant.

LE PATRON No 689 comprend les indications pour les grandeurs: petite, moyenne et large.

Pour obtenir les patrons de La "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout: à Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.

et le réel, corrigé l'un par l'autre, revu l'un par l'autre.

De ses contes, on tire toujours une morale: toutes les situations malheureuses de ce monde finissent par s'arranger dans les sphères supérieures. "N'y a-t-il pas plus de réalité profonde chez Supervielle où les hommes réussissent à s'aimer que dans notre monde où les hommes ne songent qu'à se haïr?", de conclure M. Garneau.

Mme Magdeleine Martel-Leroy, de la troupe du Théâtre Mélingue, lut ensuite quelques extraits des recueils de Supervielle. Elle sut tout à tour en faire ressortir la poésie, la finesse, l'humour, la fantaisie, la philosophie discrète et profonde.

Odetta SAINTONGE

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Si vous êtes mince et grande

PORTEZ

N'adoptez pas les nouvelles lignes excentriques.

Tenez-vous-en au genre tunique et aux mouvements drapés sur les hanches.



1-16

Mondanités.

Disciples de Galien

A l'occasion du magnifique bal des Disciples de Galien qui réunira les plus hautes personnalités en la grande salle de bal de l'hôtel Windsor, samedi, le 29 janvier prochain, le comité de réception a été confié à Mlles Micheline Desrochers, Madeleine Roch, Candide Ranger, Mme J.-L. Hamel, Mlles Paulette Gaudet, Marie Chaya.

Fiançailles

—On annonce les fiançailles de Mlle Yvette LaMothe, fille de M. et de Mme Pierre de S. LaMothe, et petite-fille du juge et de Mme M.-C. Desnoyers, décédés, avec M. Réal Bernard, fils de M. et de Mme Albert Bernard.

—On annonce les fiançailles de Mlle Laurette Breton, d'Amos, fille de M. Eugène Breton, décédé, et de Mme Breton, de Montréal, à M. Hercule Pelletier, d'Edmunston, N. B., fils de M. et de Mme Léonard Pelletier, de Connors, N.-B.

Prochains mariages

—En l'église Saint-Germain d'Outremont, le 29 janvier, à dix heures, sera célébré le mariage de Mlle Françoise Girard, fille du notaire et de Mme J.-H. Girard, avec le



Mlle PAULINE POIRIER, fille de M. et de Mme Paul-E. Poirier, dont le mariage avec M. Marc Jetté, fils de M. et de Mme François Jetté, de St-Hyacinthe, sera béni le 1er février prochain, en la cathédrale de St-Hyacinthe, par Son Excellence Mgr J.-Aldée Desmarais, évêque d'Amos. (Photo Studio Hébert, St-Hyacinthe).

notaire Henri-Paul Farand, fils de M. et de Mme Henri Farand.

—Le mariage de Mlle Fernande Despatie, fille de M. et de Mme J.-O. Despatie, d'Outremont, avec M. Gustave Cordeau, fils de M. et de Mme N.-C. Cordeau, décédés, sera célébré, dans l'intimité, le lundi 7 février en l'église Saint-Vincent d'Outremont. Pas de faire-part.

—Le mariage de Mlle Denyse Saint-Pierre, fille de M. et de Mme Charles-Edouard Saint-Pierre, décédés, avec M. André Déjais, fils de M. et de Mme Rosario Déjais, aura lieu, dans la plus stricte intimité, le mardi 1er février, à 8 h. 45, en la chapelle Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement. Pas de faire-part.

Réceptions

Mlle Georgette Rivet recevait ces jours derniers un groupe d'amis en l'honneur de Mlle Claire Simard, à l'occasion de son prochain départ pour la Floride.

Les membres de l'Association de la Palestre Nationale recevront samedi soir, dans le salon bleu et or, en l'honneur de Mlle Denyse Papineau.

Mmes L. Lachance et R. Thibert ont donné un shower d'ustensiles de cuisine, dimanche, en



★
Dr et Mme D. MURPHY (Renée Manseau), dont le mariage fut béni récemment en l'église Saint-Patrice, par le R. P. Feeley. (Photo H. La Ruche)



QUEBEC

l'honneur de Mlle Carmen Brosseau, de Saint-Lambert, dont le mariage avec M. J.-W. Haley aura lieu prochainement.

Mme Yvonne Conroy recevait dernièrement un groupe d'invités à l'heure du dîner, au Manoir Laurier. Un programme artistique fut exécuté.

Ces jours derniers, Mme C. René Wilson, de Verdun, recevait à l'occasion de l'anniversaire de naissance de sa fille Muriel. Les invitées étaient: Mlles Françoise et Suzanne Trudelle, Claire Rousin, Ginette Toussignant, Maureen Dennis, Andrée Valquette, Lise Bernier, Claudette Dennis, Andrée Lafrancois, Suzanne Bernier, Yvonne Dennis, Betty-Ann Johnston, Gisèle Létourneau, Madeleine Bernier, Denise Lalonde, et Henriette Lafontaine.

Déplacements

Mme Albert Dupuis et Mlle Renée Dupuis sont actuellement à New-York.

Mme Charles Rinfret part aujourd'hui pour Québec où elle assistera demain matin au mariage de Mlle Louise St-Jacques avec M. André Miville-Dechênes.

M. Raymond Roche, M.P.P., et Mme Roche partent aujourd'hui pour Québec où ils occuperont un appartement au Château Frontenac, pendant le temps de la session.

M. et Mme Jean-Louis Gauvin ainsi que M. et Mme A.-E. Marcotte sont partis pour un séjour de quelques semaines à Miami, Floride.

Mme Roland-R. Cartier est retournée à North Reading, Mass., après avoir passé quelques semaines à Montréal, chez ses parents, M. et Mme J.-O. Larivière.

Mlle Marguerite Paquet de Québec, passe quelques jours à Montréal.

Mme J.-A. Gauvin passe l'hiver à Miami, Floride.

M. et Mme Alfred Barbe et leurs enfants Germaine et Laurent, sont partis pour West Palm Beach, Floride, où ils passeront l'hiver.

Gala artistique

Au profit de la bibliothèque du Gesù, la Ligue de la Jeunesse bibliothésaire organise un gala artistique avec comme invité d'honneur, Raoul Jobin, du Metropolitan Opera. Ce gala aura lieu le 26 janvier à 8 h. 30, à la salle du Gesù et l'on mentionne parmi les hôtes d'honneur: le maire de Montréal et Mme Camillien Houde, M. et Mme Léon Lortie, l'hon. secrétaire provincial et Mme Omer Côté, sir Frederick Carson, le R. P. Roméo Bergeron, S.J., l'hon. juge et Mme Pierre-F. Casgrain, le Dr Emile Lagrand, l'hon. sénateur et Mme Athanase David, Mme Oscar Rivet, M. Arthur Trudeau, M. A.-G. Kennedy, de New-York, Mlle Marthe Kennedy, M. et Mme Paul Lemieux, M. et Mme G. Latourelle, l'hon. juge et Mme Séverin Létourneau, le Dr et Mme Eudore Dubois, l'hon. L.-A. Rivet.

M. et Mme Charles Notebaert, de New-York, ont passé la dernière fin de semaine au Club Seignurial, les invités de M. et de Mme Félix Notebaert.

L'hon. et Mme C.-G. Power sont présentement à Calais, Maine, les invités de l'hon. et de Mme Lewis Eaton.

Le notaire et Mme Paul-H. Moisan, de Drummondville, étaient de passage à Québec dernièrement, chez l'hon. et Mme Hector Laferté.

OTTAWA

Mme C.-S. Kotze, épouse du colonel Kotze, attaché militaire et conseiller de l'Air, auprès du haut-commissariat de l'Union sud-africaine, recevait, déjeuner vendredi en l'honneur de Mme P.-R. Viljoen qui quitte la capitale prochainement.

Lady Stirling Hamilton, recevait à déjeuner vendredi.

Le lieutenant-commandant et Mme R.-D. Wall quitteront Ottawa le 19 janvier pour Colombo, Ceylan, où le commandant Wall sera attaché au haut-commissariat du Royaume-Uni. Le commandant Wall et sa famille doivent s'embarquer de New-York, à bord du SS Medea le 21 janvier.

L'hon. P.-R. Viljoen, haut-commissaire de l'Union sud-africaine et Mme Viljoen étaient invités d'honneur à un dîner donné samedi soir en la suite Québec du Château Laurier, par leurs amis d'Ottawa.

Le major et Mme Paul-M. Millette de Québec sont arrivés à Ottawa où ils habiteront.

Mme E.-P. Christian de Montréal, passe quelque temps à Ottawa, l'invitée de M. P.-D. Ross.

Mme Yvonne Marcotte, de Windsor, Ont., est de passage à Ottawa où elle visite ses enfants, M. et Mme Jean-Louis Lacroix, et son autre fils, Roger Lacroix.

M. et Mme Alfred Savard sont rentrés de Montréal où ils ont passé la période des Fêtes chez des parents et des amis.



Mlle Géraldine Bourgoing, fille de M. et de Mme G.-M. Bourgoing, de la Côte-des-Neiges, et M. Rostand Beauséjour, B.A., fils de M. et de Mme J.-A. Beauséjour, de Notre-Dame de Grâce, dont les fiançailles ont eu lieu à Noël.

Ils recevront les allocations familiales

OTTAWA, 19. (D.N.C.) — Le ministre de la Santé et du Bien-être social, Paul Martin, nous a déclaré hier soir qu'il n'avait pas reçu de demande de la part de la Commission scolaire à l'effet de cesser d'envoyer le chèque des allocations familiales aux enfants de la métropole qui ne vont pas à l'école à cause de la grève des instituteurs laïques.

On a demandé au ministre s'il était vrai que la Commission des Ecoles catholiques avait demandé au gouvernement de priver des allocations familiales les enfants qui ne vont pas à l'école à cause de la grève de leurs professeurs. Une nouvelle à cet effet apparaissait dans un journal local. Interrogé à ce sujet, le ministre Martin a simplement dit qu'il n'avait pas eu de demande dans ce sens. Il n'a pas voulu commenter plus longuement la nouvelle.

Si les enfants de la métropole ne vont en classe ce n'est évidemment pas leur faute, et ils recevront sûrement les allocations auxquelles ils ont droit, a-t-on appris par ailleurs.

C'est avec beaucoup d'intérêt que les instituteurs de l'Ontario suivent les développements de la grève de leurs confrères de Montréal. Toutefois, les instituteurs de l'Ontario n'ont pas l'intention de se mettre en grève afin de faire hausser leurs salaires ou encore par sympathie pour les instituteurs de Montréal. Hier, M. Jean Chénier, président de l'Association des instituteurs catholiques de langue française de l'Ontario, et le président Vincent Kelly, de la section anglaise de la même Association, ont déclaré conjointement qu'ils sympathisent avec les instituteurs en grève, mais qu'ils ne songent pas de se mettre en grève eux-mêmes. Les instituteurs de l'Ontario ont demandé des augmentations de salaires, et selon M. Kelly, il est probable qu'on réponde à leur demande sous peu.

Les adjoints parlementaires

OTTAWA, 19 — (D.N.C.) — Des observateurs bien informés affirment que le gouvernement annoncera d'ici quelques jours la nomination de plusieurs adjoints parlementaires.

Ainsi, on croit que M. James Sinclair, député de Vancouver-Nord, deviendra adjoint du ministre des Finances, M. Douglas Abbott, qui jouit déjà des services de M. Gleason Belzile, député de Rimouski.

Le poste d'adjoint aux Affaires extérieures, que détenait M. W. E. Harris, député de Grey-Bruce en Ontario, est vacant depuis que M. Harris a été nommé adjoint parlementaire du premier ministre, M. Louis Saint-Laurent. On croit que M. Hughes Lapointe, député de Lotbinière et adjoint de M. Brooke Claxton à la Défense Nationale, passera aux Affaires extérieures.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4546 — Pour vous, mesdemoiselles, qui aimez être élégantes à votre travail, voici la robe rêvée! De coupe distinguée et juvénile, elle vous ira à ravir. La jupe est légèrement circulaire et l'empèchement du corsage orné de points sceller se termine par un effet simulant poches. Les manches à larges poignets retournés sont trois-quarts.

Le PATRON No 4546 est offert dans les tailles 12, 14, 16, 18, 20; 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42. La taille 16 ans requiert 3 1/2 vgs d'un tissu de 39 pouces.

Pour obtenir les patrons de La "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.

M. Joseph Trottier élu marguillier

ST-UBALD, Portneuf, 19. (D.N.C.) — M. Joseph Trottier, cultivateur, a été élu marguillier de St-Ubalde de Portneuf, en remplacement de M. Joseph Fortier, marguillier sortant de charge.

Le village de St-Ubalde compte une population de 1,800 âmes. 78 baptêmes y eurent lieu dans le cours de l'année, 13 mariages; 18 sépultures, dont 8 adultes, Mme Félix Montambault (Monique Denis, 57 ans), M. Edouard Cayer, 92 ans; Patrice Germain, 38 ans; Philippe Dolbec, 77 ans; Mme Edouard Cayer (Clara Perron, 81 ans), et Delphin Grandbois, 79 ans.

M. Aristide Rompré a été élu maire par acclamation, en remplacement de M. Joseph Martin, pour la municipalité du village.

FEMMES DÉCHARNÉES

RECouvrez VOTRE CHAIR FERME VOS CHARMANTS CONTOURS!

Jennes filles—voyez à combler ces laides dépressions dans votre cou—à arrondir ces jambes en fusel, ce corps maigre, si peu attrayant—commencez dès aujourd'hui à prendre les Comprimés McCoy's.

Les McCoy's sont simplement débordants d'éléments vivifiants, produisant la chair et l'énergie. Ne faites que prendre les Comprimés McCoy's durant 30 jours. Voyez si vous ne gagnez pas au moins cinq livres de chair ferme et attrayante—voyez si vous ne vous sentez pas pleine de vigueur et si vos charmes physiques ne sont pas rehaussés. Couverts de sucrerie. D'un goût agréable. 60 Comprimés ne coûtent que 60c.

COMPRIMÉS McCOY'S

L'équipe Harry-S. Truman



Le cabinet choisi par le Président Truman tient ici sa dernière réunion avant les cérémonies d'inauguration qui se dérouleront jeudi à Washington. Cette photo nous montre, de gauche à droite, assis à la table des délibérations: le secrétaire du Commerce, James Forrestal; le président Truman; le vice-président, Alben Barkley, et le secrétaire du Trésor, John Snyder. Debout: le secrétaire du Commerce, Charles Sawyer; le secrétaire d'Etat intérimaire, Robert Lovett; le secrétaire de l'Intérieur, Julius Krug; le procureur général Clark; le secrétaire de l'Agriculture Brannan; le secrétaire du Travail Tobin, et le Postmaster General (l'équivalent du ministre des postes canadien), Donaldson.

Timbres historiques de la St-Jean-Baptiste



Les quatre timbres historiques de la seizième émission annuelle des timbres de la Société St-Jean-Baptiste, illustrent quatre événements de l'expansion française en Amérique: de g. à d., le Père Marquette, premier gouverneur de la Louisiane; à droite, Mgr Louis-François Joliet, découvreur du Mississippi; Pierre LeMoyne d'Iberville, apôtre du Manitoba.

Comment on administre un pays



Trois jeunes étudiants venus d'Europe, selon le programme d'échanges culturels, sont à l'université de Michigan. Le sénateur Homer Ferguson les a reçus quand ils visitèrent Washington. De gauche à droite, le sénateur Ferguson; Robert S. Zajoni de Pologne; Sylvester Marinkajans de Letonie et Jurate Gustaitis de Lituanie.

Winston Churchill au jeu



Le petit-fils de Winston Churchill, qui porte son nom, est dans une école privée en Suisse. Il semble à l'aise sur son tréneau à travers la glace et la neige de ce pays. Le jeune Winston est le fils de Randolph Churchill.

L'ACTUALITÉ EN IMAGES

A la recherche d'un pyromane après le sauvetage



Un jouet d'enfant sauvé des flammes lors d'un incendie qui détruisit le foyer de Mme Norman Powell près de Aylmer, Ont., est tenu par Mlle Helen MURRAY. Tout ce que la famille possédait fut détruit. La police est à la recherche d'un incendiaire qui aurait pu allumer l'incendie, au cours duquel la vie des enfants, alors en plein sommeil, fut gravement menacée. La courageuse mère risqua sa vie en s'élançant dans les flammes pour porter secours à son fils et à sa fille. Le fils, Gordon POWELL, neuf ans, prend ici son déjeuner (à droite) avec Carol HENDERSON, neuf ans, fille de M. Harold Henderson, chef de police d'Aylmer, qui lui donna asile après qu'il eut été sauvé des flammes.

C'était un vrai pistolet



Le constable Francis Lee, de Chicago, examine le pistolet avec lequel, le prenant pour un jouet qu'il venait de trouver dans leur nouveau logis, le jeune Melvin Marder, 12 ans, tira sa mère veuve au côté, la blessa assez sérieusement pour l'obliger à entrer à l'hôpital.

Elections au "Junior Engineering Institute"



Le "Junior Engineering Institute" a tenu, lundi, ses élections. De g. à d. le président M. Paul-Emile SALVAS; le président-élu, M. John McHERSON et le nouveau secrétaire, M. William SMITH.

Un parmi des milliers



L'un des donateurs volontaires qui donneront deux fois par an un vingtème de leur sang pour soutenir le vaste service gratuit de transfusions de sang de la Croix-Rouge au pays. La première clinique des donateurs à Montréal aura lieu le 1er février, inaugurant une réserve qui, plus tard, fournira du sang pour des transfusions gratuites dans tous les hôpitaux de la province.

On n'a pas peur



Linda Brown, 4 ans, dont la photo, comme ci-dessus, sera affichée partout aux Etats-Unis, à l'occasion de la "Semaine du dix sons" de 1949, contre la paralysie infantile, célèbre son quatrième anniversaire en rendant visite au président Truman qui lui offre un gâteau de fête. La visite fut faite à la Maison Blanche. Attente par la polio il y a deux ans et maintenant entièrement rétablie, cette fillette de San-Antonio explique au président de la nation américaine comment on manie le revolver dans son patelin.

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

Monument National

"L'ESCLAVE ERRANTE", par les Comédiens Unis

(par Luc VERNON)

Les journaux nous annoncent depuis plusieurs semaines déjà la formation d'une nouvelle troupe théâtrale à Montréal, une troupe qui groupe des professionnels et des amateurs, sous la direction de Jean-Paul Kingsley, fondateur du mouvement. Le but que l'on s'y propose est de servir le Théâtre populaire, de poursuivre dans une certaine mesure, le rôle que l'Arca de joua durant tant de saisons, après le National.

Hier soir donc, au Monument, la toute jeune troupe, "Les Comédiens Unis" nous présentait la première de son premier spectacle, "L'esclave errante" d'Henry Kistemakers. Ces trois actes ont déjà été joués au National, on s'en souviendra, et c'était un plaisir d'entendre les entr'actes hier soir, d'en entendre évoquer quelques souvenirs par Mme Rose Rey-Duzil, également de la distribution de l'époque.

Henry Kistemakers ne donne pas son plein dans "L'esclave errante", on peut-être en donne-t-il trop, avec le résultat que le phrasé grandiloquent et interminable du mélodrame semble quasi tout à fait démodé. Il y a des oeuvres qui résistent à l'usure du temps, d'autres passent à peine la rampe. Et c'est dommage, surtout quand on doit la voir interpréter par des jeunes et des moins jeunes, pourris de talent et de possibilités.

Lucie Mitchell a été convenable dans un rôle ingrat. Jean-Paul Kingsley est sans doute celui qui a réussi à mettre le plus d'animation en scène, et son physique se prêtait admirablement à son personnage. Guèvremont (Paul) a connu des moments éblouissants au 3e, pour être au premier acte d'une convenance presque gauche. Quant à Jean-Louis Paris, en Mairgnac, il sut se montrer réservé et presque effacé, lorsque le microphone ne lui jouait pas de mauvais tours. Alors, on avait vraiment l'impression de revivre l'un des tragiques épisodes de "L'ombre du mort vivant". Le reste de la distribution était à l'avenant: Jean Scheller se paye un gros dix minutes de bon rire... et Lucille Lauzon nous offrit la chanson du "Légionnaire" avec beaucoup de chaleur et de sensibilité.

On nous présenta le tout dans des décors de Marcel Salette, décors réussis, mais chargés. Les costumes, sauf celui du dernier acte, ne servaient pas la vedette féminine de la pièce. Quant à la chorégraphie, elle se limitait au déhanchement traditionnel. Mieux vaut toujours moins que trop!

Les Comédiens Unis sont pleins d'ardeur, de talent et d'enthousiasme. Avec une meilleure pièce du répertoire (L'esclave errante passerait très bien au cours d'une saison de 32 semaines!) nul doute qu'ils satisferont leurs amis et les fidèles du Théâtre populaire.

Brûlures mortelles

M. Armand Martineau, 40 ans, 7655, rue Lavallée, a succombé à de graves brûlures à l'hôpital St-Luc. Employé de la McGill-Frontenac Oil Company, 10500, est, rue Notre-Dame. Il fut blessé lorsqu'une conduite fit explosion, tard lundi soir, à l'usine de cette compagnie. Le corps fut transporté à la morgue pour fins d'enquête du coroner.

Pièces imposées au Prix d'Europe 1949

L'Académie de musique de Québec vient de faire connaître les pièces imposées pour le concours du Prix d'Europe en juin prochain:

Piano. Fantaisie en fa mineur, Chopin; orgue, Toccata, Adagio et Fugue en do majeur, Bach; violon, Concerto en mi majeur (en entier), Corelli; violoncelle, Sonate en ré majeur (en entier), Locatelli.

Chant, soprano coloratura, Lucie de Lammermoor, Air de la folie, Donizetti; Polonaise de "Mignon", "Je suis Titania", Thomas; soprano lyrique, Don Juan, récit et air de Donna Elvire: "A quels excès — Ah! pourquoi l'infidèle", Mozart; Manon, Récit: "Restons ici", Air: "Voyons, Manon", Massenet; soprano dramatique, L'Air d'entrée d'Elizabeth au 2e acte de Tannhäuser, Wagner; Air de la Reine de Saba: "Plus grand dans son obscurité", Gounod; mezzo-soprano, Ottone, Air de Teofane: "Tourments de mes pensées", Haendel, Grand Air de Margared du "Roi d'Ys", Lalo; contralto, Mitrane, Air "Rends-le moi", Haendel, Orphée, "J'ai perdu mon Euridice", Gluck; ténor lyrique, Don Juan, "El mio Tesoro", Mozart, Lakmé, Air de Gérard, "Fantaisie, ô divin mensonge", Delibes; ténor dramatique, Les Béatitudes, 4e Béatitude: "Puisque partout", Franck, Aida, "O céleste Aida", Verdi; baryton, Rinaldo, Air "Chère épouse", Haendel, Contes d'Hoffman, "Scintille diamant", Offenbach; basse chantante, Le Barbier de Séville, "Air de la calomnie", Rossini, Elijah, "It is enough" (anglais ou français), Mendelssohn; basse profonde, La Flûte enchantée, Air de Sarastre "La haine et la colère", Mozart, La Reine de Saba, Air de Soliman: "Sous les pieds d'une femme", Gounod.

Les inscriptions se font chez le secrétaire avant le 15 mai, M. Jean Papineau-Couture, 4932 Coolbrook, Montréal, ou M. Emile Larochelle, 584 Saint-Jean, Québec.

La voix de Florence Kirk fort appréciée

Pas moins de cinq importantes compagnies d'opéra de l'Amérique ont rendu hommage à la voix de Florence Kirk, la célèbre soprano du Metropolitan. Cette grande artiste chantera le rôle de Léonora dans Il Trovatore, de Verdi, qui sera présenté par l'Opéra Guild, sous la direction de Emil Cooper, les 26 et 27 janvier, au His Majesty's. Les autres grands rôles seront chantés par Mack Harrel, Anna Naskas, Joseph Laderoute et Gerald Desmarais.

Mlle Kirk attirera d'abord l'attention quand elle fut choisie pour chanter Lady Macbeth, dans une présentation de l'opéra Macbeth, de Verdi, sur le Broadway à New-York, en 1941, sous la direction de Fritz Busch. La critique d'alors fut très favorable à Mlle Kirk et on lui prédisait un avenir brillant.

Pou après, elle fut choisie trois fois comme soliste par Arturo Toscanini, pour le Songe d'une Nuit d'été, de Mendelssohn, pour la Neuvième Symphonie de Beethoven et pour la Messe en Ré du même compositeur. Elle chanta ensuite durant une saison au théâtre Colon de Buenos-Aires. Elle chanta entre autre le rôle de Léonora qu'elle interprétera ici. L'année suivante, elle débuta au Théâtre Municipal de Rio de Janeiro. Sir Thomas Beecham la choisit ensuite pour chanter tous les grands rôles des opéras de Mozart, lors du mémorable Festival Mozart qu'il dirigea à l'Opéra National de Mexico.

Finalement, Florence Kirk fit son début au Metropolitan dans le rôle très difficile de Donna Anna, dans Don Giovanni, de Mozart. Son succès fut remarquable et aujourd'hui, elle est une des principales vedettes de cette maison. Elle est également fort en demande comme chanteuse de concert.



Robert Mitchum et deux autres défendeurs apparaissent ici en Cour de Los-Angeles peu avant d'être trouvés coupables de conspiration pour possession de marijuana, une drogue qui s'absorbe par voie de

cigarettes. La sentence a été ajournée. Il est possible pour un juge de placer les coupables en liberté conditionnelle plutôt qu'en prison. On remarque de g. à d.: Me Jerry GEISLER; Robert MITCHUM, le

procureur Grant COOPER; Lila LEEDS, actrice et Robin FORD, agent d'immeubles. Ces deux derniers ont plaidé culpabilité à l'accusation portée contre eux.

Clairette avec Georges Guétary

La jeune chanteuse française Clairette, que l'on entendra aux côtés de Georges Guétary, de Maurice et de Consuelo Alba, dès vendredi soir sur la scène du cinéma Champlain, est encore pour nous une inconnue. Mais elle arrive fortement recommandée, si l'on tient compte d'abord que Georges Guétary l'a lui-même agréée, et aussi qu'elle a débuté avec le parrainage de Marcel Pagnol.

En effet, écrit le critique Pierre F. Cordelier dans son compte rendu de l'opérette "Mam'zelle Printemps" créée à Paris au théâtre Moncey: "Cette petite Marseillaise découverte par Marcel Pagnol n'a pas fini de nous étonner".

Et le critique ajoutait: "D'elle, Paris ignorait tout... mais dans peu de temps tous les directeurs de music-hall se la disputeront. Sa nature ardente, sa fantaisie, et surtout sa voix si chaude et si prenante font merveille (elle a dû trisser "Une aiguille dans le foie" le soir de la générale). Attendons avec confiance son tour de chant".

C'est ce que feront les Montréalais, puis les auditeurs de province, qui se souviendront peut-être avoir vu Clairette dans plusieurs films: "La Fille du Puisatier" avec Raimu "La Bonne Etolle", avec Fernandel, "Nanouche", avec Pierre Dudard et "Sérenade aux nuages", avec Tino Rossi.

Max de Vaucorbeil et le général Bouscat sont partis pour Haïti, où ils ont été chargés de missions en vue de la réalisation du film "Bug-Jargal", d'après l'oeuvre de Victor Hugo. Pendant ce voyage préparatoire, Max de Vaucorbeil fera des documentaires en couleurs.

L'HORAIRE DU FILM

CAPITOL — "Rope", 10.35, 12.50, 3.10, 5.25, 7.45 et 10.05.
CHAMPLAIN — "Humoresque" IMPERIAL — "Berlin Express", 11.10, 1.55, 4.35, 7.20, 10.05.
LOEWS — "When My Baby Smiles at Me" (en 2e semaine), 10.10, 12.30, 2.50, 5.10, 7.30 et 9.50.
ORPHEUM — "Red River" (en 2e semaine), 10.00, 12.15, 2.30, 4.50, 7.05 et 9.25.
PALACE — "Life With Father", 10.00, 12.15, 2.30, 4.50, 7.05, 9.25.
PRINCESS — "Johnny Belinda", 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.
SAINT-DENIS — "Pierre et Jean", 1.15, 4.10, 7.10, 10.05. Charles Tronet: 2.40, 5.35, 8.30.

Longtin quitte le Quartier Latin

M. Gustave Longtin nous annonce qu'il a résigné ses fonctions de directeur du Quartier Latin. M. Gustave Longtin dont la réputation comme chanteur n'est plus à faire et qui remporta haut la main une bourse du gouvernement pour l'étude du chant en Europe sera regretté de tous les clients et amis du Quartier Latin. Il laisse dans ce populaire restaurant le souvenir d'un parfait gentilhomme. On lui doit d'avoir présenté au Quartier Latin une série d'artistes canadiens et d'avoir ainsi ouvert aux nôtres le vaste champ d'action du cabaret.

M. Longtin a eu le singulier mérite d'avoir dirigé le premier cabaret d'atmosphère vraiment française à Montréal et d'avoir établi aussi une boîte de nuit où la distinction et l'ordre ont toujours régné.

Les clients à la recherche d'un endroit gai mais calme où le service fut toujours courtois se dirigeaient volontiers vers le Quartier Latin. M. Longtin ne quitte donc que des amis et espère que les nouveaux acquéreurs du Quartier Latin conserveront au grand restaura-

Opera Guild
présente

"IL TROVATORE"

de Giuseppe Verdi
THEATRE HIS MAJESTY'S
Mercredi et jeudi, 26 et 27 janvier à 8 h. 30 P.M.

Sous la direction de
EMIL COOPER
Metropolitan Opera Co.
avec des artistes du Metropolitan Opera Co.

PRIX:
\$1.15 à \$5.50
(Taxe incluse)

Billets maintenant en vente
au His Majesty's.

PRINCESS
Jane WYMAN • Lew AYRES
dans
"Johnny Belinda"

LOEWS
3e SEMAINE
Betty GRABLE • Don DAILEY dans
"When My Baby Smiles At Me"
En couleurs

PALACE
A L'AFFICHE
"Life With Father"
en couleurs
avec William POWELL, Irene DUNNE

CAPITOL
2e SEMAINE
"ROPE"
en technicolor
avec JAMES STEWART

IMPERIAL
Merle OBERON • Robert RYAN
"Berlin Express"
— Aussi —
"Night Wind"

ORPHEUM
3e SEMAINE
"RED RIVER"
avec
John WAYNE • Montgomery CLIFT

A L'AFFICHE
Joan CRAWFORD • John GARFIELD
dans
"HUMORESQUE"

CHAMPLAIN
St-Catherine Est et Papineau. FA. 1685

ST-DENIS
En 2e semaine
CHARLES TRENET
A L'ECRAN
RENEE ST-CYR dans
"PIERRE ET JEAN"

GAYETY
EN 3e SEMAINE
L'Incomparable
LILI ST-CYR
8 autres bons numéros

Clinique de donneurs de sang ouverte dès le premier février

Le service gratuit de transfusion du sang pour l'île de Montréal commencera le 1er février, selon une information obtenue aujourd'hui de la Croix-Rouge.

Guétary, élève de Ninon Vallin

Aussi étrange que cela puisse paraître, le chanteur de charme que l'on entendra durant la semaine du 21 janvier sur la scène du Champin a étudié le chant quatre ans



Georges GUÉTARY

avec Ninon Vallin, l'harmonie et le piano à l'école Thibaud-Cortot, la comédie au Conservatoire Simon. Cela s'était décidé, raconte Georges Guétary, un soir de Noël chez son oncle Tasso Janopoulos, l'accompagnateur de l'éminent violoniste Jacques Thibaud. Il se préparait alors à une carrière dans les affaires, mais ce soir-là, quelqu'un qui l'entendit chanter suggéra qu'il était bien plutôt destiné à une carrière lyrique.

Le jeune homme se mit donc sérieusement à l'étude. Puis un jour, faisant un message à l'impresario Valmalète de la part de son oncle, il apprit que Valenti, le chanteur de l'orchestre Jo Bouillon, venait de tomber malade. "Je suis bien embêté pour le remplacer, fit Valmalète. Il paraît que vous étudiez le chant? Voulez-vous voir Jo à l'Empire?..."

Trois jours plus tard, le futur chanteur d'opéra débutait devant le public avec la "Chanson de Marinette". Succès immédiat. Il ne fut plus question de Fauré, de Duparc, de Schumann, de Schubert. La voie était ouverte au chanteur de chansonsnettes, d'opérettes, de disques populaires, de films.

Pour sa première visite chez nous, le sympathique artiste sera entouré de quelques camarades qui apporteront au programme une grande variété.

La première clinique des prélèvements de sang commencera mardi soir prochain, le 25 janvier, à 6 h. 30. Les premiers donneurs de sang seront des membres de la Chambre de Commerce des Jeunes et du Montreal Junior Board of Trade. La deuxième clinique, à laquelle participeront des membres du Community Council de N.-D. de Grâce, aura lieu le jeudi suivant. Subsequently, les cliniques seront ouvertes au grand public, ainsi qu'à des groupements déterminés. Elles auront toutes lieu à 1626 ouest, rue Sainte-Catherine. Plus tard, des cliniques mobiles feront la collecte du sang dans les usines.

A MONTREAL ET AILLEURS

Déjà plusieurs hôpitaux de Montréal attendent du sang de la Croix-Rouge afin d'en faire des transfusions gratuitement (c'est la condition requise) à tous leurs patients qui ont besoin de sang. Une fois bien établi à Montréal, le service sera organisé dans le reste de la province. Il fonctionne déjà très bien en Colombie-Britannique, en Alberta, en Nouvelle-Ecosse et dans l'île-du-Prince-Edouard; il en est à ses débuts dans d'autres provinces.

Le major-général E.-J. Renaud, président provincial du Service des donneurs de sang, a annoncé mardi que déjà des milliers de Montréalais, hommes et femmes âgés de 18 à 65 ans, se sont inscrits à la Croix-Rouge comme donneurs; cependant il en faut des milliers d'autres pour satisfaire pleinement aux besoins de Montréal. Il exhorte les personnes disposées à donner de leur sang à s'inscrire au 1626 ouest, rue Sainte-Catherine, ou à téléphoner à WILbank 2194.

PROTECTION ASSURÉE

Voici certaines précisions apportées par le Dr R.-L. Denton et le Dr Thérèse Rousseau, qui ont charge de l'aspect technique du service: pour la protection du donneur, le sang est d'abord analysé; tout donneur reçoit une carte qui indique son groupe sanguin, au cas où il aurait besoin d'une transfusion plus tard; en volume et en fréquence, on ne prélève que la moitié du sang que les donneurs canadiens fournissent au cours de la guerre, pour sauver des vies outre-mer; on ne prélève qu'une chopine de sang à la fois (un vingtième du volume total de l'organisme); on n'en prend que deux fois par année; les autorisations médicales du monde entier jugent que ce service de la Croix-Rouge est la continuation, méritoire et admirable, du service des transfusions de sang du temps de guerre, qui ont donné au Canada une si enviable célébrité.

Le cinéma n'avait pas encore son club gastronomique. Il vient d'être fondé par M. Roger Duchet, conseiller de la République et maire de Beaune. C'est le "right man at the right place", car M. Duchet, organisateur des fêtes données à Beaune en l'honneur de Marey, nous a prouvé qu'il était un fin gourmet!

Mariage de Jack Buchanan



L'acteur anglais JACK BUCHANAN a épousé en fin de semaine à Salisbury, Connecticut, SUSAN BASSETT, ex-épouse de l'expert golfeur Theodore Bassett. On voit ici le couple dans un restaurant de New-York avant la cérémonie.

Le programme du M. Bernard Piché à ténor Raoul Jobin

Voici le programme du récital que M. Raoul Jobin, ténor de Metropolitan, donnera samedi à l'Auditorium du collège de Saint-Laurent, sous les auspices de la société Prospero, avec au piano M. Jean Beaudet: l'air de "Samson", Haendel; La Violette, O cessate di piagnere, et Se Florinda e Fedele, Scarlatti; Automne, Fauré; Mandoline, Debussy; Sérénade Italienne, Chausson; Manoir de Rosemonde, Duparc; Tristesse Eternelle, Chopin; Reprise Delannoy; "Quand du Seigneur", de "La Juive", Halévy; E Lucevan le Stelle, de "La Tosca", Puccini; Pays merveilleux de "L'Africaine", Mayerbeer; Quand je fus pris au pavillon Offrande, Le Printemps, Hahn; Nocturne, J.-P. Jeannotte; Le Chien de Jean Nivelle, Lionel Danna; Les Croix, Daunais.

La propriété industrielle et les Canadiens français

Liste de brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens français durant le mois de décembre 1948. (Liste compilée de la Gazette Officielle du Bureau des Brevets par le Bureau Technique Fournier, procureurs de brevets d'invention, 534 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.)

- 453,078 Onésime Lamothé de Champlain, P.Q., "Dispositif de fermeture d'écouille".
- 453,102 J. A. Madore de Montréal, "Connexion de traction".
- 453,105 Armand Paqué de Montréal, "Charge de combustible pour allumage".
- 453,225 Pierre Amyot de Québec, "Ceinture".
- 453,228 Georges Carboneau des Chutes Shawinigan, P.Q., "Collecteur et chambre de chaleur pour appareils de chauffage".
- 453,233 D. Farmer de Montréal, "Pierres pour briquets de fumeurs".
- 453,355 R. O. Beauchemin de Montréal, "Attaches pour monte-pelotes".
- 453,600 A. J. Latour de Mont-Royal, P.Q., "Double commande pour automobiles".
- 453,607 Philippe Raymond de Montebello, P.Q., "Chasse-neige".

Voici le programme qu'exécutera l'organiste canadien Bernard Piché pour la Société Casavant, mardi, le 25 janvier prochain à l'église Notre-Dame. Au même concert, on entendra également l'ensemble vocal Euphonia sous la direction de son fondateur, Roger Filiatrault, qui chantera quelques pièces à capella.

Chaconne, Louis Couperin; Les Cloches d'Arcadie, Fr. Couperin; Fantaisie et Fugue en sol mineur, J. S. Bach; Variations sur un ancien Noël, Balbastre; Pastorale, C. Franck; Pièce Héroïque, Franck; Bernard Piché, Jolie du Père Eternel, Jésus, Source consolante, Bach arr. O. O'Brien; Gaudium in Coelis, Vittoria; O Quantus Luctus, Palestrina; Je n'ai qu'un seul ami, H. Samosa; L'ensemble vocal Euphonia, Scherzo, 2ème Symphonie, Vienne; Folk Tune, Whitlock; Te Deum, Tournemire; Au bord de la mer, R. Piché; Fina!, 3ème Symphonie, Vienne, Bernard Piché.

Officier de sécurité réclamé à Montréal

Dans une lettre qu'il vient d'écrire à M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif de la cité de Montréal, le conseiller Roy-E. Wagar recommande l'engagement de la ville de Montréal, d'un officier de sécurité publique. M. Wagar prétend qu'un tel officier, qui serait un homme ou une femme, pourrait se tenir constamment au courant des mesures de sécurité mises à l'essai dans les autres grandes villes de façon à en faire profiter la métropole canadienne.

Elections générales fédérales pour 1949

OTTAWA, 19. — On annonce que le conseil consultatif de la Fédération libérale nationale tiendra, la semaine prochaine, à Ottawa, sa grande assemblée annuelle. Cette réunion durera trois jours. Elle sera probablement la dernière avant les prochaines élections générales fédérales qui, selon une rumeur courante dans les cercles politiques de la capitale fédérale, devraient avoir lieu à la fin de l'été ou au début de l'automne.

Ce congrès s'ouvrira le lundi 24 janvier, au château Laurier, sous la présidence de Me Gordon Fogo. Le lendemain, mardi, au début de la soirée il y aura grand dîner, au cours duquel le premier ministre, le t. h. Louis Saint-Laurent, fera la veille même de l'ouverture de la session, un discours qu'on attend avec impatience.

A LA NATION

Le chef libéral choisit en effet toujours cette occasion exceptionnelle, qui lui fait rencontrer ses principaux lieutenants de tout le pays, pour communiquer à la nation des décisions importantes. On se souvient que c'est à ce dîner, le 20 janvier de l'an dernier, que le t. h. Mackenzie King avait annoncé sa décision de démissionner et de convoquer une convention nationale qui lui élirait un successeur.

Porteront aussi la parole à ce dîner, les trois nouveaux ministres du cabinet Saint-Laurent: l'hon. L.-B. Pearson, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures; l'hon. Stuart Garson, ministre de la Justice, et l'hon. Robert Winters, ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements.

M. King assisterait à la manifestation.

Vieillard tué par un autobus

Un vieillard de 60 ans, M. Elzéar Collin, qui demeurait à 1431, ouest, rue Notre-Dame, a été tué instantanément, peu avant 11 h. hier soir, alors qu'en traversant la chaussée, rue Hochelaga, à quelque 150 pieds à l'ouest de la rue Cadillac, il fut renversé par un autobus de la Cie des Tramways qui conduisait M. Maurice Sullivan. Les agents Edouard Leriche et Maurice Charbonneau, de l'auto radio 37, firent enquête sur les lieux. Selon eux, il semble que la victime courut en direction de l'autobus et comme il n'y a pas d'arrêt réglementaire à l'endroit cité et la température aidant, le conducteur du véhicule ne vit pas le piéton qui subit le malheureux sort que l'on sait. Le corps fut transporté à la morgue, pour fins d'enquête du coroner.

Le salaire minimum hebdomadaire des ouvriers de ferme anglais a augmenté de \$7 en 1939 à \$18 en 1947.

"ARSENE LUPIN" contre Herlock Sholmès

D'APRÈS LE CÉLÈBRE ROMAN DE MAURICE LEBLANC

Illustrations de GEORGES BOURDIN








"J'amuserai les clients" affirma Ganimard. "Si je prends des mesures pour faire venir des agents, il aura encore une fois le temps de se sauver"

L'Anglais se rendit à ces raisons, il se glissa derrière un kiosque de journaux sans perdre de vue Lupin qui souriait à sa voisine.

L'inspecteur traversa la rue, les mains dans les poches, d'un air indifférent. A peine sur le trottoir, il bifurqua vivement et escadala le perron.

Un coup de sifflet strident... Ganimard se heurta contre le maître d'hôtel, planté en travers de la porte et qui le repoussa avec indignation.

Ganimard chancela. Au même instant, le monsieur en redingote sortait. Il prit parti pour l'inspecteur et apostropha le maître d'hôtel avec violence.

Tous deux se dispersaient, accrochés à Ganimard, l'un le poussant, l'autre le retenant, de telle manière qu'il se retrouva au bas du perron.

Doug Harvey jouera ce soir; Reardon et Gardner suspendus

Malgré la suspension de Kenny Reardon, Dick Irvin aura quatre joueurs de défense à disposition pour l'importante partie contre les Maple Leafs, ce soir, à Toronto. Doug Harvey, qui était au repos pour soigner un genou blessé, depuis le "massacre" du Jour de l'An, reviendra au jeu ce soir.

Reardon a été suspendu pour cette partie en même temps que Cal Gardner des Leafs, à la suite de leur duel à coups de bâtons le soir du Jour de l'An à Toronto.

Reardon était de retour en ville hier, et il a donné sa version de l'incident dans lequel il a été mêlé avec le gardien de buts Harry Lumley des Red Wings de Detroit.

Après une course dans le territoire des Red Wings, Reardon a trébuché devant les buts, et il était retenu sur la glace par deux joueurs des Wings lorsque Lumley a quitté son filet pour aller lui porter plusieurs coups de poings.

"Je n'ai pas répliqué, a dit Reardon, à cause de l'ordre de Clarence Campbell. J'ai dû payer une amende de \$200 pour m'être défendu lorsque Gardner m'a attaqué à Toronto, et j'aurais pu être pire cette fois, si j'avais frappé Lumley.

L'arbitre Jim Primeau n'a pas puni Lumley, et l'instructeur Dick Irvin s'est vu imposer une amende automatique de \$100 pour avoir refusé de continuer à jouer, en signe de protestation contre cette décision. Le président Campbell a confirmé l'amende hier, et il a ajouté qu'il n'a eu rien à y voir, puisque l'amende est automatique et prévue par les règlements lorsqu'un instructeur refuse de continuer une partie après que l'arbitre eut ordonné la reprise du jeu.

Les Canadiens seront aussi renforcés par l'acquisition de Gerry Plamondon ce soir. Plamondon, qui s'est distingué dans trois parties en vertu du prêt-location, est devenu un professionnel hier lorsqu'il a signé un contrat de deux ans après une courte entrevue avec le gérant général Frank Selke, au Forum.

Selke s'est contenté de demander à Plamondon: "Préfères-tu jouer avec les Canadiens ou avec le Royal?" Et Gerry a promptement répliqué: "Présentez-moi ce contrat que je signe".



DOUG HARVEY

La perte de Plamondon a grandement affaibli le Royal, puisqu'il était leur meilleur compteur, avec 34 buts en 35 parties depuis le début de la saison, mais Frank Carlin a déclaré hier soir: "Le Royal est là pour développer des joueurs pour les Canadiens, et, quoique je regrette le départ de Gerry, je lui souhaite bonne chance dans le circuit majeur".

Plamondon jouera de nouveau aux côtés de Tod Campeau et Léo Gravelle ce soir.

Si la partie entre les Canadiens et les Leafs est importante, les deux autres au programme de la N.H.L. ne le sont pas moins. Les Bruins de Boston visiteront les Rangers à New-York, et les Black Hawks de Chicago, joueront contre les Red Wings à Detroit. Les Canadiens sont menacés de retomber en quatrième place s'ils perdent à Toronto et si Chicago gagne contre Detroit.

Québec monte en quatrième place en battant Shawinigan

SHAWINIGAN FALLS, 19 — Les As de Québec ont montés en quatrième place de la ligue Québec Senior en triomphant des Cataractes de Shawinigan Falls par le compte de 4 à 2, ici hier soir, devant plus de 3,000 personnes.

Les Cataractes étaient renforcés pour cette partie par la présence de Frank Reid, Paul Salndon et Gilles Gendreau tous trois des Reds de Trois-Rivières de la ligue Québec Junior. Les Reds sont un club ferme des Cataractes.

Jimmy Planché a donné une avance de 1 à 0 aux As après six minutes de jeu de la période initiale, mais environ une minute plus tard Salndon a égalé le compte avec l'aide de ses coéquipiers Reid et Gendreau.

Renaud et Raglan ont compté pour Québec dans la deuxième période et Pruneau a compté le deuxième but des Cataractes au début de la dernière période. Wiley a rendu le gain des As plus certain en portant le score à 4-2 quatre minutes avant la fin des hostilités. Seulement sept punitions ont été décernées.

Première période
1—Québec: Planché (Kovalchuk, McBride) .. 6.53
2—Shawinigan: Salndon (Reid, Gendreau) 7.94
Punition: Bergeron.

Deuxième période
2—Québec: Renaud (Wiley) 3.30
4—Québec: Raglan 3.26
Punitions: Thibierge, Renaud, Galbraith, Tremblay.

Troisième période
6—Shawinigan: Pruneau (Monella, Buchanan) ... 4.51
6—Québec: Wiley (Blute) .. 16.57
Punitions: Limoges, Leblanc.

Les instructeurs du Boston signent

BOSTON, 19. — Les instructeurs des Red Sox de Boston, Hazen "Kiki" Cuyler, John Schulte et Paul Schreiber ont signé leurs contrats pour la saison 1949.

Cette saison sera la première sous la direction de Joe McCarthy, pour Cuyler et Schulte. Schreiber, employé brièvement comme lanceur pour les pratiques au bâton, était avec les Red Sox l'an dernier. Earl Coombs l'autre instructeur, n'a pas encore signé son contrat.

Louis réclame une bourse de \$400,000

CHICAGO. — Un porte-parole du champion poids-lourd Joe Louis a révélé que le Bombardier réclame une bourse de \$400,000 plus 50 pour cent des recettes de la radio, de la télévision et des prises de vues pour défendre son titre. Joe serait prêt à rencontrer n'importe qui à ces conditions.

Dans l'intervalle, Marshall Miles et Truman Gibson, qui agissent comme gérants de Louis, étudient une offre d'un demi-million de dollars pour une tournée de six mois de Louis avec un cirque. Louis rendra une réponse d'ici deux semaines.



HI ER

Ligue Américaine: Providence 5, Washington 3.

Ligue Senior: Valleyfield 4, Ottawa 16. Royal 3, Sherbrooke 4. Shawinigan 2, Québec 4.

Ligue Junior: Québec 4, Canadien 0.

Ligue Mt-Royal Junior: Imm-Conception 0, Royal 4. St-François 7, Leafs 3.

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale: Canadiens à Toronto. Boston à Rangers. Chicago à Detroit.

Ligue Américaine: New-Haven à Buffalo. Cleveland à Hershey. Pittsburgh à Philadelphie. Springfield à St-Louis.

Ligue Senior: New-York à Québec.

Ligue Junior: Canadiens à Leafs, (Verdun). Royal à Cyclones (Verdun). Québec à Trois-Rivières. National à Victoriaville.

Ligue de l'Est du Canada: Cornwall à New-Edinburgh. Armée à R.C.A.F.

CLASSEMENTS

Ligue Nationale: Pj. G. P. N. P. C. P.

Détroit	36	20	13	3	118	92	43
Boston	35	17	14	4	103	98	38
Canadiens	34	14	14	6	95	77	34
Chicago	36	15	18	3	110	133	33
Toronto	35	12	15	8	86	98	32
Rangers	34	11	15	8	75	89	30

Ligue Américaine: (Division Est)

Pj. G. P. N. P. C. P.							
Providence	43	28	12	3	209	135	59
Hershey	41	17	21	3	151	153	37
Springfield	43	14	22	7	157	176	35
New-Haven	44	12	26	6	132	169	31
Philad'phie	41	8	29	4	117	245	20
Washington	43	7	32	4	109	222	18

(Division Ouest)

Pj. G. P. N. P. C. P.							
St-Louis	41	25	11	5	178	109	55
Cleveland	39	23	11	5	109	131	51
Pittsburgh	39	23	11	5	109	131	51
Indian'polis	39	20	11	8	158	122	48
Buffalo	39	21	13	5	199	104	47

Ligue Senior:

Pj. G. P. N. P. C. P.							
Ottawa	35	26	8	1	187	118	53
Sherbrooke	35	23	11	1	136	97	47
Royal	34	21	9	4	121	90	46
Québec	36	14	16	6	123	125	34
Valleyfield	35	16	18	1	161	180	33
Shawinigan	36	8	27	1	115	183	17
New-York	32	5	25	2	102	164	12

Ligue Junior: (Div. Nord)

Pj. G. P. N. P. C. P.							
Royal	33	26	6	1	152	88	53
Ti-Rivières	31	17	10	4	152	94	38
Canadiens	30	16	13	1	87	88	33
Valleyfield	35	9	23	3	71	163	21
Leafs	31	1	29	1	43	226	3

(Div. Sud)

Pj. G. P. N. P. C. P.							
Cyclones	34	20	11	3	123	100	43
National	34	20	13	1	209	141	41
Québec	34	14	18	2	153	89	30
Québec	33	13	18	2	149	69	28

Ligue du lac St-Jean:

Pj. G. P. N. P. C. P.							
St-J.-d'Alma	18	16	1	1	106	37	32
Jonquière	19	11	6	2	95	67	24
Bagotville	17	9	8	0	64	73	18
Chicoutimi	18	6	9	3	59	67	15
Arvida	16	6	9	1	49	65	13
Dolbeau	16	5	11	0	55	68	10
Port-Alfred	18	4	13	1	56	106	9

Blake abandonne son poste d'instructeur à Buffalo

BUFFALO, 19 — (PA) — Toe Blake, ancien joueur du Canadien, n'est plus gérant des Bisons de Buffalo de la ligue Américaine, aujourd'hui Ben Chapman, gérant général des Bisons, a déclaré que Blake n'avait pas démissionné, et qu'il n'avait pas été remercié de ses services, mais que son contrat prenait fin par consentement mutuel.

Les Bisons occupent la dernière place de la division sud du circuit. Le club a été défait 2 à 1 par le Springfield dimanche soir.

Chapman a ajouté qu'il piloterait lui-même les Bisons en attendant qu'un successeur soit nommé à Blake.

Les joueurs du Buffalo aimeraient voir revenir leur ancien pilote Leroy Goldsworthy qui est présentement à Houston, dans la ligue des Etats-Unis. Houston est un club-ferme du Buffalo.

"Nous ne voulons pas cependant nuire au club Houston", a déclaré Chapman. "L'équipe semble avoir retrouvé sa condition dans la ligue des Etats-Unis et le départ de Goldsworthy ne serait pas de nature à l'aider".

Blake, l'ex-fameux ailier gauche de la ligne du "Punch" des Canadiens, a dirigé le club Houston après s'être fracturé une jambe avec les Canadiens au cours de la saison l'an dernier. Cette saison il avait laissé entendre qu'il voulait encore jouer mais finalement accepta le poste de pilote à Buffalo. On ne sait pas ce que Blake fera maintenant. La direction du club local lui trouvera peut-être un autre poste de gérance mais rien d'officiel n'a été annoncé à ce sujet. Chapman a ajouté que les Bisons



TOE BLAKE

revenaient à leur ancien système de jeu, soit le système "Shore". Ce système demande aux ailiers de se rendre dans les coins de la patinoire pour tenter de s'emparer du disque plutôt que de demeurer à leur ligne bleue quand le disque est dans leur zone.

Québec blanchit Canadien 4-0 et quitte la dernière place

(par Jean-Paul SARULT)

Leclerc, Dubeau, Simard et Butch Houle ont compté dans la deuxième période pour les Citadelles de Québec qui ont blanchi le Canadien Junior par le compte de 4 à 0 dans la seule joute à l'affiche, hier soir, dans la ligue Québec Junior disputée au Forum devant 8,000 personnes. Les Citadelles ont ainsi mis fin à une série de deux défaites consécutives et ils ont quitté la "cave" de la section Sud.

Jacques Plante, qui est toujours à son meilleur au Forum, a de nouveau affiché une tenue digne d'éloges, hier, pour ainsi remporter son cinquième blanchissage de la saison. Plante a bien été protégé par ses joueurs de défense, Houle, Olesiuk, Laliberté et Caouette, et il a été moins occupé que O'Shaughnessy du Canadien, alors qu'il a écarté 18 lanceurs contre 23 pour le cerbère de Sam Pollock.

O'SHAUGHNESSY BLESSE

Après dix minutes de jeu, Dinny O'Shaughnessy a été coupé à l'oeil gauche à la suite d'un coup de bâton reçu accidentellement dans une mêlée et le jeu a été retardé durant environ 10 minutes pour permettre à Dinny de se faire panser.

O'Shaughnessy est revenu au jeu et il a volé un but certain à Jack Leclerc. Morisson a également manqué une belle occasion de compter pour les perdants. Les lancers dans cette période initiale ont été de 9 contre Plante et 6 contre O'Shaughnessy.

Au début de la deuxième période, Jack Leclerc a compté pour les Citadelles, mais le but n'a pas été alloué parce qu'un hors jeu avait été commis à la ligne bleue. Jack s'est toutefois repris quelques instants plus tard, alors qu'il a saisi une rondelle perdue devant les filets pour donner une avance de 1 à 0 aux Citadelles.

Dubeau a ensuite porté le compte 2 à 0 après une série de belles passes avec Caouette et Martin, puis Simard a enlevé le disque à St-Laurent pour compter le troisième but des siens sur un lancer d'une vingtaine de pieds. Trois minutes avant la fin de cette seconde reprise, Butch Houle a reçu une passe parfaite de Carbonneau et il a pris O'Shaughnessy en défaut, avec un dur "slap shot" de la ligne bleue. McClellan était au cachot pour Canadien à ce moment.

La dernière période a été marquée de neuf punitions, dont six au Tricolore, mais O'Shaughnessy s'est de nouveau signalé pour empêcher les Citadelles de compter. Dinny a toutefois été solidement



JACQUES PLANTE

protégé par Hodgeson, Roche et St-Laurent qui ont été les meilleurs des perdants. Jack Leclerc a le plus brillé pour les vainqueurs.

Morrison et Fréchette en sont venus aux coups vers la fin de la partie, mais le calme a été vite rétabli avant qu'une bagarre générale éclate... Les deux cerbères ont reçu six lancers chacun dans la deuxième période, tandis que Plante a écarté 4 lanceurs contre 10 pour son rival dans la période finale... Digne du Québec et Morisson du Canadien ont frappé le poteau tour à tour dans le dernier engagement.

Première période
Aucun point.
Punition: Houle (9).
Deuxième période
1—Québec: Leclerc 3.03
2—Québec: Dubeau (Martin, Caouette) 4.50
3—Québec: Simard 7.26
4—Québec: Houle (Lagacé, Pichette) 12.28
Punitions: McClellan, Caouette.
Troisième période
Aucun point.
Punitions: St-Laurent, Gosselin, Hodgeson, Rockford, Fréchette, Ross, Morrison, Diguier.

Sherbrooke bat Royal, 4 à 3 et monte en deuxième place

Le St-François de Sherbrooke a exécuté un ralliement de quatre points, hier soir, au Forum, pour triompher du Royal par le score de 4 à 3 après une période supplémentaire et ainsi le devancer en deuxième position dans la ligue Québec Senior. Le centre Adjour Côté s'est avéré le grand héros de la partie en comptant le but victorieux après environ huit minutes de jeu dans l'engagement supplémentaire.

Le Royal avait pris une avance de 3 à 0 dans les deux premières périodes en profitant de punitions imposées aux joueurs du St-François, mais il n'a pas pu résister aux offensives répétées du Sherbrooke qui a eu l'avantage du jeu, 26 lancers à 22.

Le coach Frank Carlin était privé de plusieurs de ses étoiles, soit: Pete Morin, Jimmy Haggerty, Gerry Plamondon, Claude Robert et Fernand Gladu. Carlin a eu recours aux services des juniors Gordie Knutson et Bob Frampton et il a aligné le nouveau joueur Jacques Bélanger, une ancienne étoile du Royal et du Valleyfield, qui a joué au hockey à Milan en Italie l'an dernier.

Malgré l'absence de plusieurs étoiles, le Royal est venu à un cheveu de l'emporter, car il a compté un but, qui lui aurait donné la victoire 4 à 3, une fraction de seconde après le son de la cloche annonçant la fin de la troisième période. Paul Leclerc, gardien de buts du Sherbrooke, était alors étendu sur la glace, blessé, après avoir repoussé une attaque dangereuse.

Une minute avant la fin de la période supplémentaire, Frank Carlin a retiré Gerry McNeil de ses filets pour le remplacer par un joueur d'avant, ce qui lui donnait un avantage de deux hommes, Gilles Dubé étant au pénitencier, mais Sherbrooke a tenu le choc.

Gilles Dubé, Georges Roy, Ray Barry et Côté ont compté les buts des vainqueurs, tandis que Bob Pépin a réussi deux buts et Cliff Malone un pour le Royal.

Les joueurs du Royal avaient reçu instruction de bien surveiller Tony Demers, le meilleur compte de la ligue, et ils ont réussi à merveille. Tony a été continuellement "couvert" par Lulu Denis ou Bob Frampton en plus des joueurs de défense et il n'a laissé partir qu'un ou deux lancers sur Gerry McNeil.

C'était le neuvième gain consécutif du Sherbrooke qui devance le Royal par un point, mais qui est loin en arrière des Sénateurs d'Ottawa, qui ont huit gains de suite à leur crédit.

PUNITIONS COUTEUSES

Les punitions ont joué un grand rôle dans le pointage puisqu'elles ont donné l'occasion au Royal de compter ses trois premiers points. Bob Pépin a tout d'abord réussi le premier vers le milieu de la période initiale lorsqu'il a déjoué Paul Leclerc avec l'aide de Cliff Malone et Jimmy Orlando.

Royal a ensuite porté le score à 3 à 0 en comptant deux fois en moins d'une minute à la deuxième. Bob Pépin a réussi le premier pendant que Tony Demers et Bill Heindel du Sherbrooke et Dugger McNeil du Royal étaient au pénitencier. Demers et McNeil avaient commencé à se chamailler mais l'intervention rapide de Sibby Munday et Pean Bennett avait empêché une bataille.

Hindl était encore au cahot quand Cliff Malone a compté le troisième point du Royal. Jimmy Orlando a participé aux trois buts du Royal en plus de jouer une grosse partie sur la défense. Bobby Marchessault, Ernie Laforce et Howie Cox ont également brillé pour le camp de Frank Carlin.

LE RALLIEMENT

Le Saint-François a commencé son ralliement au milieu de la deuxième période après avoir vu Gerry McNeil bloquer plusieurs lancers difficiles dans les 30 premières minutes de jeu.

Gilles Dubé et Georges Roy ont réduit l'avance du Royal à 3 à 2 en comptant tour à tour dans ce deuxième engagement et Ray Barry, ci-devant des défunts Olympiques de Boston, a égalé le score dans la troisième période, forçant ainsi 10 minutes de jeu supplémentaire.

Le club Sherbrooke était privé

des services du joueur nègre Manny McIntyre.

Le Royal sera au repos jusqu'à mardi prochain, alors qu'il recevra la visite des As de Québec. Ce repos permettra aux nombreux blessés de Frank Carlin de reprendre leur condition.

Première période	
1-Royal: Pepin (Malone, Orlando)	8.35
Punitions: Filion (2), Lépine, Roy, Vinet, Frampton.	
Deuxième période	
2-Royal: Pepin (Orlando)	7.18
3-Royal: Malone (Orlando)	8.15
4-Sherbrooke: Dubé (Côté)	11.21
5-Sherbrooke: Roy (Burnett, Filion)	17.25
Punitions: Demers (2), D. McNeil, Heindel, Orlando, Crawford.	
Troisième période	
6-Sherbrooke: Barry	9.51
Punitions: Heindel, Côté.	
Période supplémentaire	
7-Sherbrooke: Côté (Roy)	7.38
Punitions: Irwin, Dubé.	

Ottawa massacre Valleyfield et augmente son avance en tête

OTTAWA, 19 — Les Sénateurs d'Ottawa ont déclassé les Braves de Valleyfield par le score de 16 à 4 ici hier soir pour ainsi augmenter leur avance en tête de la ligue Québec Senior. Les Sénateurs possèdent maintenant une avance de six points sur le St-François de Sherbrooke qui est monté en seconde position en battant le Royal.

Eddie Dartnell et George Greene ont dirigé l'offensive des vainqueurs. Une foule de plus de 2,500 personnes ont vu les Sénateurs défaire les Braves pour ainsi remporter leur huitième victoire consécutive.

C'était la première fois cette saison que les Sénateurs enregistraient tant de buts dans une même joute. Tous les joueurs ont participé au pointage.

Eddie Dartnell a été le meilleur des vainqueurs avec quatre buts et deux assists. Greene a obtenu trois buts et deux assistances. Nils Tremblay, le pivot du trio Tremblay-Dartnell-Robinson, a compté à deux reprises tout en participant à trois autres points. Emile Dagenais a complété le pointage avec deux buts.

Les Braves sont ainsi tombés en quatrième place derrière les As de Québec. Trois punitions seulement ont été décernées, dont deux à Legris.

OTTAWA 16, BRAVES 4

Première période	
1-Ottawa: Tremblay (Dartnell, Robinson) ..	9.15
2-Ottawa: Greene (Copp) ..	12.39
3-Ottawa: Stuart (Emberg, Copp)	13.38
4-Valleyfield: Murelich (Bessette, Cyr)	15.38
5-Ottawa: Check (Dagenais, Tudin)	16.14
6-Ottawa: Dartnell (Robinson)	17.16
7-Ottawa: Dartnell (Tremblay, Robinson) ..	19.36
Pas de punition.	
Deuxième période	
8-Valleyfield: Joannette (Bisillon, Corriveau) ..	1.47
9-Ottawa: Dagenais (Copp, Hellyer)	6.11
10-Valleyfield: Corriveau (Joannette, Bisillon) ..	10.21
11-Ottawa: Greene (Emberg, Stahan)	11.44
12-Ottawa: Dartnell (Robinson, Tremblay) ..	19.45
Punitions: Legris (2), Trainor.	
Troisième période	
13-Ottawa: Dartnell (Robinson)	1.30
14-Ottawa: Tremblay (Robinson)	1.55
15-Ottawa: Greene (Stuart, Emberg)	4.35
16-Ottawa: Emberg (Greene)	12.57
17-Valleyfield: Brown (Schmidt, Kwong)	13.51
18-Ottawa: Dagenais (Tudin, Check)	15.00
19-Ottawa: Copp (Tudin) ..	15.20
20-Ottawa: Robinson (Dartnell, Copp)	18.05
Pas de punition.	

SEATTLE. — Harold Dade, 127, Los Angeles, bat aux points Joey Gomo, 127, Portland, Ore., (19).

Rumeurs niées par McPherson

SASKATOON, 19. (P.C.) — Le joueur de défense Bud MacPherson des Flyers d'Edmonton a déclaré aujourd'hui qu'il n'est pas du tout question qu'il signe un contrat avec les Canadiens de Montréal, comme le prétendait le "Globe and Mail" de Toronto ce matin.

MacPherson a nié les rumeurs publiées dans le journal de Toronto disant qu'il recevrait \$13,500 en plus d'un boni de \$2,000 pour signer un contrat de deux ans avec les Habitants.

MacPherson a joué trois parties avec les Canadiens récemment, en vertu du prêt-locution.

S.-F.-Xavier opposé au Royal ce soir à Verdun; Reid en tête

Le National devait faire face de nouveau au Royal, ce soir, à l'Auditorium de Verdun, mais le calendrier des joutes de la ligue Québec Junior a encore été modifié et ce sont les Cyclones de St-François Xavier qui seront opposés au club de Tag Millar dans la deuxième partie tandis que les Leafs rencontreront le Canadien.

Le St-François-Xavier, qui devait jouer à Victoriaville ce soir, ira à cet endroit dimanche après-midi tandis que le National qui devait rencontrer les Tigres samedi soir le fera ce soir, à Victoriaville. Dans l'autre joute à l'affiche ce soir, les Citadelles de Québec visiteront les Reds de Trois-Rivières dans une joute qui promet d'être mouvementée.

AVANCE CONFORTABLE DE REID

Frank Reid, de Trois-Rivières, est encore en tête des compteurs d'un circuit avec un total de 82 points et il détient une avance confortable de 13 points sur son coéquipier Saindon et Bernard Geoffroy, du National, qui occupent tous deux la deuxième place avec un total de 69.

Dolbec et Bourgie, du National, suivent avec 66 et 58 puis vient Généreux, des Reds avec 56, Renaud du St-François, avec 54, Desaulniers, du National, avec 53, Frampton du Royal, avec 52 puis Langill du Royal également et Quesnel, du National, avec 51 points chacun.

Voici les meilleurs compteurs:

	B.	A.	Pts	de
Reid, F., T.-Rivières	37	45	82	2
Saindon, T.-Rivières	27	42	69	25
Geoffroy, National	36	33	69	25
Dolbec, National	24	42	66	54
Bourgie, National	33	35	68	2
Généreux, T.-Riv.	23	33	56	13
Renaud, Cyclones	33	21	54	12
Desaulniers, National	27	36	63	51
Frampton, Royal	25	27	52	22
Langill, N., Royal	26	25	51	16
Quesnel, National	25	26	51	6

MOLINE, ILL. — Eddie Marotta, 127, Cleveland, bat aux points Charlie Baxter, 133, Cincinnati, (8).

HOUSTON, TEX. — Buddy Garcia, 141, Galveston, Tex., bat aux points Chief Gordon, 138, Houston (19).

SALEM, MASS. — Red Perkins, 140 1/2, Lynn, bat aux points Pat Shannon, 137 1/2, Everett, Mass., (10).

LOS ANGELES. — Rudy Garcia, 125 1/2, Los Angeles, knock-out Pancho Uribe, 126 1/2, Mexico, (8).

Deux trophées pour la ligue Provinciale

La ligue provinciale intermédiaire a reçu deux autres trophées hier. Ce sont le trophée Ken Wilson qui était offert au club champion de la ligue St-Laurent l'an dernier et qui cette année sera accordé au club terminant en première place du circuit provincial; l'autre trophée, le Gerry Snider, sera accordé au joueur le plus utile à son club durant la saison.

Deux joutes régulières seront présentées demain soir à l'aréna du collège St-Laurent. Dans la première le Valleyfield fera face au Parc Extension et la deuxième joute mettra en lice les clubs Ville Mont-Royal et Syriens. La première joute commencera à 8 h. 15 précises.

Voici la cédule devisée du circuit: Jeudi, 20 janvier: Valleyfield et Parc Extension; Syriens à Mont-Royal.

Dimanche, 23 janvier: Parc Extension et Syriens.

Jeudi, 27 janvier: Mont-Royal à Parc Extension;

Dimanche, 30 janvier: Valleyfield à Syriens;

Jeudi, 3 février: Parc Extension à Valleyfield; Mont-Royal à Syriens (4 points).

Dimanche, 6 février: Parc Extension à Mont-Royal.

Jeudi, 10 février: Syriens à Parc Extension (4 points).

Dimanche, 13 février: Valleyfield à Mont-Royal (4 points).

Mardi, 15 février: Mont-Royal à Valleyfield (4 points).

Jeudi, 17 février: Parc Extension à Syriens (4 points).

Dimanche, 20 février: Syriens à Valleyfield (après-midi); Mont-Royal à Parc Extension;

Jeudi, 24 février: Valleyfield à Syriens.

LE COIN DES SPORTS



par JEAN-PAUL SARAUULT

Gerry Plamondon a enfin signé un contrat professionnel avec le Canadien et il est très heureux. Plamondon avait obtenu plusieurs essais avec le Tricolore, mais probablement dans le but de ne pas affaiblir le Royal, on ne lui avait pas offert de signer avec le Canadien avant hier.

L'an dernier Plamondon avait joué une couple de parties avec le Canadien contre Toronto et il avait compté une couple de fois et obtenu également quelques assistances aux côtés de Richard et Lach. Gerry avait également évolué pour le Tricolore dans les éliminatoires pour la coupe Stanley il y a trois ans.

Plamondon a fait ses preuves dans les rangs seniors et il était prêt pour le grand circuit depuis quelque temps. L'an-dernier Gerry a compté un total de 51 buts en 47 joutes, soit plus d'un but par partie, et cette année il a fait aussi bien en obtenant 34 buts en 35 joutes.

Plamondon formera un excellent trio en compagnie de Gravelle et Campeau. Plamondon n'est pas un patineur aussi rapide que Gravelle, mais il est un compteur naturel et il renforcera l'offensive du Canadien qui n'est pas la plus puissante de la ligue Nationale, cette saison.

Son départ est une lourde perte pour le Royal, mais il ne faut pas oublier que le club de Frank Carlin est un club ferme du Canadien et qu'il existe dans le but de former des joueurs pour le Tricolore. Le nombre de joueurs que le Royal a donné au Canadien est maintenant de huit et la direction des Habitants ne devrait que s'en réjouir.

Ces huit équipiers du Canadien qui sont passés par le Royal avant de graduer sont: Riopelle, Harvey, Locas, Robertson, Campeau, Gravelle, Plamondon et Bid Durnan. Si quelques-uns de ces joueurs n'ont pas donné leur plein rendement depuis qu'ils font partie du Canadien, ils sont du moins considérés comme joueurs d'avenir et ils produiront avant longtemps.

Avec le départ de Plamondon et les blessures qui tiennent inactifs Pit Morin, Grant Morrison, Jimmy Haggerty, Claude Robert et Fernand Gladu, ce dernier retenu au chevet de sa mère dangereusement malade, le Royal est dans une situation des plus critiques et Frank Carlin ne voit pas l'avenir en rose.

Il ne serait pas surprenant que quelques juniors fassent définitivement le saut avec le Royal et on croit que Desaulniers, Knutson, Langill et Herschfeld sont les plus qualifiés parmi ceux à qui Frank Carlin a donné des essais.

Jacques Bélanger, anciennement du Royal et du Valleyfield, a joué hier et il se peut fort bien qu'il demeure avec l'équipe. Bélanger a également évolué à Milan en Italie, mais il avait abandonné le hockey l'an dernier afin d'aider son père qui détient un poste important dans la direction d'un théâtre local.

ICI... ET... LA...

Le National et le Royal Jr joueront une série de parties d'exhibition au cours d'une tournée dans la région du Lac St-Jean dans la semaine des Ice Foibles, du 6 au 13 février prochain... Jimmy Haggerty a eu une attaque d'appendicite et il n'a pas joué pour Royal hier... Tony Demers a été si bien surveillé par Denis et Frampton qu'il n'a pas obtenu un bon lancer sur McNeil... Ernest Laforce est d'avis que Desaulniers est celui qui a le plus brillé parmi les juniors qui ont joué pour Royal Senior. Ernie croit toutefois que tous ceux qui ont eu des essais pourraient évoluer avantageusement dans la ligue Senior.

Leroy Goldsworthy remplacera Blake

BUFFALO, 19 — (BUP) — Leroy Goldsworthy, qui dirigeait le club Houston de la ligue des Etats-Unis depuis le début de la saison, a été nommé instructeur des Bisons de Buffalo, succédant à Toe Blake, qui a démissionné, hier soir.

Goldsworthy était coach des Bisons l'hiver dernier. Blake a abandonné les Bisons parce qu'il ne pouvait plus s'entendre avec la direction du club, qui voulait conduire le club pour lui.

Trout et White ont signé pour Détroit

DETROIT, 19—Deux autres lanceurs des Tigres de Détroit de la ligue Américaine ont signé leur contrat pour la saison 1949. Il s'agit du vétéran Paul (Dizzy) Trout et du lanceur de relève Hal White.

L'été dernier, Newhouser a remporté 10 victoires et subi 14 défaites. Il souffrait toutefois d'un mal de bras et ne pouvait fournir son plein rendement. Trout a tenu un long entretien avec le gérant général Billy Evans, avant d'apposer sa signature sur le traditionnel document. Les conditions du contrat n'ont pas été divulguées. White a remporté deux triomphes et subi un revers avec le Détroit durant 1948.

Earl Sande espère connaître une meilleure saison en 1949

NEW-YORK, 19 — (PA) — Earl Sande, qui est venu de l'Ouest il y a 30 ans pour devenir l'un des meilleurs jockeys dans l'histoire du turf, croit qu'il est à peu près temps que la chance le favorise de nouveau, après toutes ses mésaventures au cours de l'année 1948.

"Oui, 1948 a été une mauvaise année pour moi", a dit Sande hier. Sande a 50 ans, et ses cheveux grisonnent, mais il n'a pas perdu son sourire.

"Il est impossible qu'il m'arrive d'autres malheurs, ajoute Sande. Tôt ou tard, la chance devrait tourner."

Il y a un an, l'écurie de Sande comptait plus de 20 chevaux. Aujourd'hui il ne lui en reste que cinq, et s'ils ne gagnent pas des courses régulièrement, Earl sera dans une situation critique.

"Le turf est une entreprise dispendieuse, dit Sande, et on ne peut se permettre des chevaux trop lents. Les pur-sang doivent gagner des bourses assez souvent dit Sande."

Sande a dû vendre ses autres chevaux pour payer les frais de nourriture et autres dépenses après sa série de malchances, dont une suspension de 60 jours par le



EARL SANDE

Jockey Club de New-York, après qu'il eut été accusé d'avoir été en possession de narcotiques.

Le monde du turf a été étonné, mais pas moins que Sande, qui avait toujours été reconnu pour son intégrité comme jockey et entraîneur. Les commissaires de la piste Jamaica ont trouvé des traces de drogues dans la salive d'un des chevaux de Sande, Big Stage, après une victoire de ce pur-sang le 21 avril.

"Je ne sais pas encore ce qui est arrivé, mais je n'ai jamais drogué un cheval de ma vie, a répété Sande hier."

Sande a été exonéré par le Grand Jury, et les commissaires ont expliqué que la drogue venait peut-être accidentellement d'une vieille bride employée pendant un exercice, mais la suspension de 60 jours est restée en vigueur.

"Je croyais que je me tirerais bien d'affaires l'an dernier, a dit Sande, mais cette affaire de drogue est arrivée. Ceci a ruiné l'année pour moi. Quand la suspension eut été terminée, mes chevaux sont tombés malades, et j'ai dû dépenser toutes mes économies."

Louis impressionne

MOLINE, Ill. — Le champion poids-lourd Joe Louis, boxant malgré un mauvais rhume, a impressionné quelque 5,600 spectateurs dans une exhibition de six rondes contre Dick Hagan de Chicago, hier soir. Louis s'est servi avec avantage d'un jab de gauche qu'il a employé avec rapidité et puissance et il a aussi ébranlé son rival quelque fois. Hagan a atteint Louis deux fois avec des durs droites à la figure à la cinquième ronde et il a porté plusieurs droites et gauches consécutives à la sixième.

HONOLULU. — Charlie Riley, 126, St-Louis, bat six points Chicago Ross, 125, Honolulu (10).

Providence gagne 5-3 à Washington

WASHINGTON, 19. (P. C.) — Les Reds de Providence se sont ralliés dans la troisième période pour battre les Lions de Washington 5-3 ici hier soir devant 1,129 spectateurs.

Eddie Kullman, Roger Bédard, Carl Liscombe, Dan Summers et Johnny Chad ont compté les buts des vainqueurs, qui détiennent maintenant une avance de 22 points en tête de la section est.

Paul Mundrick a réussi deux des trois buts des Lions et Eddie Duggan a obtenu l'autre.

Première période	
1—Washington: Schultz (Vitale)	6.44
2—Washington: Mundrick (Dick, Schultz)	8.01
3—Providence: Kullman (Chadd)	17.58
Punition: Arcand.	
Deuxième période	
4—Providence: Bédard (Liscombe, Fraser)	8.13
5—Washington: Mundrick (Schultz)	17.42
Pun.: Dick, Kullman (2), Vitale, McGill.	
Troisième période	
6—Providence: Liscombe (Fraser, Bédard)	9.32
7—Providence: Summers (Liscombe, Bédard)	14.19
8—Providence: Chad (McGill)	19.51
Pun.: Stoddard.	

Bourcier mène toujours dans la ligue Montréal

Après 11 semaines d'activités dans la ligue de hockey Montréal, le vétérán joueur d'avant, Conrad Bourcier, âgé de 34 ans, qui s'alligne pour le club Hydro-Québec continue toujours de dominer les compteurs du circuit. L'ex-joueur des Canadiens de la ligue Nationale est en tête des compteurs depuis les huit dernières semaines. En 18 joutes, Bourcier a compté huit fois et fourni 11 assistances pour un total de 19 points. Son coéquipier Gerry Dorais, qui a participé à huit joutes seulement, a compté huit fois et fourni autant d'assistances pour se maintenir en 2ème position avec un total de 16 points.

Fernand Gagné, du Northern Electric, et Dessutels, du Hydro-Québec, sont sur un pied d'égalité en 3e position avec chacun quinze points, tandis que Fernand Majeau du Hydro-Québec et David du Northern Electric se partagent les honneurs de la quatrième place avec chacun 14 points.

Au nombre des autres meilleurs compteurs on remarque R. Munn du Northern Electric et André Guimont, du Hydro-Québec avec 13 points chacun; André Perron du Canadair avec 12 points; Egan, Adams et Colby du Northern, Kavanaugh du Canadair et Lone du C.N.R. qui ont participé à chacun 10 points depuis le début de la saison.

Le prochain programme double de la ligue Montréal sera présenté vendredi soir à l'Auditorium de Verdun. Pour la circonstance, Crane fera face au Northern Electric et Hydro-Québec affrontera le Canadair.

	J.	B.	A.	Pts
Bourcier, Hydro	10	8	51	19
Dorais, Hydro	8	8	8	16
Gagné, Northern	9	7	8	15
Dessutels, Hydro	10	7	8	15
Majeau, Hydro	9	6	8	14
David, Northern	9	11	3	14
R. Munn, Northern	9	6	7	12
Guimont, Hydro	10	4	9	12
A. Perron, Canadair	9	6	6	12
Egan, Northern	9	7	4	11
Adams, Northern	9	2	8	10
Colby, Northern	9	4	6	10
J. Cavanaugh, C'dair	9	6	4	10
Lone, C.N.R.	10	6	5	10



BEAU JACK

Match revanche Greco-Beau Jack

Le promoteur Raoul Godbout, fier du succès de son dernier spectacle de boxe au Forum, a annoncé hier qu'il a bûlé un combat revanche entre le champion mi-moyen canadien Johnny Greco et l'ancien titulaire poids-léger Beau Jack pour lundi, le 13 janvier, au Forum.

Godbout a ainsi damé le pion au Madison Square Garden qui voulait s'assurer les services de Jack pour un combat contre Vince Foster, la même date. Le match Greco-Jack à Montréal attirera certainement une recette supérieure à un combat Foster-Jack au Garden, car lors du premier engagement entre Greco et le noir à Montréal, un nouveau record de recette fut établi.

Ce sera le quatrième combat entre Greco et Jack. Ce dernier a eu l'avantage, gagnant deux fois, tandis que le troisième match fut nul.

Retour probable du fameux Assault

COLUMBIA, 18. — Assault, le fameux coursier, reviendrait sur les pistes américaines. Son entraîneur Max Hirsch a déclaré qu'il remettrait Assault à l'entraînement et espère le voir courir sur les pistes newyorkaises l'été prochain. Assault avait été mis au rancart l'an dernier à la suite d'une blessure à une patte. Selon Hirsch, Assault est complètement rétabli de sa blessure et devrait de nouveau se signaler sur les pistes américaines.

Activités de la Palestre

BALLON-PANIER

Le National intermédiaire a remporté une magnifique victoire sur le C.O.D. 25, dans une rencontre de ballon-panier disputée à la Palestre Nationale. Les joueurs de Frank Ulley ont disposé facilement des adversaires par le compte de 65 à 29.

Bob Ethier fut l'étoile de la rencontre en réussissant 24 points pour les vainqueurs, tandis que les joueurs d'avant, Cyr et Dagenais se signalèrent en comptant respectivement 7 et 20 points. Les défenses Lamarre et Beaupré, en plus de briller à l'arrière-garde, ont compté respectivement 8 et 5 points.

Le National Junior s'est avoué vaincu devant les joueurs du club Westmount, après une lutte contestée par le score de 50 à 45.

Rowntree fut le meilleur des perdants. Samedi prochain, le National Junior visitera le Y.M.H.A. Les joueurs du club de la Chertier ont déjà eu raison du "Y" sur son terrain mais devraient se surpasser pour recommencer cet exploit.

RAQUETTE

Samedi soir, le 22 janvier 1949, dans les salons Bleu et Or de la Palestre Nationale, une soirée dansante est organisée en l'honneur de Mlle Denise Papineau, candidate du Nationale au titre de reine du congrès des raquetteurs. Le couronnement aura lieu au Colisée, le 25 janvier.

Tous les billets achetés avant 6 hrs ce jour-là seront des votes en faveur de Mlle Papineau, le titre de reine étant décerné à celle qui rapportera le plus gros montant d'argent à l'organisation du congrès, nous demandons donc couragement de tous les membres et amis de notre Association.

Première séance de lutte de la saison au Forum ce soir

Eddie Quinn a préparé un programme de choix pour l'ouverture de la saison de lutte au Forum. En effet, en finale, l'ancien champion du monde, Lou Thesz, sera opposé à Laurent Moquin tandis qu'en semi-finale, Joe De Valteau affrontera Mike Sharpe. L'habile Frank Valois sera aussi au programme.

Autre honneur pour O'Connor

NEW-YORK, 19.—Buddy O'Connor, étoile centre des Rangers de New-York de la Ligue Nationale, a été choisi l'athlète le plus en vedette dans le hockey en 1948 par le Magazine Sports.

O'Connor, qui a remporté les trophées Byng et Hart l'an dernier, et qui de plus a terminé en deuxième place chez les compteurs du circuit, avait également été choisi l'athlète No 1 au pays par un scrutin de la Presse Canadienne, jris à la fin de décembre dernier.

Citation, le fameux coursier a également été mentionné sur la liste en 48 du magazine Sports.

Les autres athlètes qui ont été nommés sont: Lou Boudreau, pilote des champions Indiens de Cleveland; Aler Groza, fameux joueur de ballon-panier de l'université du Kentucky; Doak Walker, joueur de football de l'université Southern qui a été choisi comme demi-arrière du club "all-America"; Frankie Albert, joueur de football professionnel de San Francisco; Ben Hogan, champion du tournoi de golf omnium des Etats-Unis et du P.G.A.; Joe Verdeur, fameux nageur de Philadelphie, détenteur d'un record aux olympiques; Jack Kramer, champion professionnel au tennis; Harrison Dillard, détenteur du record aux Olympiques pour la course à obstacles et qui a également remporté une autre épreuve. Tous ceux qui ont été mentionnés assisteront à un banquet à leur honneur, à l'exception de Cerdan et Hogan.

Deux parties de la Ligue Int. à Verdun demain

Deux joutes régulières de la Ligue intermédiaire de Verdun seront présentées demain soir à l'Auditorium de Verdun. La première joute mettra aux prises les Loisirs contre les Aigles. Dans la deuxième partie les Eperviers recevront les Chevaliers. Le vainqueur de cette deuxième joute sera assuré de la troisième position.

Deux joutes régulières ont été présentées à l'Auditorium dimanche dernier. Dans la première partie les Eperviers ont causé une surprise en battant les Loisirs au compte de 4 à 2. Les Loisirs avaient remporté une série de 11 victoires consécutives sans défaite. Les As de Verdun ont triomphé des Clovers par 5 à 4 dans la deuxième joute. Réal Boileau, le meilleur compteur du circuit, s'est de nouveau distingué avec deux buts.

Ramsay à Glace Bay

GLACE BAY, 19 — Les Ramsay, l'excellent joueur de centre de Montréal, qui a laissé son poste de gérant avec les Hawks de Moncton, au début de la semaine, est arrivé, ici hier, pour se joindre aux Miners de Glace Bay de la ligue du Cape Breton.

Ramsay a joué avec les Miners au cours de la saison 1941-42. Il avait passé aux Hawks de Moncton de la ligue Maritime senior il y a deux ans.

Club de hockey chinois à Toronto

TORONTO, 19. — Un club entièrement composé de Chinois évolue dans un circuit de Toronto. L'équipe est sous la direction de John Lim, gérant d'un restaurant dans la Ville-Reine. Le club évolue dans un circuit intermédiaire. L'organisation de Lim s'occupera également de ballon au panier, de soccer, de tennis et de natation. L'équipe de hockey comprend 17 joueurs.

L'aspect significatif de cette rencontre ne se trouve pas seulement dans le match lui-même mais aussi sur le fait qu'il marque le début d'une campagne destinée à clarifier la situation en ce qui concerne le championnat mondial. Thesz est actuellement reconnu par la N.W.A. à la suite d'une victoire sur Bill Longson à St-Louis, mais il a accepté de venir à Montréal à titre d'aspirant au championnat que détient Yvon Robert et qui lui fut décerné à la suite de ses deux victoires consécutives sur Lou Thesz à Montréal vers la fin de 1947. Robert a conservé ce championnat depuis.

Il n'a pas connu la défaite durant 1948 et a couronné cette saison en infligeant une râclée à Gorgeous George, le lutteur excentrique qui n'avait pas jusqu'alors connu la défaite durant son invasion dans l'Est. Eddie Quinn est à compiler une liste de combats d'essai pour Lou Thesz, dont le premier aura lieu ce soir et s'il remporte la victoire, il sera alors opposé à Robert dans un match qui devrait être la sensation de la saison.

On trouve un Canadien dans chacune des rencontres au programme ce soir ce qui indique le progrès que fait ce sport chez nous et un des combats les plus intéressants sera celui qui mettra aux prises Frank Hewitt, le "bad-man de la télévision" à New-York et qui sera opposé à Ben Sharpe, un des deux frères lutteurs d'Hamilton. Hewitt est un des plus bouillants lutteurs récemment développés et ses tactiques rudes à la télévision ont été cause que les assistances ont considérablement augmenté à New-York alors que les amateurs se sont rendus en grand nombre pour le voir à l'oeuvre.

Dans les autres combats, Frank Valois sera opposé à Karl "Killer" Davis pendant que Mike Sharpe rencontrera Joe DeValteau.

Lamb élu président

L'Association de la Province de Québec du "Track & Field" a annoncé son nouvel exécutif pour la saison 1949.

Le docteur A. S. Lamb a été nommé président honoraire à vie. Les autres membres de l'exécutif sont les suivants: président, J. W. Davies; vice-présidents, R. C. Cream, de Québec et T. D. Lord; secrétaire honoraire, R. M. Calder; trésorier, H. F. McCrady; directeurs, E. A. Cushing, J. Colin Kemp, William Kirkwood, J. W. Lang, F. M. Van Wagner et C. E. Woolgar.

Tucker et Wilson ont signé leurs contrats

CLEVELAND, 19. — Les champions du monde, les Indiens de Cleveland ont annoncé que le voltigeur Thurman Tucker et le joueur d'intérieur Bobby Wilson avaient signé leur contrat pour la prochaine saison. Tucker, âgé de 31 ans a été obtenu des White Sox de Chicago l'an dernier. Wilson, âgé de 23 ans a été acheté des Orioles de Baltimore l'an dernier. Le gérant Lou Boudreau viendra à Cleveland lundi prochain et il est fort probable qu'il signera son contrat.

FORUM

CE SOIR A 8 H. 30

LUTTE

LOU THESZ

VS.

LARRY MOQUIN

2 chutes dans 3 à finir

3 autres combats; d'étoiles 3

PRIX: .75 à \$2.00.

Gai lon la...

Soyons joyeux La Vie Humoristique Restons français

ERREUR D'INTERPRETATION

La scène se passe dans un train anglais.

Un jeune américain est assis en face d'une vieille dame, et tout en dévisageant avec curiosité sa compagne, mâche consciencieusement son chewing-gum.

La vieille dame observe le manège du jeune homme, et, à la fin, se penche vers lui:

—C'est bien gentil de votre part, jeune homme, de vouloir engager la conversation avec moi... Mais il faut que vous parliez un peu plus fort, car je suis terriblement sourde.

CES MAINS SALES

Le Vatican a excommunié l'oeuvre de Sartre. "Les mains sales", la dernière pièce du fondateur de l'existentialisme, ne peut plus être jouée ni entendue par les vrais catholiques.

Mais Sartre n'a pas heurté seulement la religion. Le Bolchevisme aussi...

En effet, l'Ambassadeur russe à Helsinki a déclaré:

—Les MAINS SALES, de Jean-Paul Sartre, sont une offense aux sentiments soviétiques, car le dictateur mis en scène par lui veut être une caricature de Staline...

La Russie a donc protesté officiellement auprès du gouvernement finlandais contre la traduction des

Bon coeur



— Il est encore revenu avec sa facture... il a dit qu'il voulait vous botter le derrière!
— Que lui avez-vous dit?
— Que je regrettais que vous ne fussiez pas là!

MAINS SALES, publiée dans les pays scandinaves sous le titre de "Crime passionnel", et interdit l'entrée du livre en U.R.S.S.

Dante disait déjà de quelqu'un: "A Dio siacente ed al nemico suo..." C'est à dire "ne plaisant pas à Dieu ni à ses ennemis".

C'est le cas de ces "Mains" qui, pour être sales, ne paraissent vraiment propres à personne!

JEAN RIGOLE.

Pour un p'tit char



EVANDRO CAXATO, un des 24 étudiants arrêtés à Rio-de-Janeiro pour avoir violemment protesté contre l'augmentation du coût des billets des transports en commun de la ville, est ici maîtrisé par un solide agent de police. Ces jeunes gens sont des communistes reconnus. Ils furent relâchés le lendemain.

dent à diminuer dans la crise du logement, les deux principaux facteurs de cette crise l'un très heureux, l'autre très déplorable, demeurent: la nuptialité qui augmente chaque été le nombre des nouvelles familles, dans une proportion beaucoup plus forte que le nombre des nouveaux logis, se maintient presque au record ce qui est excellent.

Le mal, c'est que la concentration des jeunes ménages dans les villes s'accroît aussi à un rythme que rien ne semble devoir ralentir. Les agglomérations moyennes progressent peu, ou diminuent; les paroisses rurales perdent leurs jeunes gens, et Montréal se peuple d'une énorme majorité de nouveaux venus, promus aux difficultés sociales d'une concentration excessive de la population. Seul un effort de colonisation, non seulement rural, mais industriel, conçu à la mesure des phénomènes démographiques actuels, pourrait dans l'avenir, apporter un remède à la concentration urbaine, dont la crise du logement n'est qu'un symptôme plus aigu que les autres.

Cornemusier

Une délégation de la Montreal Piper Society ayant à sa tête Steve MacKinnon dans le double rôle de joueur de cornemuse et d'agent du service les voyageurs du Canadien National s'est rendue à la Gare Centrale du Canadien National, hier soir, pour saluer le cornemusier major John Wilson d'Edimbourg, Ecosse, arrivé dans un des trains spéciaux qui ont amené les passagers de l'Aquitania.

Le major Wilson est en route pour Oshawa où il prendra la direction de la troupe de cornemu-

MOTS CROISÉS DE LA "PATRIE"

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

HORIZONTALEMENT

- 1—Chute de l'écorce par feuillets détachés.
- 2—Partisans — Sans ornement.
- 3—Parer — Enlève.
- 4—Epoques — Equerre.
- 5—Petite pièce de monnaie — Genre de myriapodes.

Solution du problème d'hier

M	E	T	R	O	M	A	N	I	E	
E	R	E	N	I	O	N	I			
T	E	T	O	U	A	N	N	E	T	
R	E	T	E	E	T	E				
O	I	E	T	E	E	S	R			
P	R	U	R	I	G	O	A	A		
O	A	E	T	E	S	T				
L	O	N	D	R	E	S	X	I		
E	R	E	A	M	I	F				
E	S	T	R	A	G	E				
M	E	T	I	C	U	L	E	U	S	E

siers de General Motors. Parmi la délégation l'on remarquait aussi Frank Hinton chef cornemusier du Régiment des Black Watch. Alec McNeill et Cameron Howarth, membres du Montreal Pipers Society.

RÉNOVATION DU PARLEMENT

OTTAWA, 18.—(D.N.C.)—A mesure que la date de la session approche, l'activité au parlement canadien se fait de plus en plus grande. Tous les ministres collaborent à élaborer le programme sessionnel qui sera à coup sûr fort chargé. Les fonctionnaires se donnent un air affairé comme s'ils voulaient tous faire croire qu'ils sont au courant des détails du discours du trône et des secrets du discours du budget. Même l'armée des nettoyeurs semble travailler avec plus d'ardeur.

Le parlement est en effet à subir son grand ménage annuel en prévision de l'ouverture de la session du 26 janvier. Jamais encore l'immen-

- 6—Soldats détachés pour harceler l'ennemi.
- 7—Du verbe rire.
- 8—Donner une vie factice.
- 9—Embarras, ennui — Faire des rots.
- 10—Missive — Aperçu.
- 11—Marque le conditionnel—Etoffe de laine à carreaux variés.

VERTICALEMENT

- 1—Poisson à longues nageoires pectorales — Inventeur de la phrénologie.
- 2—Feuilles de tabac roulées que l'on fume.
- 3—Celui qui fane — Meubles sur lesquels on se couche.
- 4—Prénom masculin — Premières lettres de Vatican.
- 5—Parcourir des yeux — Du verbe aller, au futur.
- 6—Note renversée — Plante textile — Conjonction.
- 7—Pronom personnel — Terminaison.
- 8—Imprime sur la peau — Partie du jour.
- 9—Parcourir des yeux — Conjonction.
- 10—Pronom indéfini — Trois fois — Songe.
- 11—Gros nuage épais — Marque le conditionnel — Courir, en anglais.

se édifice de pierre qui domine la colline, n'a été frotté, poli, balayé et même meublé à neuf avec autant d'entrain.

Pour préparer l'arrivée des 245 députés fédéraux, une petite armée de travailleurs passe des journées entières à rendre le parlement reluisant comme un sou neuf. De puissants aspirateurs de poussière font un tapage infernal afin de rendre leur couleur première au tapis vert de la Chambre des Communes, et au tapis rouge du Sénat. Des polisseurs mécaniques sont à l'oeuvre afin de redonner tout leur lustre aux parquets de marbre des immenses corridors parlementaires. Les allées qui conduisent à l'édifice central sont largement déblayées et abondamment sablées.

Plusieurs députés sont déjà arrivés dans la Capitale. Nous en avons rencontré quelques-uns hier qui s'étaient rendus ici en éclaireurs. On a remarqué qu'ils étaient tous perplexes, autant les libéraux que les conservateurs, au sujet des élections complémentaires dans Nicolet-Yamaska. On dit même avant de connaître le nom du candidat conservateur que les chances sont également partagées pour les candidats libéral et conservateur.

Progrès marqués dans le bâtiment

Plusieurs progrès, surtout du point de vue social, sont marqués dans la plus récente statistique du logement à Montréal. Les derniers chiffres ne sont pas compilés sous tous les angles; mais les résultats établis comportent le nombre des permis de construire accordés durant l'année 1948, et en regard le nombre des nouvelles unités de logement acquises par l'effort de construction.

En comparant ces chiffres avec ceux de l'année précédente, on a par exemple pour janvier 1947, 304 permis de construire, ne donnant que 75 logis neufs, ce qui indique qu'il y a deux ans la préférence allait encore aux magasins, théâtres, garages et entrepôts. Tandis qu'en janvier de l'an dernier (1948), le nombre des permis accordés à Montréal a été de 206, donnant 150 logis nouveaux. En résumé la proportion des logis sur les constructions nouvelles, en janvier 1947, était de moins du quart (25 p.c.); tandis qu'en janvier 1948, la proportion des logis atteignait presque les trois-quarts (74 p.c.). C'est un progrès social très considérable.

EFFORT DOUBLE

Sauf au printemps 1947, où l'on vit une réelle avance des permis de construire, tendance que le manque de matériaux et la cherté de la main-d'oeuvre devaient vite décourager, les chiffres de 1948 doublent généralement ceux de l'année précédente, mais toujours

avec une augmentation proportionnelle très marquée du nombre des logis neufs, par rapport aux permis de construire.

Par exemple, à titre de comparaison fortuite, on trouve que juillet 1947 comptait 533 permis, et seulement 468 logis neufs; le nombre des logis était inférieur au nombre des permis. Tandis qu'en juillet dernier (1948), les permis atteignaient 665, et les logis neufs 840, augmentation de près du quart. En somme pour juillet, mois "moyen" pour les permis, quoique fort pour les chantiers (ouverts à la suite de permis précédents), le progrès du nombre proportionnel des logis est en 1948, de l'ordre de 30 p.c. sur l'année précédente.

SOLUTION AJOURNÉE

Mais, disent les statisticiens, ce redressement "social" du régime de la construction ne constitue franchement qu'un détail dans le tableau général de la situation immobilière au Canada. Si divers facteurs, manque de main d'oeuvre et de matériaux par exemple, ten-

Encore plus facile

Menteur

MARGOT TRAVAILLE TROP



Un diplodocus vivant! Il est interdit par la loi de donner de fausses informations aux journaux.

Hum!

Tout et ton histoire de diplodocus! Chut! Il en a peut-être un.

Montrez-nous votre diplodocus, ou admettez que vous êtes un menteur.

Il est difficile d'admettre que je suis menteur.

Mais c'est encore plus facile que de vous montrer un diplodocus.

Russ WESTOVER

FINANCE et COMMERCE

La "route de fer" doit être ouverte dit M. W. H. Durrell

TORONTO, 19. (P.C.)—M. W. H. Durrell, gérant général de Hollinger North Shore Exploration, compagnie de Montréal qui prospecte les gisements ferreux du Nouveau-Québec, a déclaré à Toronto, devant le Board of Trade, que la canalisation du St-Laurent est véritablement la "route de fer", et que cette route doit être ouverte le plus tôt possible pour assurer un débouché indispensable aux riches minerais ferreux qui sortiront bientôt du Nouveau-Québec, par la Côte-Nord.

CONCURRENCE

La concurrence est toujours forte, dans le domaine de l'acier, rappelle le conférencier, expert en la matière. Il y a de riches gisements de fer au Venezuela, ailleurs en Amérique du Sud, et en d'autres parties du monde. Le grand avantage du Québec sur le marché du fer, c'est que ce minerai se trouve au Canada. Pour faire valoir cet avantage au maximum, il faut posséder un débouché immédiat et économique, que la voie fluviale du Saint-Laurent offre à un degré inégal ailleurs.

PRODUCTION LOCALE D'ABORD

Le Canada sera le premier servi par la production de minerai de fer du Nouveau-Québec. Mais l'Angleterre, les Etats-Unis, d'autres pays encore sont des marchés éventuellement intéressants. Comme le principal marché sera l'industrie canadienne et américaine, le moyen pratique d'alimenter cette industrie, localisée surtout autour des Grands Lacs, est de pouvoir y amener la matière première par une voie économique. Il faut donc canaliser le St-Laurent pour réaliser cette voie navigable pour les forts tirants d'eau.

L'industrie du fer au Nouveau-Québec amènera tout d'abord la construction d'une voie ferrée de trois cents milles, de Sept-Îles sur Golfe, vers l'intérieur des terres. L'extraction se fera à ciel ouvert.

Le minerai sera descendu à la côte et embarqué là vers son plus immédiat débouché actuel, les aciéries ontariennes et américaines. Pittsburgh sera le plus proche gros marché pour le minerai de fer du Nouveau-Québec. Il faut donc, conclut Monsieur Durrell, relier ce marché à la source de production par la canalisation du St-Laurent.

International Uranium

Le Curb de Montréal a été informé par International Uranium Mining Company Limited qu'elle a reçu paiement pour le solde de l'engagement ferme du 10 de janvier 1949, comprenant 50,000 actions du capital à 35 cents par action. Il reste encore un solde de 99,995 actions sous engagement ferme à 35 cents par action, et les actions suivantes sous option: 250,000 actions à 40 cents; 150,000 à 45 cents; 150,000 à 50 cents; 125,000 à 55 cents; 125,000 à 75 cents et 100,000 actions à 81 par action. Les actions en cours sont, au total, 2,995,550 actions, et celles du trésor, 1,004,995 actions.

Lake Lingman Gold

Lake Lingman Gold Mining Company Limited a informé le Curb de Montréal que le détenteur optionnel Wedlake Interests Limited a fait paiement pour les 50,000 actions du capital, à 50 cents par action, couvrant l'engagement ferme en date du 11 janvier 1949.

Les actions sous option à Wedlake Interests sont comme suit: 150,000 actions à 50 cents; 200,000 à 45 cents; 100,000 à 80 cents; 100,000 à 90 cents; 100,000 à \$1; 100,000 à \$1.25; 100,000 à \$1.35 et 90,000 actions à \$1.50 par action.

Il y a présentement 1,550,000 actions en circulation et 1,450,000 actions dans le trésor de la compagnie.

Ce qu'on exige de American T. & T. Les dividendes de Simpsons Limited

WASHINGTON, 19. (P.A.)—Le département de la justice des Etats-Unis a intenté une action qui demande la séparation d'American Telephone and Telegraph Co. de Western Electric Corporation. Cette dernière est la filiale manufacturière d'American Telephone and Telegraph.

M. Tom Clark, procureur général, a annoncé que l'action a été inscrite ce matin en cour fédérale de district à Newark, N.J., et constitue une poursuite intentée en vertu de la loi contre les cartels. Elle comporte une accusation contre l'American Telephone and Telegraph et Western Electric (filiale en propriété exclusive), de "conspiration pour monopoliser" l'entreprise téléphonique aux Etats-Unis.

M. Clark a ajouté qu'il demande aussi que l'on oblige l'Am. Tel. and Tel. à disposer de toutes les valeurs de Western Electric qu'elle détient, et que cette dernière soit dissoute et réorganisée en trois compagnies manufacturières distinctes.

En outre, le procureur général demande que la cour ordonne aux deux compagnies de mettre à la disposition de toute personne ou compagnie désireuse de les utiliser, leurs nombreux brevets d'appareils téléphoniques, moyennant une redevance raisonnable, et en fournissant tous les renseignements sur la manière de s'en servir.

Western Electric est le principal fabricant de matériel téléphonique aux Etats-Unis, tout comme l'Am. Tel. and Tel. domine dans le service téléphonique.

Dans cette entreprise, la fabrication et l'exploitation sont sous une même haute direction, ce qui supprime toute concurrence réelle et se traduit par une hausse des prix du matériel téléphonique, a signalé le département de la justice.

Les prix des oeufs un ton plus fermes

Le ton était un peu plus ferme au marché des oeufs; les arrivages sont passables et la demande était meilleure, rapporte le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES

	Oeufs	Bœuf	From.
	caisses	boîtes	boîtes
Lundi	494	529	27
Ann. dern. ..	754	..	51

PRIX DU BEURRE

(Commodity Exchange)
Marché au comptant
Québec, 92 points ... 89 1/2 of.

Marché libre

No 1 pasteurisé	63 1/2
En tincture	62
Pains de 1 livre	70 1/2

PRIX DES OEUFS

	[Gouv.	\$Comm.	*Prix
	Exch.	Exch.	détail
A-gros	43-44	42	52-58
A-moyens	40-41	40	48-55
A-poulettes	35-36	34	42-47
B	37-38	36	45-54
C	32-34	30	41-45
Marché à terme: Janvier .. 41 of.			
*Prix de clôture au Can. Comm. Exch.			
*Prix approximatif aux consommateurs.			

Anaconda Lead Mines

Le volume d'usage de la Anaconda Lead Mines, située à 50 milles à l'ouest de la ville de Québec, se maintient normalement à 400 tonnes par jour. Un montant considérable a été dépensé afin d'améliorer le rendement de l'usine et d'améliorer les facilités de production.

Jusqu'à dernièrement, les concentrés de zinc atteignaient 300 tonnes. Le service d'analyse de la compagnie vient de commencer à fonctionner et les administrateurs prévoient que la production du mois de décembre atteindra probablement \$60,000.

M. S.-E. Malouf a été nommé ingénieur consultant et gérant général. M. D.-H. Sharpe a été appointé gérant en charge de la propriété, en remplacement de M. R.-J. Dionne, qui a résigné. M. Sharpe possède une expérience très étendue dans le domaine minier et dans l'industrie de la construction. La compagnie emploie actuellement environ 200 hommes.

Les administrateurs de Simpsons Ltd. ont déclaré un dividende de \$1 par action "A" et "B", ainsi que le dividende trimestriel habituel de \$1.12 par action privilégiée, tous payables le 15 mars aux actionnaires inscrits le 15 février.

M. E.-G. Burton, président, dit que ce geste a été posé en vue de clarifier et de simplifier la politique de la compagnie en matière de dividendes. En vertu des dispositions de sa charte, la compagnie ne peut payer aucun dividende sur les actions de la catégorie "B" tant qu'elle ne déclare pas un dividende de \$1 sur les actions "A". La présente déclaration indique donc que toute autre distribution qui serait faite dans le cours de l'exercice pourrait s'appliquer également et en même temps aux deux catégories d'actions "A" et "B".

M. Burton a fait remarquer cependant que les dividendes futurs dépendront du chiffre d'affaires et du niveau des profits.

En 1948, la compagnie a payé deux dividendes de 75 cents chacun sur les actions "A", les 25 février et 25 août, et un dividende de \$1.50 sur les actions "B", le 25 août.

Dividende réduit par Consumers Glass Ltd.

M. E.-J. Brunning, président et gérant général de Consumers Glass Company Ltd., annonce qu'à la suite d'une assemblée du conseil d'administration, il a été décidé de réduire le dividende trimestriel de 50 à 37 1/2 cents par action.

M. Brunning explique que la compagnie a pris cette décision à cause de la hausse persistante du coût des matières premières et de la main-d'oeuvre, lequel n'est pas suffisamment compensé par les augmentations des prix des produits fabriqués par la compagnie.

Le président annonce également la déclaration d'un dividende au nouveau taux, payable le 28 février aux actionnaires inscrits le 28 janvier.

Dominion Square Corp.

Dominion Square Corporation Limited rapporte, pour les six mois terminés le 31 octobre 1948, le premier semestre de son exercice, un revenu net de \$75,946 ou l'équivalent de \$1.62 par action à comparer à \$65,788 ou \$1.40 l'action pour la période correspondante de 1947.

Le revenu brut de cette période s'établit à \$407,334, contre \$380,127 l'année précédente, tandis que les frais d'exploitation se sont accrus de \$214,548 à \$228,353. La provision pour la dépréciation est demeurée inchangée à \$50,054, tandis que celle pour l'impôt sur le revenu a augmenté de \$6,492 au chiffre de \$48,553. Les intérêts sur les obligations ont été réduits de \$56,645 à \$55,809.

Au trimestre fini le 31 octobre 1948, la compagnie a fait un revenu net de \$40,473 ou l'équivalent de 85 cents par action, comparativement à \$35,510 ou 76 cents l'action pour le même trimestre de 1947 et à \$35,473 ou 76 cents l'action pour le trimestre terminé le 31 juillet 1948.

Goldora Mines Ltd.

Goldora Mines Limited avise le Curb de Montréal qu'Elaine Agency Limited a payé la somme de \$4,500 pour couvrir son achat de 45,500 actions du capital à 10 cents par action, du 23 décembre 1948.

Les options suivantes sont encore pendantes: 50,000 actions à 10 cents; 200,000 à 15 cents; 200,000 à 20 cents; 200,000 à 30 cents; 200,000 à 40 cents; 300,000 à 50 cents; 300,000 à 60 cents et 200,000 actions à 70 cents par action.

On compte 3,000,005 actions présentement entre les mains du public et 1,999,995 actions dans le trésor.



Utilisant du kérosène comme carburant, le plus récent avion de transport de Grande-Bretagne, le "Viscount" (ci-dessus) a fait ses débuts récemment, en survolant la ville de Londres. L'appareil peut transporter 32 passagers et atteindre une vitesse de croisière de 350 milles à l'heure. C'est le premier avion à utiliser exclusivement des moteurs à turbo-hélice.

Revue du marché du bétail vivant

Jusqu'à 2:00 P.M., mardi, les deux marchés à bestiaux de Montréal offrent en vente: 1,444 bêtes à cornes, 529 moutons et agneaux, 1,701 porcs et 1,339 veaux. De plus, 171 bêtes à cornes à la Pointe Saint-Charles furent reçues des provinces de l'Ouest comme étant destinées à des salaisons locales.

Les arrivages sur toutes les catégories furent beaucoup moins considérables que ceux de la semaine dernière. Les transactions étaient plutôt actives et les prix environ 50 cents moins cher que la semaine précédente. La plupart des bouvillons offerts pesaient moins de 1,050 lbs; ceux de bonne qualité se vendirent de 22.00 à 22.50; les moyens, 19.00 à 21.00 et les communs 14.00 ou plus. Un chargement de bouvillons de choix, pesant environ 1,155 lbs, rapporta 23.00. Les taures de bonne qualité se vendirent de 19.00 à 21.00; les moyennes, 16.00 à 18.50 et les communs 10.00 et plus. Les bonnes vaches rapportèrent 16.00 à 17.50, quelques-unes de choix à 18.00; les moyennes, 14.00 à 15.50 et les communes 12.50 à 14.00. Les animaux pour la mise en conserve donnaient de 10.00 à 12.00. Il n'y eut que quelques bons taureaux offerts, rapportant 18.00 et 19.00 et les communs 14.00 à 17.00.

Les veaux de lait étaient encore en bonne demande à des prix stables en comparaison avec la semaine dernière. Les bons veaux se vendirent de 29.00 à 36.00; les communs à moyens, 22.00 à 28.00. Les veaux d'herbe se vendaient lentement à 1.00 moins cher, en lots mélangés de 15.00 à 16.00, quelques-uns 17.00 et un chargement à 18.00.

Les arrivages des agneaux n'étaient pas nombreux et les prix un peu plus faibles. La majorité des agneaux offerts se vendirent non-classifiés de 23.00 à 24.00. Les moutons sont demeurés stables, variant de 6.00 à 10.00 suivant la qualité.

Les porcs se vendaient lentement au début et les prix baissèrent de 50 cents, se vendant à 31.50 pour la catégorie A. Les truies étaient de 2.00 de moins, étant de 25.00 à 26.00 abattues.

Dividendes payables

Leitch Gold Mines: 2 cents par action, payable le 15 février aux actionnaires inscrits au 31 janvier.
Standard Chemical Co.: 10 cents par action ordinaire et \$1.25 par

action privilégiée, tous deux payables le 1er mars aux actionnaires inscrits au 31 janvier.

John Bertram & Sons: 25 cents par action "A" et 5 cents par action "B", tous deux payables le 15 février aux actionnaires inscrits au 31 janvier.

J. S. Mitchell & Co.: \$1 par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits au 16 mars.

Shea's Winnipeg Brewery Ltd.: 27 1/2 cents par action "A", payable le 15 février aux actionnaires inscrits au 31 janvier.

Home Oil Company

Le Curb de Montréal informe que les privilèges de souscription s'adressant aux actionnaires de Home Oil Co. Limited expirent à la fermeture des affaires le vendredi 21 janvier, 1949.

Gare au danger!



M. GEORGE BEALS, gardien du bain du YMCA, à Peterboro, Ont., indique ici du doigt une affiche avertissant les jeunes nageurs qu'ils ne doivent pas s'aventurer seuls dans la piscine. Récemment, on y a trouvé le corps flottant de Winston Goheen, 19 ans. Le jeune homme, d'après le gardien, s'était permis de nager seul et avait ainsi désobéi au règlement établi.

+ DÉCÈS +

LEMEUX.—A Montréal, le 16 janvier 1949, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Phidime Lemeux, née Blanche Leblanc. Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 66, avenue McCullough, Outremont, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le chanoine Papineau curé à Maisonneuve

Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, vient de nommer un nouveau curé à la paroisse du Très-Saint-Nom de Jésus de Maisonneuve.

M. le chanoine Jacques-François Papineau devient le nouveau titulaire de cette cure. M. le chanoine Papineau était auparavant attaché à l'Archevêché de Montréal. Il est le fils de M. Louis-Gustave Papineau et de Juliette Mackay, de Montréal.

Le nouveau curé fit ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe; ses études théologiques, au Grand Séminaire de Montréal et sa philosophie au Collège Angélique, de Rome, Italie. Il fut ordonné prêtre le 2 juillet 1922, en l'église Saint-Viateur d'Outremont par Son Exc. Mgr Georges Gauthier, alors archevêque de Montréal.

M. le chanoine Papineau avait passé tout son temps à la Cathédrale Saint-Jacques, à l'exception de l'année qu'il a vécue à Rome. En 1943, il fut nommé vérificateur des investigations pré-nuptiales; en décembre de la même année, il fut créé chanoine titulaire de la Cathédrale.

Premier ministre à 87 ans

ATHENES, 19. (B.U.P.) — Si tout homme est remplaçable, ce n'est pas le cas de l'ancien premier ministre de Grèce auquel le roi



M. Themistocles SOPHOULIS

Paul vient de demander de reprendre son poste de premier ministre.

Themistocles Sophoulis, âgé de 87 ans, et qui fut quatre fois premier ministre depuis la guerre, a démissionné seulement samedi dernier. Les autres chefs politiques de Grèce furent incapables de former un nouveau cabinet.

Sophoulis a accepté le mandat royal et il choisira aujourd'hui les membres de son cabinet.

M. Rosario Fortin réélu maire

M. Rosario Fortin a été élu maire de la Rivière-des-Prairies. Il l'a emporté sur son adversaire par une majorité de 148 voix. M. Fortin a obtenu en effet 460 voix et M. J.-S. Boulerice, son adversaire, 312.

Les trois autres conseillers élus sont: MM. Bernard Longpré, 410 voix; Armand Robert, 397 voix; et Aurélien Jodoin, 391.

Trois autres candidats défaits ont obtenu les résultats suivants: MM. Hervé Trépanier 305; Vincent Robillard 293 et Lionel Bourdon 283.

M. Fortin fut maire de cette municipalité de 1939 à 1947, et s'était alors retiré en faveur de M. Ernest Roy, qui fut maire durant les deux dernières années. Cette année, M. Roy était en faveur de M. Fortin.

Le docteur Aldéric Laurendeau, député fédéral de Berthier-Maskinongé, vient d'être réélu maire de Saint-Gabriel de Brandon, pour un quatrième mandat consécutif. Ont aussi été réélus conseillers: MM.



M. FORTIN

Dalma Trudeau, Culbert Turenne et Ovide Lambert.

M. Alphonse Fréchette vient d'être réélu maire de la paroisse d'Upton, pour un quinzième mandat. M. Fréchette dirige les destinées de la municipalité depuis vingt-huit années, et il est préfet du comté de Bagot depuis quatre ans.

Voici les résultats des élections dans quelques municipalités des Cantons de l'Est:

Canton Stoke: Ovide Pinard, élu maire sur Adélaïde Perrault.

Dunham: L.-G. Rowse, élu maire sur H. Boucher. Wm McElroy, Emile Lasnier et Tony Goudreau, élus conseillers.

East-Man: Jean-Louis Fortin, élu maire, défaisant Joseph Lapointe, par une faible majorité.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 51845 — Prudential Coal Co. Limited, Demanderesse vs Dame A. Tiffney, Défendresse. Le 28ème jour de janvier 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile de la dite Défendresse au No 262, Troisième Avenue en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite Défendresse saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 96832 — Shell Oil Co. of Canada Limited, Demanderesse vs Bley Embroidery Inc., Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 406 rue LaGauchetière Ouest en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en filière, clavographe, horloge à polycopier "International", etc. Conditions: Argent comptant. J.-P.-L. BRIEN, H.C.S. Montréal, 18 janvier 1949. HA. 1080

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 71021 — Yves Pellerin, Demandeur vs Albert Grenier, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 4102 rue Bordeaux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LUCIEN COUTU, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. HA. 1080

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 268305 — Dame Rose I. Chevalier-Hardy, Demanderesse vs Simon Taillefer, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 6209 Blvd Monk, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. BERNARD GOYETTE, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. PL. 8089

Province de Québec — District de Terrebonne — Cour de Magistrat — No 193 — Paul Legault, Demandeur vs Guy Rochon, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 5218 rue Routhier en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en clavographe Underwood, radio, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. MARCEL MARC, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. HA. 2432

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 87204 — Vogue Furniture Reg'd, Demandeur vs A. Gamache, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 719 rue Versailles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 85039 — Michel Limited, Demanderesse vs P. Allard, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 6277 rue Louis-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 87204 — Vogue Furniture Reg'd, Demandeur vs A. Gamache, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 719 rue Versailles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 85039 — Michel Limited, Demanderesse vs P. Allard, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 6277 rue Louis-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 87204 — Vogue Furniture Reg'd, Demandeur vs A. Gamache, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 719 rue Versailles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 85039 — Michel Limited, Demanderesse vs P. Allard, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 6277 rue Louis-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 87204 — Vogue Furniture Reg'd, Demandeur vs A. Gamache, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 719 rue Versailles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 85039 — Michel Limited, Demanderesse vs P. Allard, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 6277 rue Louis-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 87204 — Vogue Furniture Reg'd, Demandeur vs A. Gamache, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 719 rue Versailles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 85039 — Michel Limited, Demanderesse vs P. Allard, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 6277 rue Louis-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 87204 — Vogue Furniture Reg'd, Demandeur vs A. Gamache, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 719 rue Versailles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 85039 — Michel Limited, Demanderesse vs P. Allard, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 6277 rue Louis-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 87204 — Vogue Furniture Reg'd, Demandeur vs A. Gamache, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 719 rue Versailles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 85039 — Michel Limited, Demanderesse vs P. Allard, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 6277 rue Louis-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 87204 — Vogue Furniture Reg'd, Demandeur vs A. Gamache, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 719 rue Versailles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 85039 — Michel Limited, Demanderesse vs P. Allard, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 6277 rue Louis-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 87204 — Vogue Furniture Reg'd, Demandeur vs A. Gamache, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 719 rue Versailles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 85039 — Michel Limited, Demanderesse vs P. Allard, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 6277 rue Louis-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 87204 — Vogue Furniture Reg'd, Demandeur vs A. Gamache, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 719 rue Versailles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 85039 — Michel Limited, Demanderesse vs P. Allard, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 6277 rue Louis-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 87204 — Vogue Furniture Reg'd, Demandeur vs A. Gamache, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 719 rue Versailles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 85039 — Michel Limited, Demanderesse vs P. Allard, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 6277 rue Louis-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 87204 — Vogue Furniture Reg'd, Demandeur vs A. Gamache, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 719 rue Versailles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 85039 — Michel Limited, Demanderesse vs P. Allard, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 6277 rue Louis-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous: 2 centins par mot minimum 15 mots.

Semi-display: sur semaine 3e la ligne; le dimanche 18 c la ligne, et samedi et dimanche 25 la ligne. Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au taux uniforme, sur semaine 75c; le dimanche \$1.00.

A LOUER

SALON double non meublé à louer, fraîchement décoré, 8456, Château-Préland.

EDUCATION

ANGLAIS par correspondance circulaire, dictionnaire gratuit. Académie Rhéaume, 2931, St-Denis, L.A. 5218.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin, Chirurgien, gradué de l'Université de Paris. Maladies de coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 812 Sherbrooke est près Saint-Hubert, FR. 5252.

AGENTS DEMANDES

HOMME demandé pour commerce Rawleigh. Réel avantage. Nous vous aidons pour commencer. Ecrivez Rawleigh Dépt. M.L.A-564-O, Montréal, Qué.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE

No 268767 PAUL RICE, de Notre-Dame de Grâce, dans le district de Montréal, Demandeur.

—VS— R. A. L. LANTHIER, autrefois des cité et district de Montréal, et présentement de lieux inconnus. Défendeur.

Il est ordonné au défendeur, de comparaitre dans le mois. Montréal, 14ème jour de janvier 1949. T. DESPATIE, Député-Protonotaire.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 87204 — Vogue Furniture Reg'd, Demandeur vs A. Gamache, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 719 rue Versailles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 85039 — Michel Limited, Demanderesse vs P. Allard, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 6277 rue Louis-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 87204 — Vogue Furniture Reg'd, Demandeur vs A. Gamache, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 719 rue Versailles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 85039 — Michel Limited, Demanderesse vs P. Allard, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 6277 rue Louis-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 87204 — Vogue Furniture Reg'd, Demandeur vs A. Gamache, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 719 rue Versailles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 85039 — Michel Limited, Demanderesse vs P. Allard, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 6277 rue Louis-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 87204 — Vogue Furniture Reg'd, Demandeur vs A. Gamache, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 719 rue Versailles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 85039 — Michel Limited, Demanderesse vs P. Allard, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 6277 rue Louis-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 87204 — Vogue Furniture Reg'd, Demandeur vs A. Gamache, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 719 rue Versailles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 85039 — Michel Limited, Demanderesse vs P. Allard, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 6277 rue Louis-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 87204 — Vogue Furniture Reg'd, Demandeur vs A. Gamache, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 719 rue Versailles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 85039 — Michel Limited, Demanderesse vs P. Allard, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 6277 rue Louis-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 87204 — Vogue Furniture Reg'd, Demandeur vs A. Gamache, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 719 rue Versailles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 85039 — Michel Limited, Demanderesse vs P. Allard, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 6277 rue Louis-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 87204 — Vogue Furniture Reg'd, Demandeur vs A. Gamache, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 719 rue Versailles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 85039 — Michel Limited, Demanderesse vs P. Allard, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 6277 rue Louis-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 87204 — Vogue Furniture Reg'd, Demandeur vs A. Gamache, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 719 rue Versailles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 85039 — Michel Limited, Demanderesse vs P. Allard, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 6277 rue Louis-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 87204 — Vogue Furniture Reg'd, Demandeur vs A. Gamache, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 719 rue Versailles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 85039 — Michel Limited, Demanderesse vs P. Allard, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 6277 rue Louis-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 87204 — Vogue Furniture Reg'd, Demandeur vs A. Gamache, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 719 rue Versailles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 18 janvier 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 85039 — Michel Limited, Demanderesse vs P. Allard, Défendeur. Le 28ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 627

RIONS UN PEU



—Avons-nous réussi à faire passer ton frisson, mon chéri?

TRAVERS AMUSANTS



STEVE CANYON

Il fait son homme

Ôtez-vous !



TARZAN

Jeune comme la vie

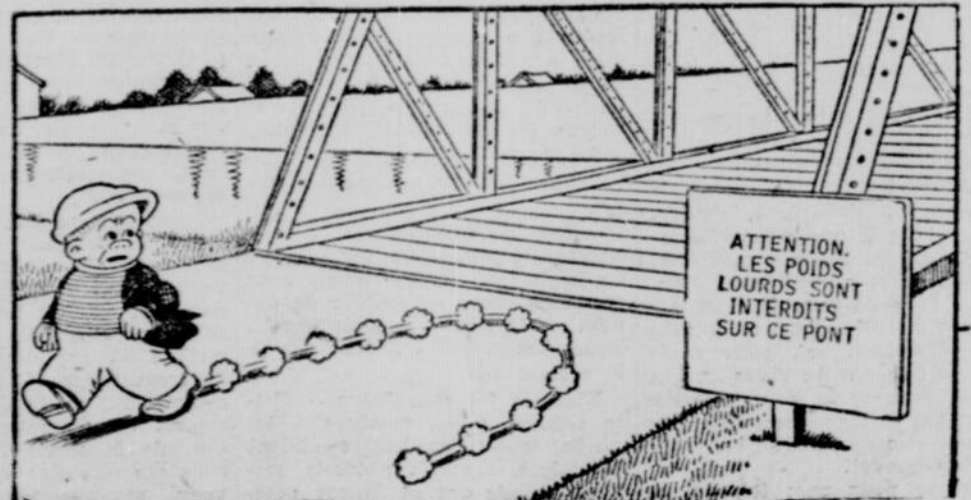
Secret



PHILOMENE

Un poids lourd

Détour



ARMAND ET LES PIRATES

Difficile à retenir

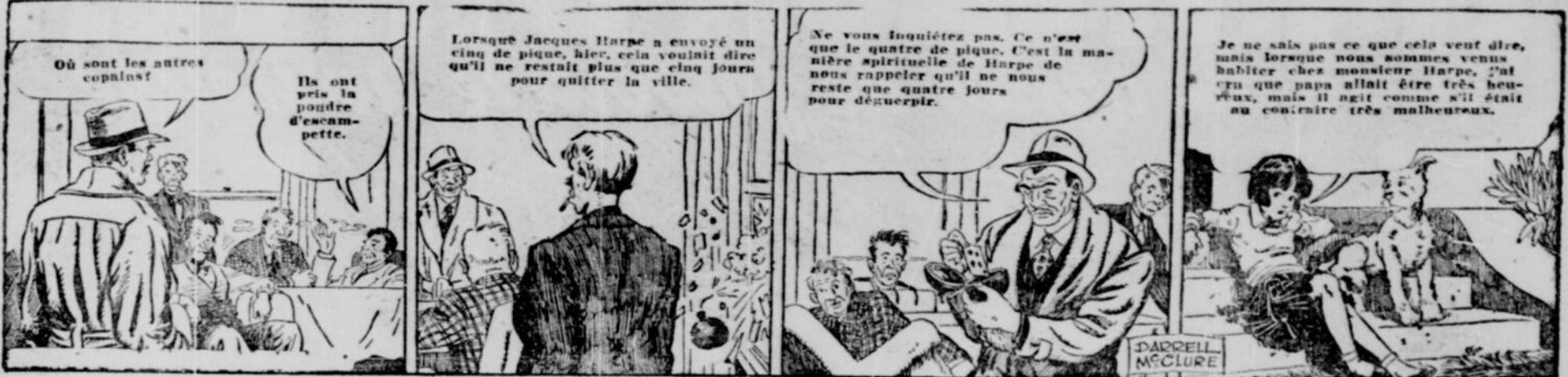
Poppopnikoff !



JEANNINE ET PATAUD

Quatre jours seulement

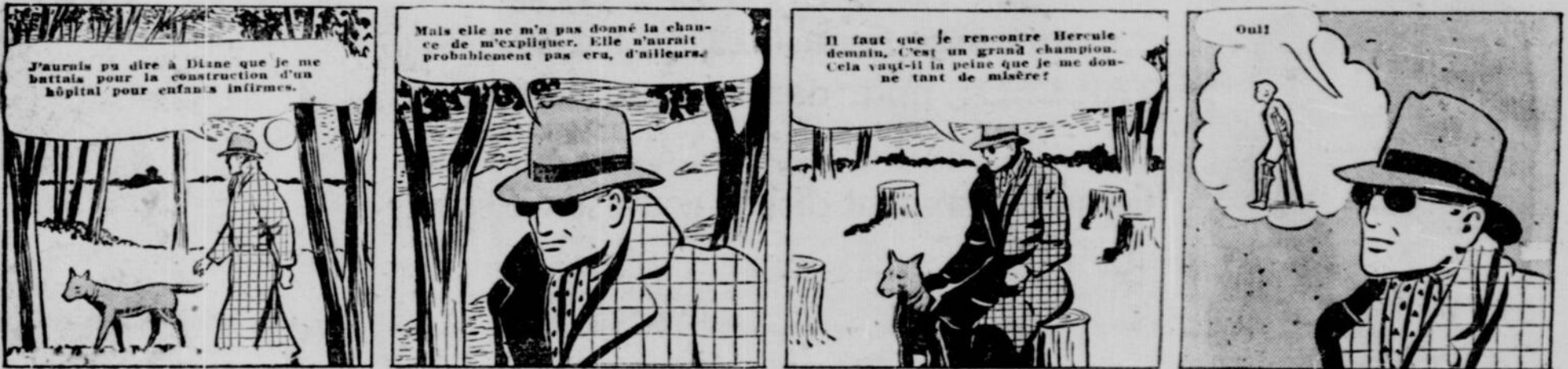
Malheureux



LE FANTÔME

Cela en vaut la peine

Oui !



ROBERT L'INTREPIDE

Poste d'observation

Et mes \$500 ?



JOS BRAS-DE-FER

Il ne veut pas la voir

Quarantaine



VENTE AVANT L'INVENTAIRE ^{chez} DUPUIS

Tout notre stock de

MANTEAUX D'HIVER

unis ou ornés de fourrure luxueuse

à 1/2 PRIX



Prix ordinaires: 25.00 à 279.00

moitié prix jeudi — 12.50 à 139.50

TAILLES: pour dames et jeunes filles

11 à 17 — 14 à 20 — 38 à 50 — 11½ à 42½

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p. Chaque vente sera finale.

Ces manteaux sont chauds, nouveaux, élégants

... que l'occasion vous soit profitable mesdames, mesdemoiselles car semblable assortiment de nuances, de tissus et de tailles est un des avantages qui s'ajoute aux autres. Coupe très nouvelle, ajustée ou droite, nouvelle longueur, riches étoffes: broadcloth, bouclé, worsted, tissus importés, lainage point d'aiguille, poil de chameau. En noir, brun, vert, rouge, gris, vin, beige, bleu, noisette. Garnitures de fourrures: renard argenté, mouton de Perse noir, écureuil, martres des montagnes, vison japonais, broadtail noir, broadtail gris, mouton gris, renard noir, BonMouton.

MANTEAUX AVEC OU SANS CAPUCHON, NOUVELLE COUPE DIRECTOIRE, GENRE "COCHER"

Nombre	Prix ord.	1/2 PRIX	Nombre	Prix ord.	1/2 PRIX
2	25.00	12.50	3	89.95	44.98
40	39.95	19.98	9	95.00	47.50
5	45.00	22.50	10	100.00	50.00
55	49.95	24.98	47	110.00	55.00
8	55.00	27.50	1	115.00	57.50
26	59.95	29.98	9	120.00	60.00
2	65.00	32.50	8	125.00	62.50
3	69.95	34.98	55	130.00	65.00
6	75.00	37.50	11	139.00	69.50
21	79.50	39.75	2	150.00	75.00
3	85.00	42.50	5	175.00	87.50
11	89.50	44.75	1	195.00	97.50
			4	279.00	139.50

PAIEMENTS FACILES SI DESIRE SELON LES DISPOSITIONS DE LA LOI PROVINCIALE.

Dupuis
deuxième—(De Montigny)

Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président A.J. DUGAL, v.p. et gér. gen.

VOYEZ
NOS VITRINES